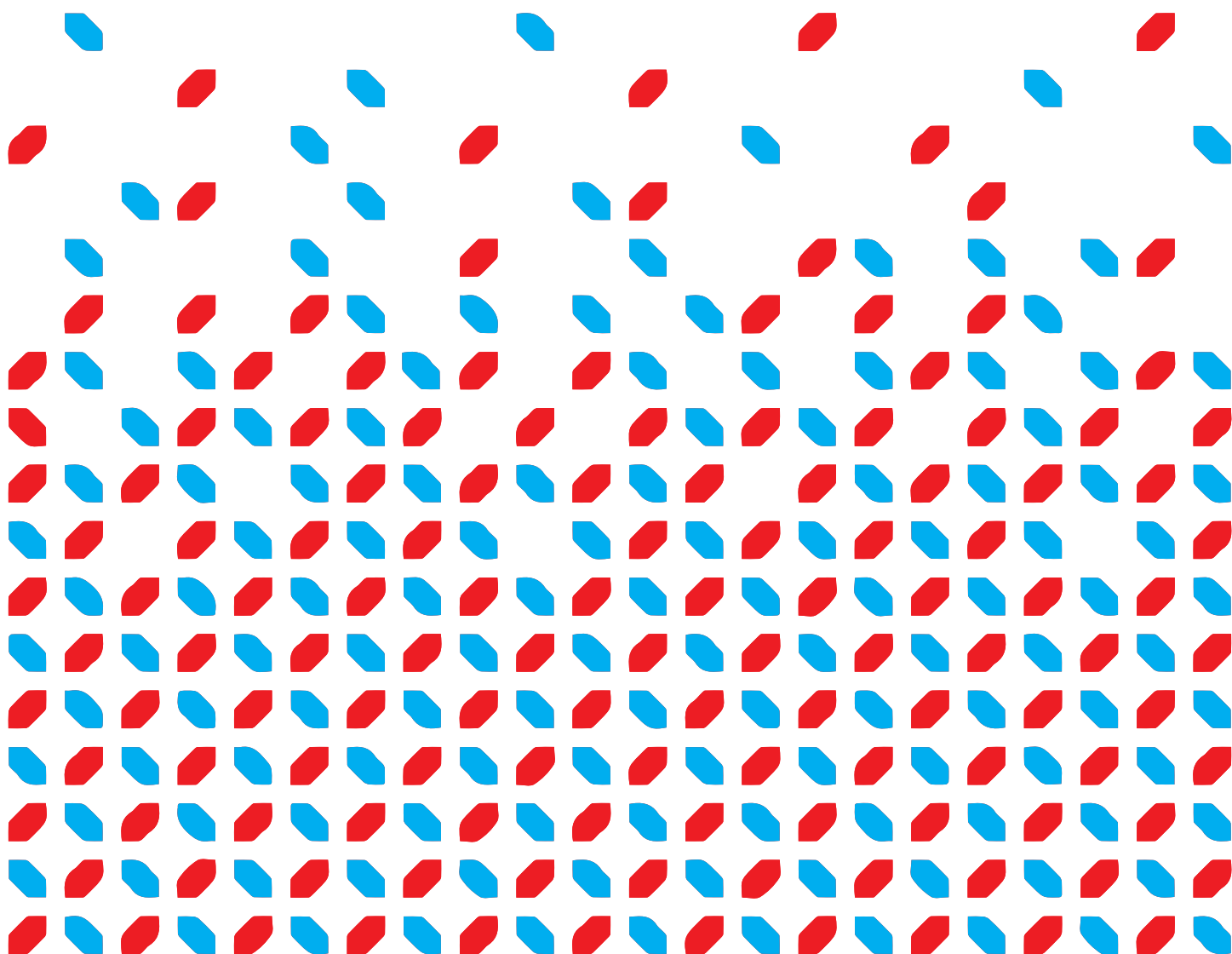


LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

# RAPPORT ANNUEL 2023

LËTZEBUERGER ENTWÉCKLUNGSZESUMMENARBECHT  
AN HUMANITÄR HËLLEF

[www.cooperation.lu](http://www.cooperation.lu)



# SOMMAIRE

|                                                          |           |
|----------------------------------------------------------|-----------|
| <b>PRÉFACE DE MONSIEUR LE MINISTRE</b>                   | <b>4</b>  |
| <b>RÉUNIONS ET DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS EN 2023</b>     | <b>6</b>  |
| <b>L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2023</b>          | <b>9</b>  |
| Évolution de l'APD en 2023                               | 9         |
| Ventilation de l'APD par ministère en 2023               | 9         |
| Ventilation de l'APD par type de coopération en 2023     | 12        |
| Ventilation de l'APD par secteurs d'intervention en 2023 | 13        |
| Le Fonds de la Coopération au Développement en 2023      | 16        |
| Évolution de l'APD                                       | 17        |
| <b>LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE ET SES PARTENAIRES</b> | <b>20</b> |
| <b>AFRIQUE</b>                                           |           |
| Benin                                                    | 20        |
| Burkina Faso                                             | 21        |
| Cabo Verde                                               | 23        |
| Mali                                                     | 25        |
| Niger                                                    | 27        |
| Rwanda                                                   | 29        |
| Sénégal                                                  | 30        |
| Afrique régionale/Sahel                                  | 32        |
| <b>AMÉRIQUE CENTRALE</b>                                 |           |
| Costa Rica                                               | 34        |
| El Salvador                                              | 35        |
| Amérique Centrale                                        | 36        |
| <b>ASIE</b>                                              |           |
| Laos                                                     | 37        |
| Vietnam                                                  | 39        |
| Mongolie                                                 | 40        |
| Afghanistan                                              | 41        |
| Asie du Sud-Est                                          | 42        |
| Territoires Palestiniens Occupés                         | 43        |
| <b>EUROPE</b>                                            |           |
| Kosovo                                                   | 44        |
| Ukraine                                                  | 46        |
| <b>COOPÉRATION MULTILATÉRALE</b>                         | <b>48</b> |
| La coopération multilatérale                             | 48        |
| L'Union européenne                                       | 51        |
| <b>LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES</b>            | <b>53</b> |
| Les organisations non gouvernementales                   | 53        |

|                                                                               |               |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>FINANCE INCLUSIVE, SECTEUR PRIVÉ, DIGITAL4DEVELOPMENT</b>                  | <b>54</b>     |
| La finance inclusive et innovante                                             | 54            |
| La coopération avec le secteur privé                                          | 55            |
| Digital for Development (D4D)                                                 | 56            |
| Recherche et coopération scientifique                                         | 57            |
| Space for Development                                                         | 58            |
| <br><b>ACTION HUMANITAIRE</b>                                                 | <br><b>60</b> |
| L'action humanitaire                                                          | 60            |
| <br><b>PRIORITÉS TRANSVERSALES</b>                                            | <br><b>66</b> |
| Environnement et changement climatique                                        | 66            |
| Genre                                                                         | 66            |
| Droits humains                                                                | 68            |
| <br><b>EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT</b>                                        | <br><b>73</b> |
| OCDE CAD                                                                      | 73            |
| Evaluation                                                                    | 73            |
| Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement | 74            |
| Système informatique                                                          | 75            |
| <br><b>COHÉRENCE DES POLITIQUES</b>                                           | <br><b>77</b> |
| Cohérence des politiques pour le développement                                | 77            |
| Comité interministériel pour la coopération au développement                  | 78            |
| <br><b>S'ENGAGER DANS LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE</b>                      | <br><b>80</b> |
| S'engager dans la coopération luxembourgeoise                                 | 80            |
| Témoignages                                                                   | 81            |

# PRÉFACE DE MONSIEUR LE MINISTRE



**Xavier Bettel**  
Ministre de la Coopération  
et de l'Action humanitaire

## Chères amies et chers amis de la Coopération luxembourgeoise,

C'est un grand plaisir de vous présenter le rapport annuel 2023 de la Coopération luxembourgeoise, et ce pour la première fois depuis ma prise de fonction en tant que ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire. Conscient du rôle capital que jouent les activités de coopération au développement et d'aide humanitaire dans la politique étrangère luxembourgeoise, ainsi que de la reconnaissance qu'elles confèrent au Grand-Duché sur la scène internationale, je suis honoré d'avoir pu prendre en charge ce département.

L'importance de la coopération et de la solidarité internationales nous a été encore rappelée en 2023, une année qui a malheureusement été largement marquée par des conflits persistants et émergents, les effets du changement climatique et diverses catastrophes naturelles. Les conséquences ont été désastreuses : en 2023, les crises humanitaires ont poussé plus de 350 millions de personnes dans une situation de vulnérabilité et de dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire.

Face à ces multiples crises, le Luxembourg s'est efforcé de fournir une aide d'urgence immédiate, notamment sous forme de contributions financières et en nature. Outre le soutien apporté aux personnes touchées par des désastres naturels, dont les séismes en Turquie, en Syrie et au Maroc, ainsi que les inondations fatales en Libye, nous avons continué notre appui à l'Ukraine dans le contexte de la poursuite de la guerre d'agression russe. Le Luxembourg a également contribué à la réponse humanitaire à l'escalade de conflits existants

qui a placé les populations civiles dans une situation de plus en plus précaire et alarmante, notamment dans les territoires palestiniens occupés et au Soudan. Au total, le montant dédié à l'action humanitaire s'est élevé à près de 99,78 millions d'euros, soit plus de 15 % de l'aide publique au développement en 2023, ce qui est en ligne avec l'objectif fixé dans la stratégie humanitaire du Luxembourg.

Les activités de coopération bilatérale ont continué à être au cœur de notre action, bien que l'année 2023 ait été une année mouvementée à cet égard. D'une part, les relations de coopération existantes et nouvelles ont encore été renforcées, notamment par la signature du 5<sup>e</sup> Programme indicatif de coopération avec le Sénégal et l'ouverture de nouvelles ambassades au Costa Rica et au Bénin. D'autre part, le Luxembourg a suspendu après le coup d'État du 26 juillet 2023 ses relations de coopération bilatérale avec le Niger, l'un des pays partenaires de longue date du Grand-Duché. Ce putsch n'était malheureusement qu'un parmi tant d'autres dans la région, mettant à l'épreuve notre coopération bilatérale dans le Sahel central. J'ai par ailleurs décidé de ne pas signer de nouveaux engagements bilatéraux avec des régimes issus de coups d'État. Dans ce contexte, il est dès lors d'autant plus important que nous puissions continuer à compter dans cette région sur de nombreuses ONG luxembourgeoises et internationales ainsi que sur des partenaires multilatéraux et humanitaires qui apportent une contribution importante à nos interventions bilatérales.

Je tiens également à souligner le rôle clé que jouent nos partenaires multilatéraux dans notre action et dans

la réalisation de nos objectifs. Environ 30 % de l'aide publique au développement est réservée chaque année au soutien des programmes et projets des organisations multilatérales afin de contribuer à la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable du Programme 2030 des Nations unies. La collaboration avec de nombreuses agences multilatérales se base sur des accords de partenariat pluriannuels par lesquels nous nous engageons à fournir un soutien prévisible et à long terme visant à faciliter l'efficacité et l'impact des actions de nos partenaires.

Quant aux ONG, leur proximité avec les communautés locales, leur connaissance approfondie des besoins et des réalités des populations bénéficiaires et leur expertise sectorielle constituent des atouts importants dans la mise en œuvre de la stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise. Au cours de l'année 2023, 24 accords-cadres pluriannuels de développement ont été cofinancés, tandis que 29 nouveaux projets de développement ont été soutenus suite à deux appels à propositions lancés par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire.

Outre nos partenaires, l'un des points forts de la Coopération luxembourgeoise est sans aucun doute la continuité dont nous faisons preuve dans nos actions. Le Luxembourg se distingue depuis des années par la constance de ses efforts dans la lutte contre la pauvreté et la promotion d'un développement plus durable et je me félicite que l'année 2023 n'ait pas fait exception à ce principe. Avec un montant total record de 536,47 millions d'euros, le Luxembourg a poursuivi l'allocation de près de 1 % du revenu national brut à l'aide publique

au développement en 2023, un engagement auquel nous tenons depuis 2009 et qui place le Grand-Duché parmi les pays les plus investis dans la lutte en faveur des plus démunis.

Bien que nous ayons raison d'être fiers de cet accomplissement, il est indéniable qu'il reste encore un long chemin à parcourir pour atteindre les objectifs de développement globaux. Face à cette réalité, il est donc essentiel que nous, en tant que pays, continuions à assumer nos responsabilités internationales. C'est pourquoi le gouvernement a clairement réaffirmé dans l'accord de coalition son engagement à consacrer 1% du revenu national brut à l'aide publique au développement dans les années à venir.

Enfin, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier et exprimer mon respect à l'ensemble des acteurs de la Coopération luxembourgeoise. C'est grâce à leur travail acharné et à leur volonté inébranlable que nous parvenons à obtenir des changements concrets et positifs à travers nos interventions. Je me réjouis de notre collaboration future et suis convaincu qu'ensemble, nous parviendrons à relever les grands défis de demain.

**Xavier Bettel**

Ministre de la Coopération  
et de l'Action humanitaire



# RÉUNIONS ET DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS EN 2023

1

## JANVIER

**23-27/01** Visite de travail au Costa Rica

2

## FÉVRIER

**02/02** Cérémonie de signature des Accords-cadres développement

**09/02** Entrevue avec Ilan Baruch, ancien ambassadeur d'Israël en Afrique du Sud, et Ashraf al-Ajrami, politicien palestinien

**10/02** VTC avec Vincent Biruta, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Rwanda

3

## MARS

**7/03** 22<sup>e</sup> Commission de Partenariat entre la République du Cabo Verde et le Grand-Duché de Luxembourg à Praia

**9/03** Déjeuner de travail avec Alfred Hannig, Directeur général de l'AFI (Alliance for Financial Inclusion)

**10/03** Déjeuner avec Olivier De Schutter, Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme

**27/03** Signature de la 2<sup>e</sup> phase de financement de l'Alliance for Financial Inclusion (2022-2026)

**30/03** Discours de clôture au workshop « L'Impact des Politiques de Développement – La coopération entre le Luxembourg et le Sénégal »

4

## AVRIL

**18/04** Conférence diplomatique 2023

**19/04** Conférence de presse sur l'initiative citoyenne européenne « Good clothes, Fair Pay » avec l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg

**19/04** Entrevue de courtoisie avec Edna Maria Monteiro Marta, Ambassadrice du Cabo Verde au Luxembourg

**19/04** Rencontre avec Thomas Kallstenius, CEO du LIST et signature d'un *Memorandum of Understanding*

**20/04** 4<sup>e</sup> édition de la Foire « Bildung fir Nohalteg Entwécklung » (BNE Foire) au Forum Geesseknäppchen

**20/04** Entrevue avec Tlaleng Mofokeng, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à la santé

5

## MAI

**17/05** VTC avec Mazamesso Assih, ministre de l'Inclusion financière et de l'organisation du secteur informel du Togo

**21/05** Session de printemps de l'assemblée parlementaire de l'OTAN

**26/05** Présentation du Financing Innovation Tool chez Arendt&Medernach

**30/05** VTC avec Yuliia Svyrydenko, Première Vice-Première Ministre et Ministre de l'Economie de l'Ukraine

**31/05** VTC avec Oleksandr Kubrakov, Vice-Premier Ministre de la Restauration et Ministre des Territoires, des Communautés et des Infrastructures de l'Ukraine

---

# 6

## JUIN

**9/06** Ouverture du Global Green Growth Institute (GGGI) au Luxembourg  
**13/06** Réunion annuelle du Microinsurance Network (MiN) (« June Member Meeting »)  
**16/06** Visite de travail de Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)  
**22/06** Participation au Sommet pour un nouveau pacte financier mondial à Paris et rencontre avec Esther Duflo  
**28/06** Participation au « Pitch-Event » du Humanitarian Innovation Accelerator à Luxembourg  
**29/06** Entrevue avec Amnesty International  
**30/06** Lët'z Cooperate

---

# 8

## AOÛT

**11/08** « Humanitarian Mission Kick Off » avec l'asbl LUkraine à Luxembourg  
**18/08** Réunion de travail avec Anja Nitzsche, Responsable de la division des partenariats et de la mobilisation des ressources du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)

---

# 9

## SEPTEMBRE

**7-9/09** Visite de travail en Ukraine  
**13/09** Signature d'un Memorandum of Understanding (MoU) avec l'ONG HALO Trust  
**18-20/09** Participation au Sommet sur les Objectifs de développement durable à New York  
**20/09** Vernissage de l'exposition « EDULINK – Athénée Action Humanitaire » à l'Athénée de Luxembourg  
**29/09** Conférence de presse de bilan sur les activités de la Coopération luxembourgeoise pour 2020-2023

---

# 11

## NOVEMBRE

**17/11** Passation des pouvoirs de Franz Fayot à Xavier Bettel

---

# 7

## JUILLET

**3/07** Signature d'une convention avec la Luxembourg House of Cybersecurity  
**4/07** Entrevue bilatérale avec Jagan Chapagain, Secrétaire général de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
**4/07** 15<sup>e</sup> Commission de Partenariat entre le Niger et le Luxembourg  
**5/07** Participation au Forum International Francophone de l'Evaluation 2023  
**5/07** Signature d'un Memorandum of Understanding relatif à la contribution luxembourgeoise au Fonds pour la Jeune Création Francophone avec le Film Fund Luxembourg  
**12/07** Entrevue avec Maxime Katz, activiste politique russe  
**12/07** VTC avec Oleksandr Kubrakov, Vice-Premier Ministre de la Restauration et Ministre des Territoires, des Communautés et des Infrastructures de l'Ukraine  
**17/07** Signature de l'Accord-cadre de coopération avec le Costa Rica à Bruxelles  
**18/07** Cérémonie de signature des accords de contribution au Fonds pour l'inclusion financière (FIF)  
**19/07** 16<sup>e</sup> Commission de Partenariat entre la République du Sénégal et le Grand-Duché de Luxembourg  
**19/07** Entrevue avec Phoukhong Sisoulath, Ambassadeur du Laos

---

# 10

## OCTOBRE

**3/10** VTC – Commission bilatérale avec le Kosovo  
**3/10** Conférence de presse sur les nouveaux vêtements de travail SOCOM avec l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg dans le cadre du mandat « Rethink Your Clothes »  
**15-19/10** Visite de travail au Togo dans le cadre de la Semaine africaine de la Microfinance

---

# 12

## DÉCEMBRE

**13/12** Participation au Forum Mondial sur les Réfugiés à Genève

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of overlapping, irregular polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines extending from the top and sides towards the center, and others forming a more complex, interconnected shape in the upper left quadrant.

# **L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2023**



## ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2023

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE définit l'aide publique au développement (APD) comme « l'aide fournie par les États dans le but expresse de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement ».

Les données sur l'APD sont publiées par l'OCDE deux fois par an, notamment au printemps (rapport préliminaire) et en automne (rapport final). Le rapport préliminaire fournit une vue globale sur l'APD en excluant les informations qui concernent les secteurs d'intervention et la localisation géographique. Le rapport final présente les données définitives incluant la répartition détaillée par secteur et par pays.

En 2023, l'APD luxembourgeoise s'est établie à 536,47 millions d'euros et représente 0,99 % du revenu national brut (RNB). En termes réels, en considérant l'inflation, l'APD luxembourgeoise a baissé de 1,8 % par rapport à l'année 2022, mais si on considère les montants en termes absolus, l'APD luxembourgeoise a connu une augmentation de 6,5 % par rapport à 2022. Le Luxembourg figure donc toujours - aux côtés de la Norvège (1,09 %), de la Suède (0,91 %), de l'Allemagne (0,79 %) et du Danemark (0,74 %) - parmi le petit nombre de pays membre de l'OCDE qui ont maintenu leur APD à un niveau égal ou supérieur à 0,7 % du RNB. En termes absolus, les États-Unis restent le bailleur le plus généreux, suivis par l'Allemagne, l'Union européenne, le Japon et le Royaume-Uni.

Sur le plan international, l'aide publique au développement a atteint un niveau sans précédent de 223,7 milliards de dollars en 2023, soit une augmentation de 1,8 % en termes réels par rapport à 2022. Ceci représente 0,37 % du RNB combiné des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE et le niveau le plus élevé jamais atteint. La hausse de l'aide publique mondiale dans les dernières années s'explique en grande partie par les dépenses liées à la pandémie

Covid-19, par l'aide à l'Ukraine ainsi qu'à l'aide envers la Cisjordanie et la bande de Gaza.



## VENTILATION DE L'APD PAR MINISTÈRE EN 2023

En 2023, le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur a géré 82,21 % de l'aide publique au développement, soit 441,05 millions d'euros (dont 431,77 millions d'euros pour la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire).

Les 17,79 % restants résultent de contributions effectuées par le ministère des Finances (9,51 %), par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (0,04 %), par le ministère de la Digitalisation (0,04 %), par le ministère de la Culture (0,03 %), ainsi que par la contribution luxembourgeoise versée au budget général de l'UE - en dehors du Fonds européen de développement (FED) - qui a été affectée par la Commission européenne à des fins de coopération au développement en 2023 (43,82 millions d'euros, soit 8,17 % de l'APD luxembourgeoise).

Notons à ce titre que l'aide luxembourgeoise déboursée à travers l'ensemble des organismes de l'Union, y compris la contribution luxembourgeoise au FED, s'élève à 49,05 millions d'euros.

Le tableau récapitulatif ci-dessous (**APD par ministère**) donne un aperçu détaillé des dépenses par article budgétaire et par ministère effectuées en 2023 et qui ont été notifiées comme APD au Comité d'aide au développement de l'OCDE.

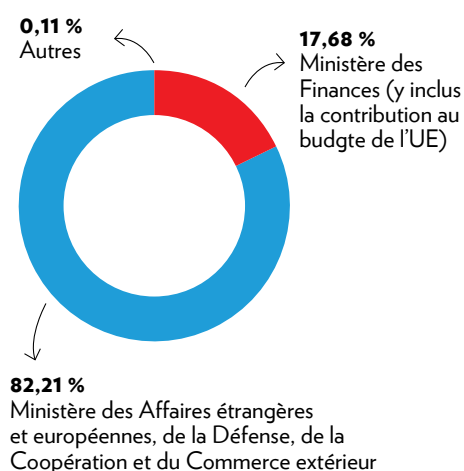
| ARTICLE BUDGÉTAIRE                                                                                          | MINISTÈRE                                                                                                                                                                                                                                     | CRÉDIT VOTÉ   | PART APD EN 2023 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------|
| Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur |                                                                                                                                                                                                                                               | 484.912.052 € | 441.054.127 €    |
| Direction politique                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                               | 15.842.694 €  | 7.053.317 €      |
| 01.0.12.253                                                                                                 | Activités en relation avec la candidature du Luxembourg pour un siège de membre au Conseil des Droits de l'Homme, département et missions diplomatiques                                                                                       | 700.000 €     | 72.000 €         |
|                                                                                                             | Ambassades dans les pays en développement                                                                                                                                                                                                     |               | 3.392.767 €      |
| 01.2.35.030                                                                                                 | Contributions obligatoires aux divers budgets et aux autres dépenses communes des institutions internationales et frais s'y rattachant ; autres dépenses à caractère international                                                            | 8.858.494 €   | 1.980.615 €      |
| 01.2.35.031                                                                                                 | Subventions à des institutions et organisations internationales ; subventions pour le financement d'actions internationales de secours et de solidarité                                                                                       | 1.110.000 €   | 943.059 €        |
| 01.2.35.032                                                                                                 | Contributions obligatoires à des opérations de maintien de la paix sous les égides d'organisations internationales ainsi qu'aux mécanismes de gestion de crise de l'UE                                                                        | 4.201.360 €   | 559.275 €        |
| 01.2.35.033                                                                                                 | Contributions volontaires à des missions de gestion civile ou militaire de crise d'organisations internationales                                                                                                                              | 52.000 €      | 52.000 €         |
| 01.2.35.060                                                                                                 | Contributions volontaires à des actions internationales à caractères politiques ou économiques                                                                                                                                                | 280.000 €     | 53.600 €         |
| Direction des relations économiques internationales                                                         |                                                                                                                                                                                                                                               | 1.100.000 €   | 1.072.023 €      |
| 01.3.35.040                                                                                                 | Assistance économique et technique, actions humanitaires et actions de formation sur le plan international                                                                                                                                    | 1.100.000 €   | 1.072.023 €      |
| Direction de l'immigration                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                               | 120.500 €     | 59.026 €         |
| 01.4.33.300                                                                                                 | Aides bilatérales ou multilatérales à la réinsertion des rapatriés ainsi qu'en faveur d'actions visant une meilleure gestion des flux migratoires ; subventions poursuivant le même objectif à des organisations internationales et à des ONG | 25.000 €      | 12.500 €         |
| 01.4.35.030                                                                                                 | Contributions obligatoires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union Européenne                                                                                                                                           | 46.500 €      | 46.526 €         |
| Direction de la défense                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                               | 35.453.000    | 1.100.000 €      |
| 01.5.35.035                                                                                                 | Contributions du Luxembourg et assistance aux partenaires dans le contexte de missions et d'opérations internationales effectuées dans le cadre de la politique de Défense                                                                    | 35.453.000 €  | 1.100.000 €      |
| Direction de la coopération au développement                                                                |                                                                                                                                                                                                                                               | 432.395.858 € | 431.769.761 €    |
| 01.7.11.005                                                                                                 | Rémunération du personnel                                                                                                                                                                                                                     | 6.977.440 €   | 3.318.811 €      |
| 01.7.12.012                                                                                                 | Frais de route et de séjour et de voyages statutaires à l'étranger effectués dans le cadre de missions de coopération au développement et d'action humanitaire                                                                                | 650.000 €     | 639.615 €        |
| 01.7.12.050                                                                                                 | Frais de port                                                                                                                                                                                                                                 | 11.000 €      | 6.099 €          |
| 01.7.12.120                                                                                                 | Efficacité de l'aide au développement : Expertise, suivi, contrôle et évaluation de projets et de programmes de coopération au développement                                                                                                  | 1.100.000 €   | 828.764 €        |
| 01.7.12.140                                                                                                 | Actions d'information et de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement                                                                                                                  | 350.000 €     | 223.852 €        |
| 01.7.12.190                                                                                                 | Actions de formation, d'études et de recherche ; séminaires et conférences                                                                                                                                                                    | 200.000 €     | 17.860 €         |
| 01.7.12.230                                                                                                 | Frais en relation avec des actes et manifestations de la vie publique à caractère protocolaire ou social ; dépenses diverses (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)                                                            | 300.000 €     | 28.252 €         |
| 01.7.32.020                                                                                                 | Congé de la coopération au développement : indemnités compensatoires et indemnités forfaitaires                                                                                                                                               | 100.000 €     | 39.795 €         |
| 01.7.33.000                                                                                                 | Participation aux frais d'organisations non gouvernementales (ONG) pour la réalisation d'actions de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement et autres mesures à cet effet            | 4.000.000 €   | 3.829.153 €      |

| ARTICLE BUDGÉTAIRE                                     | MINISTÈRE                                                                                                                                                                                 | CRÉDIT VOTÉ          | PART APD EN 2023        |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------|
| 01.7.33.010                                            | Subventions aux frais du Cercle de coopération des organisations non gouvernementales et autres mesures visant à promouvoir la coopération au développement                               | 485.000 €            | 484.633 €               |
| 01.7.35.000                                            | Coopération au développement : contributions à des programmes d'assistance économique et technique et aux actions humanitaires de l'Union Européenne ; dépenses diverses dans le même but | 6.000.000 €          | 5.998.440 €             |
| 01.7.35.030                                            | Coopération au développement : contributions aux budgets, aux programmes et à des priorités thématiques d'institutions internationales autres que l'Union Européenne                      | 54.000.000 €         | 53.936.100 €            |
| 01.7.35.032                                            | Coopération au développement : contributions obligatoires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union Européenne                                                        | 500.000 €            | 390.503 €               |
| FCD                                                    | Fonds de la Coopération au Développement                                                                                                                                                  | 357.652.218 €        | 364.640.954 €           |
| <b>Remboursements</b>                                  |                                                                                                                                                                                           |                      | <b>-2.613.070 €</b>     |
| <b>Ministère de la Culture</b>                         |                                                                                                                                                                                           | <b>270.300 €</b>     | <b>133.542 €</b>        |
| 02.0.35.030                                            | Contributions et cotisations à l'U.N.E.S.C.O.                                                                                                                                             | 227.500 €            | 133.542 €               |
| <b>Ministère des Finances</b>                          |                                                                                                                                                                                           | <b>49.757.685 €</b>  | <b>51.027.142 €</b>     |
| 34.0.54.030                                            | Participation aux programmes et projets des institutions financières internationales et aide au développement                                                                             | 18.000.000 €         | 18.000.100 €            |
| 34.0.54.032                                            | Participations aux programmes de l'agence de transfert de technologie financière (ATTF)                                                                                                   | 1.305.000 €          | 927.532 €               |
| 34.8.84.037                                            | Bons du Trésor émis et à émettre au profit d'organisations financières internationales : alimentation du Fonds de la dette publique en couverture de leur amortissement                   | 28.880.000 €         | 31.507.048 €            |
| <b>Fonds de lutte contre le trafic de stupéfiants</b>  |                                                                                                                                                                                           |                      | <b>592.462 €</b>        |
| <b>Union européenne</b>                                |                                                                                                                                                                                           | <b>663.500.000 €</b> | <b>43.818.509 €</b>     |
| 04.0.35.001                                            | Contribution au budget de l'UE                                                                                                                                                            | 663.500.000,00 €     | 43.818.509 €            |
| <b>Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale</b> |                                                                                                                                                                                           | <b>378.000 €</b>     | <b>235.624 €</b>        |
| 14.0.35.060                                            | Contributions à des organismes internationaux                                                                                                                                             | 378.000 €            | 235.624 €               |
| <b>Ministère de la Digitalisation</b>                  |                                                                                                                                                                                           | <b>165.000.000 €</b> | <b>198.798 €</b>        |
| 24.1.41.050                                            | Dotation dans l'intérêt du fonctionnement du CTIE                                                                                                                                         | 165.000.000 €        | 198.798 €               |
| <b>Total APD nette</b>                                 |                                                                                                                                                                                           |                      | <b>536.467.742 €</b>    |
| <b>RNB</b>                                             |                                                                                                                                                                                           | <b>0,99 %</b>        | <b>54.420.000.000 €</b> |

## RÉPARTITION DE L'APD EN %

|                                                                                                             |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur | 82,21 % |
| dont Direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire                                | 80,48 % |
| dont autres Directions                                                                                      | 1,73 %  |
| Ministère des Finances                                                                                      | 9,51 %  |
| Contribution au budget de l'UE                                                                              | 8,17 %  |
| Ministère de la Culture                                                                                     | 0,03 %  |
| Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale                                                             | 0,04 %  |
| Ministère de la Digitalisation                                                                              | 0,04 %  |
|                                                                                                             | 100 %   |

## TOTAL DE L'APD DÉCAISSÉ PAR LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX 2023





## VENTILATION DE L'APD PAR TYPE DE COOPÉRATION EN 2023

Le tableau ci-dessous (**répartition de l'APD brute**) renseigne sur la ventilation par type de coopération de l'ensemble des dépenses d'APD du Luxembourg en 2023 en suivant les règles du CAD.

Il en ressort que la coopération bilatérale au sens du CAD représente 73,21 % de l'ensemble des dépenses (FCD et articles budgétaires), contre 26,79 % consacrés à la coopération multilatérale.

L'aide humanitaire, qui est incluse dans la coopération bilatérale, a représenté 18,60 % de l'APD en 2023.

Les ONG ont géré un cinquième de l'aide publique au développement luxembourgeoise (19,87 %), dont 15,22 % pour les ONG luxembourgeoises agréées auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes.

La différence entre APD brute et nette s'explique par les remboursements réalisés au bénéfice du Fonds pour la coopération au développement (FCD), voire directement de la Trésorerie de l'Etat en cours d'exercice (cf. point 5 infra).

| RÉPARTITION DE L'APD BRUTE                                                     | 2023             | % DE LA COOP. BI-LATÉRALE | % DE L'APD | DONT AIDE HUMANITAIRE | % AIDE HUMANITAIRE BILATÉRALE | % DE L'APD |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------|------------|-----------------------|-------------------------------|------------|
| Coopération bilatérale brute                                                   | 394.669.629,14 € | 100,00 %                  | 73,21 %    | 99.779.038,65 €       | 25,28 %                       | 18,60 %    |
| Programmes et projets mis en œuvre par Lux-Development                         | 143.162.761,55 € | 36,27 %                   | 26,56 %    | 546.245,63 €          | 0,55 %                        | 0,10 %     |
| Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux | 101.080.082,34 € | 25,61 %                   | 18,75 %    | 40.307.913,13 €       | 40,40 %                       | 7,48 %     |
| Autres programmes et projets bilatéraux (BI-MAE hors ONG et agences)           | 26.726.338,35 €  | 6,77 %                    | 4,96 %     | 14.510.122,11 €       | 14,54 %                       | 2,69 %     |
| Coopération mise en œuvre par les ONG                                          | 107.122.605,47 € | 27,14 %                   | 19,87 %    | 40.764.757,78 €       | 40,86 %                       | 7,56 %     |
| dont ONG nationales                                                            | 82.061.498,44 €  | 20,79 %                   | 15,22 %    | 23.478.897,77 €       | 23,53 %                       | 4,36 %     |
| dont ONG internationales                                                       | 22.508.284,91 €  | 5,70 %                    | 4,18 %     | 16.875.860,00 €       | 16,91 %                       | 3,13 %     |
| dont ONG basées dans un pays en développement                                  | 2.552.822,12 €   | 0,65 %                    | 0,47 %     | 410.000,01 €          | 0,41 %                        | 0,08 %     |
| Appui aux programmes                                                           | 4.079.766,51 €   | 1,03 %                    | 0,76 %     | -                     | 0,00 %                        | 0,00 %     |
| Autres                                                                         | 12.498.074,91 €  | 3,17 %                    | 2,32 %     | 3.650.000,00 €        | 3,66 %                        | 0,68 %     |

| RÉPARTITION DE L'APD BRUTE          | 2023             | % DE LA COOP. MULTILATÉRALE | % DE L'APD |
|-------------------------------------|------------------|-----------------------------|------------|
| Coopération multilatérale brute     | 144.411.183,30 € | 100 %                       | 26,79 %    |
| Organismes des Nations unies        | 52.914.872,24 €  | 36,64 %                     | 9,82 %     |
| Institutions de l'Union européenne  | 49.052.148,57 €  | 33,97 %                     | 9,10 %     |
| Banque mondiale & FMI               | 22.156.800,00 €  | 15,34 %                     | 4,11 %     |
| Banques régionales de développement | 6.514.148,00 €   | 4,51 %                      | 1,21 %     |
| Autres                              | 13.773.214,49 €  | 9,54 %                      | 2,55 %     |
| APD brute                           | 539.080.812,43 € |                             | APD/RNB    |
| Recettes                            | -2.613.070,18 €  |                             |            |
| APD nette (hors recettes)           | 536.467.742,25 € |                             | 0,99 %     |



## VENTILATION DE L'APD PAR SECTEURS D'INTERVENTION EN 2023

Le tableau suivant (**APD par secteurs**) renseigne sur la ventilation sectorielle de l'ensemble des dépenses d'APD du Luxembourg en 2023.

En 2023, la Coopération luxembourgeoise continue de se concentrer sur les secteurs regroupés dans la catégorie des infrastructures et services sociaux, qui représentent 31,63 % de l'ensemble de l'aide (et 39,74 % de l'aide bilatérale). À l'intérieur de cette catégorie, sont regroupés l'éducation, la santé, la politique en matière de population/santé et fertilité, la distribution d'eau et assainissement, le soutien à la gouvernance et à la société civile ainsi que l'infrastructure et les services sociaux divers.

La catégorie aide humanitaire représente 18,51 % de l'aide (24,36 % de l'aide bilatérale).

La catégorie des infrastructures et services économiques a représenté 6,73 % de l'aide (9,19 % de l'aide bilatérale), les deux principales sous-catégories étant celle des investissements dans le secteur des banques et services financiers (finance inclusive) et celle des communications.

Les appuis à destination plurisectorielle ou transversale ont représenté 5,50 % de l'APD (6,01 % de l'aide bilatérale).

La catégorie du secteur de production représente 4,06 % de l'APD en 2023 (5,21 % de l'aide bilatérale), l'essentiel étant dédié au secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Notons finalement que dans le cadre de l'APD multilatérale, la plupart des investissements (83 %) ne peut pas être affectée à un secteur précis. Ceci s'explique par la nature même de l'aide multilatérale qui est constituée des contributions directes, obligatoires ou volontaires, au budget général des agences multilatérales.

| VENTILATION SECTORIELLE DE L'APD BILATÉRALE & MULTILATÉRALE BRUTE | APD BILATÉRALE      | %              | APD MULTILATÉRALE   | %             | TOTAL PAR SECTEUR   | %             |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------|---------------------|---------------|---------------------|---------------|
| Infrastructure et services sociaux                                | 156.842.236 €       | 39,74 %        | 13.648.026 €        | 9,45 %        | 170.490.261 €       | 31,63 %       |
| <b>Education</b>                                                  | <b>53.009.892 €</b> | <b>13,43 %</b> | <b>- €</b>          | <b>0,00 %</b> | <b>53.009.892 €</b> | <b>9,83 %</b> |
| dont éducation, niveau non spécifié                               | 20.383.036 €        | 5,16 %         | - €                 | 0,00 %        | 20.383.036 €        | 3,78 %        |
| dont éducation de base                                            | 6.511.231 €         | 1,65 %         | - €                 | 0,00 %        | 6.511.231 €         | 1,21 %        |
| dont éducation secondaire                                         | 24.952.758 €        | 6,32 %         | - €                 | 0,00 %        | 24.952.758 €        | 4,63 %        |
| dont éducation post-secondaire                                    | 1.162.868 €         | 0,29 %         | - €                 | 0,00 %        | 1.162.868 €         | 0,22 %        |
| <b>Santé</b>                                                      | <b>33.468.784 €</b> | <b>8,48 %</b>  | <b>12.500.000 €</b> | <b>8,66 %</b> | <b>45.968.784 €</b> | <b>8,53 %</b> |
| dont santé, général                                               | 26.576.867 €        | 6,73 %         | 8.900.000 €         | 6,16 %        | 35.476.867 €        | 6,58 %        |
| dont santé de base                                                | 6.523.437 €         | 1,65 %         | 3.600.000 €         | 2,49 %        | 10.123.437 €        | 1,88 %        |
| dont maladies non-transmissibles                                  | 368.480 €           | 0,09 %         | - €                 | 0,00 %        | 368.480 €           | 0,07 %        |
| <b>Politique en matière de population/santé et fertilité</b>      | <b>9.169.373 €</b>  | <b>2,32 %</b>  | <b>- €</b>          | <b>0,00 %</b> | <b>9.169.373 €</b>  | <b>1,70 %</b> |
| <b>Distribution d'eau et assainissement</b>                       | <b>11.236.121 €</b> | <b>2,85 %</b>  | <b>- €</b>          | <b>0,00 %</b> | <b>11.236.121 €</b> | <b>2,08 %</b> |
| <b>Gouvernement et société civile</b>                             | <b>30.334.543 €</b> | <b>7,69 %</b>  | <b>1.148.026 €</b>  | <b>0,79 %</b> | <b>31.482.569 €</b> | <b>5,84 %</b> |
| dont gouvernement et société civile - général                     | 29.338.024 €        | 7,43 %         | 46.526 €            | 0,03 %        | 29.384.550 €        | 5,45 %        |
| dont politiques publiques et gestion administrative               | 1.615.475 €         | 0,41 %         | - €                 | 0,00 %        | 1.615.475 €         | 0,30 %        |
| dont gestion des finances publiques                               | 3.428.719 €         | 0,87 %         | - €                 | 0,00 %        | 3.428.719 €         | 0,64 %        |

| <b>VENTILATION SECTORIELLE<br/>DE L'APD BILATÉRALE &amp;<br/>MULTILATÉRALE BRUTE</b>                      | <b>APD<br/>BILATÉRALE</b> | <b>%</b>      | <b>APD<br/>MULTILATÉRALE</b> | <b>%</b>      | <b>TOTAL PAR<br/>SECTEUR</b> | <b>%</b>      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------|------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
| dont décentralisation et soutien<br>aux administrations infranationales                                   | 3.050.399 €               | 0,77 %        | - €                          | 0,00 %        | 3.050.399 €                  | 0,57 %        |
| dont organisations et institutions<br>pour la lutte contre la corruption                                  | 878.905 €                 | 0,22 %        | - €                          | 0,00 %        | 878.905 €                    | 0,16 %        |
| dont politique fiscale et soutien<br>à l'administration fiscale                                           | 1.103.228 €               | 0,28 %        | - €                          | 0,00 %        | 1.103.228 €                  | 0,20 %        |
| dont développement des services<br>légaux et judiciaires                                                  | 3.540.898 €               | 0,90 %        | - €                          | 0,00 %        | 3.540.898 €                  | 0,66 %        |
| dont Immigration                                                                                          | - €                       | 0,00 %        | 46.526 €                     | 0,03 %        | 46.526 €                     | 0,01 %        |
| dont participation démocratique<br>et société civile                                                      | 2.304.441 €               | 0,58 %        | - €                          | 0,00 %        | 2.304.441 €                  | 0,43 %        |
| dont Élections                                                                                            | 83.794 €                  | 0,02 %        | - €                          | 0,00 %        | 83.794 €                     | 0,02 %        |
| dont médias et liberté de<br>l'information                                                                | 174.000 €                 | 0,04 %        | - €                          | 0,00 %        | 174.000 €                    | 0,03 %        |
| dont droits de la personne                                                                                | 8.898.300 €               | 2,25 %        | - €                          | 0,00 %        | 8.898.300 €                  | 1,65 %        |
| dont organisations et mouvements<br>de défense des droits des femmes<br>et institutions gouvernementales  | 404.308 €                 | 0,10 %        | - €                          | 0,00 %        | 404.308 €                    | 0,07 %        |
| dont élimination de la violence à<br>l'égard des femmes et des filles                                     | 3.843.057 €               | 0,97 %        | - €                          | 0,00 %        | 3.843.057 €                  | 0,71 %        |
| dont faciliter la migration et la<br>mobilité de façon ordonnée, sans<br>danger, régulière et responsable | 12.500 €                  | 0,00 %        | - €                          | 0,00 %        | 12.500 €                     | 0,00 %        |
| dont conflits, paix et sécurité                                                                           | 996.519 €                 | 0,25 %        | 1.101.499 €                  | 0,76 %        | 2.098.018 €                  | 0,39 %        |
| <b>Infrastructure et services sociaux<br/>divers</b>                                                      | <b>19.623.522 €</b>       | <b>4,97 %</b> | <b>- €</b>                   | <b>0,00 %</b> | <b>19.623.522 €</b>          | <b>3,64 %</b> |
| <b>Infrastructure et services<br/>économiques</b>                                                         | <b>36.287.929 €</b>       | <b>9,19 %</b> | <b>- €</b>                   | <b>0,00 %</b> | <b>36.287.929 €</b>          | <b>6,73 %</b> |
| Communications                                                                                            | 4.130.142 €               | 1,05 %        | - €                          | 0,00 %        | 4.130.142 €                  | 0,77 %        |
| Énergie : production, distribution<br>et efficacité - général                                             | 1.797.962 €               | 0,46 %        | - €                          | 0,00 %        | 1.797.962 €                  | 0,33 %        |
| Banques et services financiers                                                                            | 22.978.569 €              | 5,82 %        | - €                          | 0,00 %        | 22.978.569 €                 | 4,26 %        |
| Entreprises et autres services                                                                            | 7.381.255 €               | 1,87 %        | - €                          | 0,00 %        | 7.381.255 €                  | 1,37 %        |
| <b>Production</b>                                                                                         | <b>20.580.609 €</b>       | <b>5,21 %</b> | <b>1.300.000 €</b>           | <b>0,90 %</b> | <b>21.880.609 €</b>          | <b>4,06 %</b> |
| Agriculture, sylviculture et pêche                                                                        | 20.007.260 €              | 5,07 %        | 1.300.000 €                  | 0,90 %        | 21.307.260 €                 | 3,95 %        |
| Industries manufacturières, industries<br>extractives, construction                                       | 573.349 €                 | 0,15 %        | - €                          | 0,00 %        | 573.349 €                    | 0,11 %        |
| <b>Destination plurisectorielle<br/>ou transversale</b>                                                   | <b>23.710.344 €</b>       | <b>6,01 %</b> | <b>5.952.900 €</b>           | <b>4,12 %</b> | <b>29.663.244 €</b>          | <b>5,50 %</b> |
| Protection de l'environnement                                                                             | 7.289.317 €               | 1,85 %        | 5.952.900 €                  | 4,12 %        | 13.242.217 €                 | 2,46 %        |
| <b>Autres multi secteurs</b>                                                                              | <b>16.421.027 €</b>       | <b>4,16 %</b> | <b>- €</b>                   | <b>0,00 %</b> | <b>16.421.027 €</b>          | <b>3,05 %</b> |
| dont aide plurisectorielle                                                                                | 6.934.051 €               | 1,76 %        | - €                          | 0,00 %        | 6.934.051 €                  | 1,29 %        |
| dont développement et gestion<br>urbaine                                                                  | 71.169 €                  | 0,02 %        | - €                          | 0,00 %        | 71.169 €                     | 0,01 %        |
| dont développement rural                                                                                  | 8.325.040 €               | 2,11 %        | - €                          | 0,00 %        | 8.325.040 €                  | 1,54 %        |
| dont réduction des risques<br>de catastrophe                                                              | 390.703 €                 | 0,10 %        | - €                          | 0,00 %        | 390.703 €                    | 0,07 %        |

| <b>VENTILATION SECTORIELLE<br/>DE L'APD BILATÉRALE &amp;<br/>MULTILATÉRALE BRUTE</b> | <b>APD<br/>BILATÉRALE</b> | <b>%</b>        | <b>APD<br/>MULTILATÉRALE</b> | <b>%</b>        | <b>TOTAL PAR<br/>SECTEUR</b> | <b>%</b>        |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|
| dont programmes de sécurité<br>alimentaire des ménages                               | 565.241 €                 | 0,14 %          | - €                          | 0,00 %          | 565.241 €                    | 0,10 %          |
| dont éducation et formation<br>plurisectorielles                                     | 134.824 €                 | 0,03 %          | - €                          | 0,00 %          | 134.824 €                    | 0,03 %          |
| <b>Aide alimentaire<br/>développementale/sécurité<br/>alimentaire</b>                | <b>2.292.866 €</b>        | <b>0,58 %</b>   | <b>- €</b>                   | <b>0,00 %</b>   | <b>2.292.866 €</b>           | <b>0,43 %</b>   |
| <b>Aide humanitaire</b>                                                              | <b>96.129.039 €</b>       | <b>24,36 %</b>  | <b>3.650.000 €</b>           | <b>2,53 %</b>   | <b>99.779.039 €</b>          | <b>18,51 %</b>  |
| <b>Intervention d'urgence</b>                                                        | <b>83.884.101 €</b>       | <b>21,25 %</b>  | <b>3.650.000 €</b>           | <b>2,53 %</b>   | <b>87.534.101 €</b>          | <b>16,24 %</b>  |
| dont assistance matérielle<br>et services d'urgence                                  | 55.610.472 €              | 14,09 %         | 3.650.000 €                  | 2,53 %          | 59.260.472 €                 | 10,99 %         |
| dont services de soins de santé de<br>base dans les situations d'urgence             | 2.557.209 €               | 0,65 %          | - €                          | 0,00 %          | 2.557.209 €                  | 0,47 %          |
| dont éducation dans les situations<br>d'urgence                                      | 150.000 €                 | 0,04 %          | - €                          | 0,00 %          | 150.000 €                    | 0,03 %          |
| dont aide alimentaire d'urgence                                                      | 15.695.914 €              | 3,98 %          | - €                          | 0,00 %          | 15.695.914 €                 | 2,91 %          |
| dont coordination des secours et<br>services de soutien et de protection             | 9.870.507 €               | 2,50 %          | - €                          | 0,00 %          | 9.870.507 €                  | 1,83 %          |
| Reconstruction et réhabilitation                                                     | 3.039.087 €               | 0,77 %          | - €                          | 0,00 %          | 3.039.087 €                  | 0,56 %          |
| Prévention des catastrophes<br>et préparation à leur survenue                        | 9.205.850 €               | 2,33 %          | - €                          | 0,00 %          | 9.205.850 €                  | 1,71 %          |
| <b>Frais administratifs des donateurs</b>                                            | <b>25.785.238 €</b>       | <b>6,53 %</b>   | <b>- €</b>                   | <b>0,00 %</b>   | <b>25.785.238 €</b>          | <b>4,78 %</b>   |
| <b>Sensibilisation</b>                                                               | <b>4.208.896 €</b>        | <b>1,07 %</b>   | <b>- €</b>                   | <b>0,00 %</b>   | <b>4.208.896 €</b>           | <b>0,78 %</b>   |
| <b>Aide aux réfugiés dans le pays<br/>donneur</b>                                    | <b>- €</b>                | <b>0,00 %</b>   | <b>- €</b>                   | <b>0,00 %</b>   | <b>- €</b>                   | <b>0,00 %</b>   |
| <b>Non affecté / non spécifié</b>                                                    | <b>28.832.474 €</b>       | <b>7,31 %</b>   | <b>119.860.258 €</b>         | <b>83,00 %</b>  | <b>148.692.731 €</b>         | <b>27,58 %</b>  |
| <b>Total aide bilatérale &amp; multilatérale<br/>ventilable par secteur</b>          | <b>394.669.629 €</b>      | <b>100,00 %</b> | <b>144.411.183 €</b>         | <b>100,00 %</b> | <b>539.080.812 €</b>         | <b>100,00 %</b> |



## LE FONDS DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EN 2023

Prévu par la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la Coopération au développement et l'action humanitaire, le Fonds de la Coopération au développement (FCD) est un instrument qui permet au ministère des Affaires étrangères et européennes de mener à bien des programmes et des projets de coopération qui s'étendent sur plusieurs années.

Le budget de l'Etat a alimenté le FCD de 357,65 millions d'euros en 2023, s'y ajoutent l'avoir disponible au 1<sup>er</sup> janvier, à savoir 15,79 millions d'euros, ainsi que les recettes en cours d'exercice (2.613.070,18 euros). Les recettes comptabilisent les remboursements par des ONG et des agences, de fonds non déboursés dans le cadre de projets cofinancés par le ministère.

En 2023, un montant total de 364,64 millions d'euros a été déboursé à charge du FCD. Lux-Development, en tant que principal mandataire dans le cadre de la mise en œuvre des projets et des programmes relevant de la coopération bilatérale gouvernementale, a bénéficié de la majeure partie, à savoir 143 millions d'euros (39,26 %).

L'aide humanitaire a été créditée de 98,85 millions d'euros (27,11 %). Suivent les organisations non gouvernementales de développement qui ont perçu 45,90 millions d'euros (12,59 %) dans le cadre du cofinancement de leurs projets et programmes et de la prise en charge d'une partie de leurs frais administratifs et les organisations et agences multilatérales (10,84 %). Le solde a été dédié aux projets mis en œuvre par le ministère directement avec d'autres partenaires (9,09 %) et le volet d'appui aux programmes (1,11 %).

### DÉBOURSEMENTS À CHARGE DU FCD EN 2023 PAR RUBRIQUE

|                                                                                   | APD                     | %               |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------|
| Programmes et projets mis en œuvre par Lux-Development                            | 143.162.761,55 €        | 39,26 %         |
| Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux    | 39.535.183,95 €         | 10,84 %         |
| Autres programmes et projets bilatéraux                                           | 33.160.820,10 €         | 9,09 %          |
| Coopération avec les ONG (accords-cadres, cofinancements et frais administratifs) | 45.897.107,50 €         | 12,59 %         |
| Appui aux programmes                                                              | 4.039.971,58 €          | 1,11 %          |
| Aide humanitaire                                                                  | 98.845.109,66 €         | 27,11 %         |
| <b>Total</b>                                                                      | <b>364.640.954,34 €</b> | <b>100,00 %</b> |



## ÉVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'aide publique au développement luxembourgeoise connaît d'abord une croissance lente mais constante.

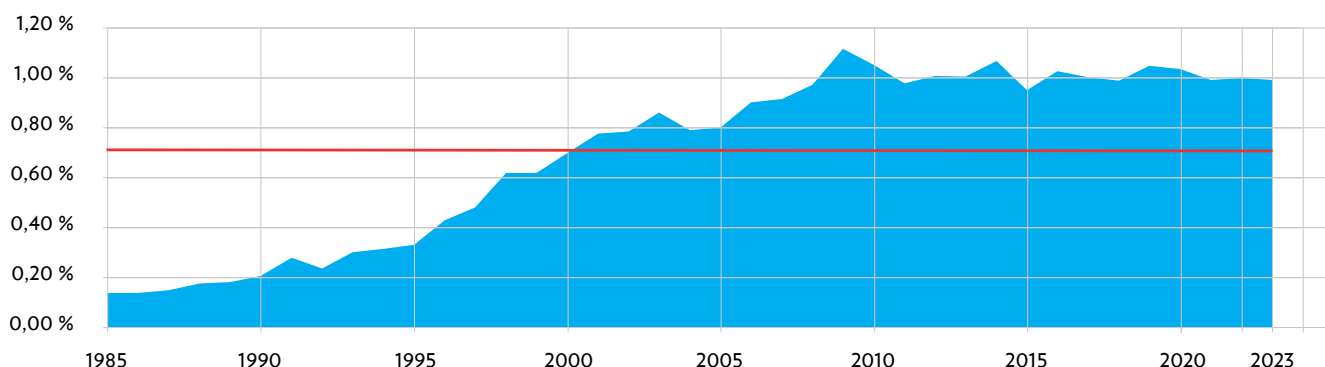
À l'occasion du Sommet de la terre à Rio de Janeiro en juin 1992, le Premier ministre Jacques Santer annonçait solennellement la volonté du Luxembourg « d'arriver à 0,7 % du RNB à l'an 2000 ». Cet objectif fut confirmé par la suite et en 1999, lors de la formation du gouvernement, il fut décidé de se fixer comme objectif le taux de 0,7 % en 2000, puis d'augmenter cette aide « en vue de se rapprocher du 1 % en fin de législature ».

La cible des 0,7 % du RNB fut atteinte comme prévu en 2000 et les années suivantes virent la confirmation de cet engagement, l'APD ne redescendant jamais sous ce seuil. En 2009, l'aide publique luxembourgeoise dépassa pour la première fois le seuil de 1 % du RNB.

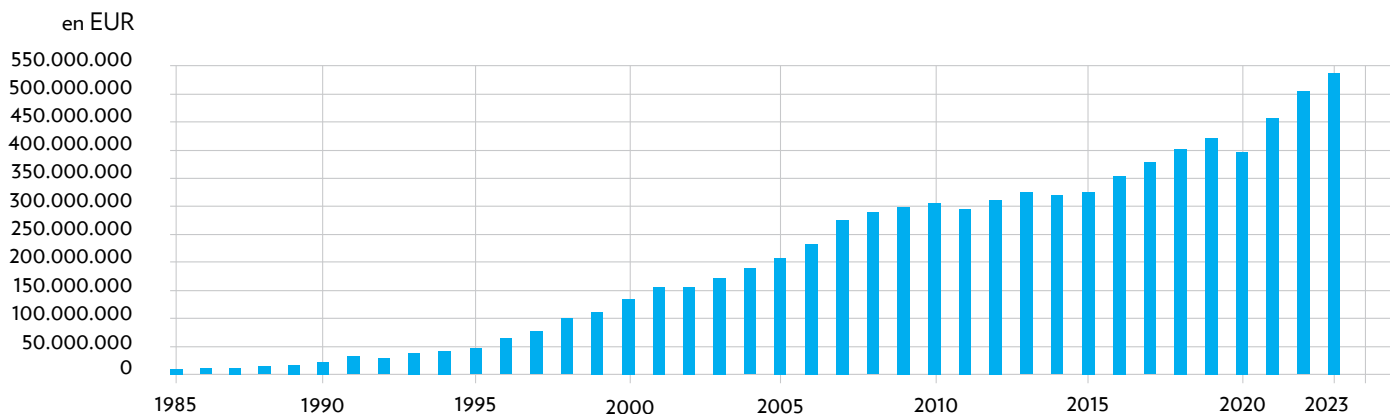
Cet objectif est toujours d'actualité même si certaines années le ratio APD/RNB varie légèrement aux alentours du 1 %, conséquence des réévaluations du RNB en cours d'année.

Dans le cadre de l'accord de coalition, le gouvernement actuel s'est engagé à maintenir l'objectif de consacrer 1 % du RNB à l'APD.

### ÉVOLUTION DE LA RELATION APD/RNB ENTRE 1985 ET 2023



### ÉVOLUTION DE L'APD ENTRE 1985 ET 2023 EN VOLUME

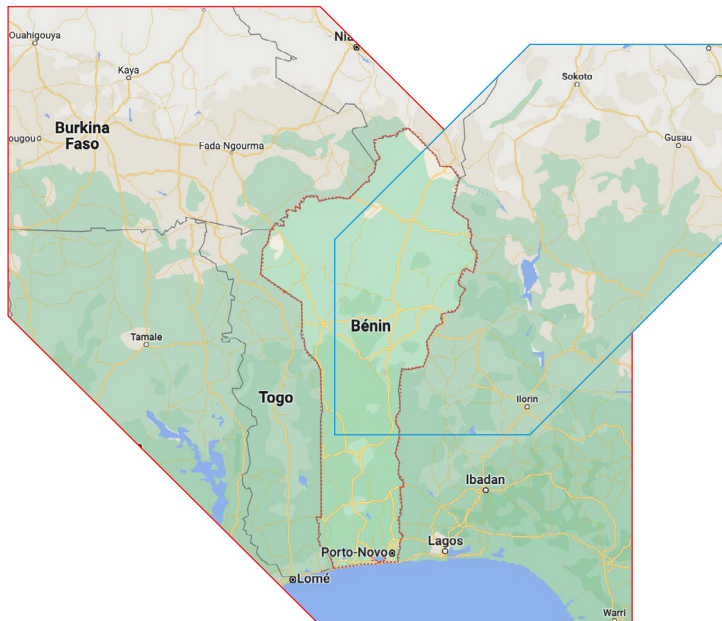


## ÉVOLUTION DEPUIS 1985 DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT AU REVENU NATIONAL BRUT

| ANNÉE | APD NETTE        | RNB                 | APD EN % DU RNB |
|-------|------------------|---------------------|-----------------|
| 1985  | 9.082.818,75 €   | 6.536.208.567,70 €  | 0,14 %          |
| 1986  | 9.672.805,34 €   | 7.005.669.324,91 €  | 0,14 %          |
| 1987  | 11.110.587,78 €  | 7.370.147.174,39 €  | 0,15 %          |
| 1988  | 14.201.572,14 €  | 8.058.002.126,93 €  | 0,18 %          |
| 1989  | 16.566.228,47 €  | 9.109.318.565,49 €  | 0,18 %          |
| 1990  | 20.751.910,64 €  | 10.001.065.942,16 € | 0,21 %          |
| 1991  | 31.284.162,83 €  | 11.146.433.184,02 € | 0,28 %          |
| 1992  | 27.739.285,42 €  | 11.701.516.364,69 € | 0,24 %          |
| 1993  | 38.200.392,17 €  | 12.671.598.095,19 € | 0,30 %          |
| 1994  | 41.596.533,46 €  | 13.252.189.519,56 € | 0,31 %          |
| 1995  | 46.113.000,00 €  | 13.992.800.000,00 € | 0,33 %          |
| 1996  | 63.077.000,00 €  | 14.705.000.000,00 € | 0,43 %          |
| 1997  | 75.596.000,00 €  | 15.803.700.000,00 € | 0,48 %          |
| 1998  | 98.829.000,00 €  | 16.020.300.000,00 € | 0,62 %          |
| 1999  | 110.118.000,00 € | 17.868.200.000,00 € | 0,62 %          |
| 2000  | 133.433.659,00 € | 19.170.400.000,00 € | 0,70 %          |
| 2001  | 155.128.137,00 € | 20.050.300.000,00 € | 0,77 %          |
| 2002  | 155.735.183,00 € | 19.897.800.000,00 € | 0,78 %          |
| 2003  | 171.677.042,00 € | 20.027.700.000,00 € | 0,86 %          |
| 2004  | 188.981.534,00 € | 23.988.000.000,00 € | 0,79 %          |
| 2005  | 207.387.692,00 € | 26.007.300.000,00 € | 0,80 %          |
| 2006  | 231.510.318,00 € | 25.800.400.000,00 € | 0,90 %          |
| 2007  | 275.135.892,00 € | 30.158.600.000,00 € | 0,91 %          |
| 2008  | 287.679.785,00 € | 29.729.000.000,00 € | 0,97 %          |
| 2009  | 297.817.177,00 € | 25.126.100.000,00 € | 1,11 %          |
| 2010  | 304.031.901,10 € | 28.633.700.000,00 € | 1,05 %          |
| 2011  | 294.322.548,33 € | 30.250.700.000,00 € | 0,97 %          |
| 2012  | 310.447.807,61 € | 30.927.066.000,00 € | 1,00 %          |
| 2013  | 323.037.939,00 € | 32.284.000.000,00 € | 1,00 %          |
| 2014  | 318.347.926,85 € | 29.970.000.000,00 € | 1,06 %          |
| 2015  | 324.941.071,12 € | 34.352.350.000,00 € | 0,95 %          |
| 2016  | 353.143.813,00 € | 34.550.000.000,00 € | 1,02 %          |
| 2017  | 377.093.413,53 € | 37.790.000.000,00 € | 1,00 %          |
| 2018  | 401.296.347,29 € | 40.767.580.800,10 € | 0,98 %          |
| 2019  | 420.797.574,94 € | 40.350.000.000,00 € | 1,04 %          |
| 2020  | 396.927.971,71 € | 38.520.000.000,00 € | 1,03 %          |
| 2021  | 456.095.218,06 € | 46.170.000.000,00 € | 0,99 %          |
| 2022  | 503.867.364,90 € | 50.628.760.188,19 € | 1,00 %          |
| 2023  | 536.467.742,25 € | 54.420.000.000,00 € | 0,99 %          |

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of overlapping, irregular polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines extending from the top and sides towards the center, and others forming a more complex, interconnected shape in the upper left quadrant.

# **LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE ET SES PARTENAIRES**



L'année 2023 a été marquée par le renforcement du partenariat de coopération entre le Luxembourg et le Bénin, suite à la signature d'un Accord général de coopération en décembre 2022 à Luxembourg. A la fin d'août 2023, une Ambassade du Luxembourg a ouvert ses portes à Cotonou.

Sur le plan de la coopération bilatérale, la Coopération luxembourgeoise a continué de financer deux programmes via des accords de coopération déléguée. Il s'agit d'une part de la construction et de l'équipement de lycées techniques agricoles (3 millions d'euros, avec l'Agence française de développement (AFD)) et d'autre part du programme « Appui à la gestion de la réserve de biosphère du delta du Mono et au développement de l'aire marine protégée de la bouche du Roy » (3 millions d'euros, avec l'agence belge de développement Enabel), qui est un programme piloté par la Délégation de l'Union européenne à Cotonou. En 2023, LuxDev (Lux-Development) a entamé la formulation de quatre nouveaux projets qu'elle mettra en œuvre en partenariat avec les autorités nationales et d'autres organisations disposant d'une expertise spécifique :

- Ecole des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (2023-2026 ; 17 millions d'euros), en partenariat avec l'École du tourisme et de l'hôtellerie du Luxembourg (Diekirch) et l'École de l'hôtellerie de Lausanne, l'ONG Suisse Helvetas et l'ONG EcoBénin ;
- Formation professionnelle agricole et rurale (2024-2027 ; 10,2 millions d'euros), en partenariat avec l'agence belge Enabel et le Global Green Growth Institute ;
- Finance inclusive et innovante (2024-2027 ; 10 millions d'euros), en partenariat avec l'ONG luxembourgeoise « Appui au développement autonome – ADA » et l'agence allemande *Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit* (GIZ) ;
- Numérique et digitalisation (2024-2027 ; 8,5 millions d'euros), en partenariat avec la *Luxembourg House of Cybersecurity*.

Un programme multilatéral avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) dans le domaine de la santé et de l'éducation sexuelle (4,7 millions d'euros) est également en cours d'exécution (2023-2025). En 2023, la Coopération luxembourgeoise a aussi lancé l'identification d'un appui dans le domaine des droits de l'enfant avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

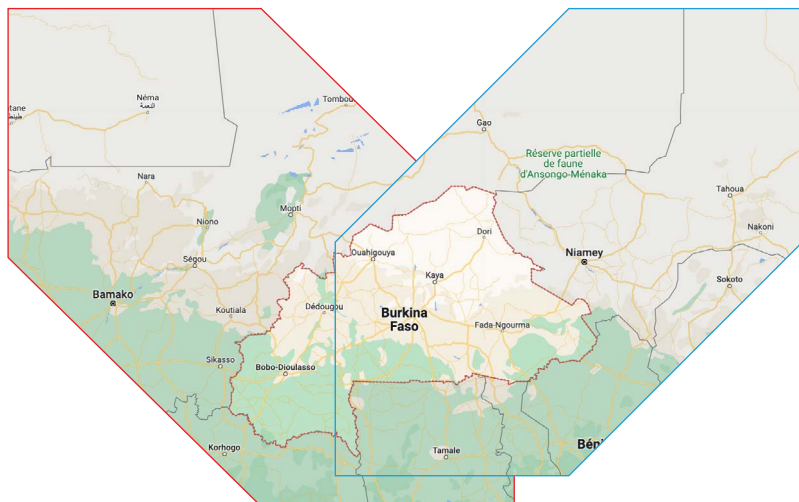
Le premier appui d'urgence du Luxembourg au Bénin a démarré en 2023, signe en réponse à la détérioration des conditions de vie dans le nord du pays. Il s'agit d'une contribution à hauteur de 157 590 euros à une activité de Handicap International Luxembourg visant à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables affectées par l'insécurité et les déplacements forcés dans le nord du Bénin.

Six ONGD luxembourgeoises sont actives au Bénin, dont quatre sous accord-cadre (Fondation Raoul Follereau, Pharmaciens sans Frontières, SOS Faim, SOS Villages d'Enfants Monde) et deux sous forme de projets cofinancés (Aide au Bénin, Iles de Paix Luxembourg).



## AFRIQUE

### BURKINA FASO



Au Burkina Faso, la Coopération luxembourgeoise est restée engagée au service des populations, tout en adaptant ses modalités d'intervention en fonction de l'évolution de la situation politique et sécuritaire au Burkina Faso après le coup d'Etat de janvier 2022.



Jardin nutritif à Koudougou

Tenant compte des résultats des négociations entre les autorités de transition burkinabè et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Coopération luxembourgeoise s'était dotée en juillet 2022 d'une stratégie de transition, permettant la mise en œuvre continue des programmes bilatéraux, multilatéraux, humanitaires et d'appui aux ONG luxembourgeoises.

La mise en œuvre des programmes bilatéraux de la Coopération luxembourgeoise a continué en 2023 dans les secteurs prioritaires retenus dans la stratégie de transition :

- L'éducation, la formation technique et professionnelle et l'employabilité : L'appui à l'éducation et à la formation technique et professionnelle, un secteur ayant bénéficié dans le passé d'un soutien important par la Coopération luxembourgeoise, s'est orienté en 2023 davantage vers l'employabilité des bénéficiaires sur le marché du travail, ainsi que vers les besoins d'éducation des populations fragilisées par le conflit (*éducation en situation d'urgence*), notamment par la construction de salles de classe amovibles et pré-fabriquées. Dans ce contexte d'urgence, LuxDev a conclu un partenariat avec l'Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise (AICRL), qui accompagne la Croix-Rouge burkinabè pour la distribution de kits scolaires dans des régions éloignées et auxquelles LuxDev n'a plus d'accès direct, ainsi qu'avec *Catholic Relief Services* (CRS) pour l'approvisionnement des cantines scolaires ;
- L'appui à la gouvernance climatique et à la gestion durable des ressources naturelles pour lutter contre le changement climatique : Le soutien de longue date dans ces secteurs a continué en 2023, tout en se focalisant davantage sur la lutte contre le changement climatique et la création d'emplois verts, garantissant un accès équitable, inclusif et durable aux ressources naturelles pour résorber les inégalités et amoindrir les sources de tension liées à la dégradation de l'environnement.

Bien que la couverture de ses interventions reste à l'échelle nationale, la zone d'intervention dans laquelle la Coopération luxembourgeoise a pu effectivement opérer à travers le personnel de LuxDev se limitait surtout au triangle Koudougou – Dédougou – Bobo-Dioulasso ainsi qu'à la région de Ouagadougou

---

(les autres régions étant desservies encore à travers des délégations aux autorités nationales, des acteurs humanitaires, des agences multilatérales et des ONG).

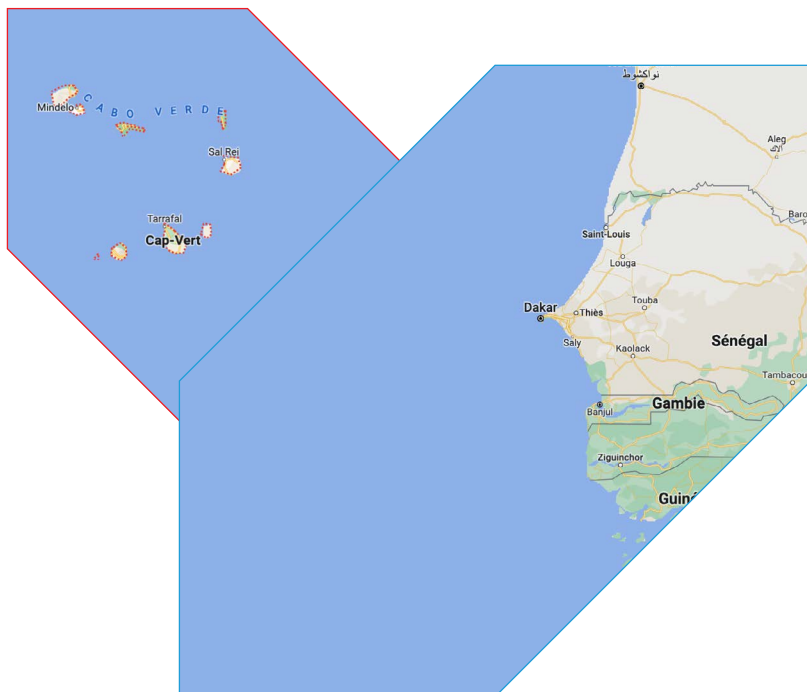
Sur le plan multilatéral, la Coopération luxembourgeoise a démarré un nouveau projet d'appui à la résilience économique et climatique des femmes et des jeunes mis en œuvre par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) pour une enveloppe totale de 5 millions d'euros (2023-2025). Le projet sera mis en œuvre dans quatre régions (Boucle du Mouhoun ; Hauts-Bassins ; Cascades ; Centre-Sud) identifiées à travers une approche territoriale basée sur des critères politiques, productifs, sociaux, spatiaux et de sécurité. Les objectifs du projet sont de renforcer la professionnalisation des faîtières des produits forestiers non ligneux (surtout miel, karité, anacarde, néré, chenille) et des compétences entrepreneuriales des bénéficiaires (par exemple, les capacités organisationnelles, techniques et productives des femmes et des jeunes) et de promouvoir l'éducation financière et l'accès au financement (création de groupes d'épargne, collecte de l'épargne locale en privilégiant les solutions digitales, offre par les instituts de microfinance adaptée aux besoins des femmes et des jeunes).

Face à l'évolution de la situation sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso, le Luxembourg a continué en 2023 d'augmenter considérablement son soutien dans le domaine de l'aide humanitaire, en contribuant presque 4 millions d'euros à des interventions humanitaires mises en œuvre par des organisations humanitaires internationales, multilatérales et luxembourgeoises. La situation humanitaire se dégrade très rapidement : 10 % de la population est actuellement déplacée interne et 50 000 personnes se trouvent dans une situation de famine, une première dans l'histoire du pays. Il faut également noter que la Coopération luxembourgeoise intègre le volet humanitaire dans ses projets bilatéraux et multilatéraux, dans le cadre d'une approche Nexus « Humanitaire-Développement-Paix ».

En 2023, 15 ONG luxembourgeoises étaient actives au Burkina Faso et ont poursuivi la mise en œuvre de leurs projets via leurs partenaires locaux, malgré le contexte de crise politique et sécuritaire. Dans le cadre de la Stratégie de transition, une enveloppe indicative de 4 millions d'euros par an est prévue pour les ONG luxembourgeoises au Burkina Faso.

## AFRIQUE

### CABO VERDE



Le Luxembourg a été en 2023 le principal partenaire de développement de l'archipel, ensemble avec le Portugal.

L'année 2023 marquait non seulement le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'accord de coopération mais fut aussi l'année des visites de haut niveau. En mars, le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, s'est rendu au Cabo Verde pour la 22<sup>e</sup> session de la



Commission de partenariat entre les deux pays. En mai, le président de la République, José Maria Neves a effectué une visite d'État au Luxembourg, accompagné de trois ministres capverdiens.

Le PIC actuel, qui couvre la période 2021-2025, est intitulé PIC « Développement-Climat-Energie » (DCE, 85,4 millions d'euros). Il s'agit du premier PIC dans le cadre duquel le Luxembourg met en œuvre une approche pangouvernementale, facilitant l'intégration et la coordination des actions de développement et d'autres domaines, comme la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Les activités sont mises en œuvre par LuxDev et ADA (projet de finance inclusive qui est intégré dans l'axe emploi). Pour la première fois, le Ministère des Affaires étrangères et européennes, le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB) ainsi que la Direction générale Energie du ministère de l'Economie se sont ainsi associés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un même et unique programme pluriannuel. Les différents programmes du PIC portent sur l'ensemble de l'archipel et se concentrent sur les axes d'intervention suivantes : Emploi, Eau et Assainissement, Transition énergétique, Action et gouvernance climatiques, Développement local. Ces axes d'intervention sont complétés par des appuis budgétaires sectoriels dans les secteurs de l'emploi et de la santé.

Le programme bilatéral dans le secteur de l'énergie fournit un appui substantiel sous forme d'études préliminaires à hauteur de 3 millions d'euros pour la préparation d'un projet phare de l'initiative Global Gateway de l'Union européenne (UE), la construction d'une centrale pompage-turbinage, comme celle de Vianden mais à une échelle plus petite, adaptée à la taille du réseau de l'île de Santiago. Cette centrale sera financée par un *blended finance framework loan* de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de la Commission européenne, accordé en octobre 2023, pour l'amélioration de l'infrastructure énergétique du pays.

Dans le cadre de la coopération multilatérale, deux interventions mises en œuvre par des agences onusiennes dans le cadre du PIC DCE ont été lancées en 2023. Dans le cadre de l'axe emploi, un projet est

Travaux d'optimisation du réseau d'eau potable de Maio

---

mis en œuvre par l'Organisation internationale du travail (OIT) qui vise la promotion de la formalisation de l'emploi. L'axe du développement local est adressé à travers un programme mis en œuvre conjointement par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations unies pour les établissements humains (UN-Habitat), avec l'objectif de limiter voire d'éliminer les asymétries entre les îles.

Actuellement, trois ONG luxembourgeoises interviennent au Cabo Verde sur financement du MAE.

L'ONGD *Betebuerg Hëlleft* met en œuvre un projet de rénovation et de réaménagement des infrastructures scolaires de la municipalité de Mosteiros sur l'île de Fogo. ECPAT met en œuvre un projet relatif au renforcement des capacités des réseaux locaux capverdiens afin que les enfants, les adolescents, les familles, les autorités locales et les acteurs communautaires clés de la protection de l'enfance connaissent les risques d'exploitation et d'abus sexuels et soient en mesure de les prévenir. L'ONGD *Guiden a Scouten fir eng Welt* met en œuvre des activités d'appui à l'école formelle et à la formation professionnelle.



En 2023, les relations de coopération au développement entre le Luxembourg et le Mali sont encadrées par une Stratégie de transition, adoptée de manière unilatérale en janvier 2021 pour une durée initiale de deux ans (2021-2022). Tenant compte des résultats issus des négociations entre les autorités de transition maliennes et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en particulier en ce qui concerne la durée de la transition de 24 mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, la Stratégie de transition fut

prolongée de deux années, jusqu'en 2024. Pour la période 2023-2024, une enveloppe totale (bilatérale, multilatérale, humanitaire) de 42 millions d'euros est prévue.

Sur le plan bilatéral, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi, en 2023, la mise en œuvre des six programmes bilatéraux dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle, du développement rural et de la sécurité alimentaire, ainsi que du renforcement de la résilience des communautés rurales. Quatre projets bilatéraux sont mis en œuvre par LuxDev et deux projets bilatéraux par le bureau d'études PROMAN.

En 2023, à travers le « Programme de formation et d'insertion professionnelle », LuxDev a accompagné des jeunes et des femmes dans leur insertion économique au sein de filières d'opportunité préalablement identifiées, telles que la viande, le maraîchage, le riz, le fonio, le sésame et la mangue. Le « Programme d'appui aux filières agropastorales », mis en œuvre par LuxDev avec l'appui de la Suisse dans les régions de Ségou et de Sikasso, a mené en 2023 un nombre important d'activités de formation, de coaching, de sensibilisation et de plaidoyer pour renforcer le rôle des femmes dans les filières concernées et dans les associations professionnelles. A travers le projet « Renforcer la résilience des communautés rurales du Cercle de Kita et leur accès au système de marché – phase III » Caritas a procédé en 2023 à la construc-



Formation sur la transformation des produits agricoles

tion de puits ainsi qu'à l'aménagement de périmètres maraîchers, a formé des bénéficiaires aux pratiques agroécologiques innovantes, et a fourni de l'assistance-conseil visant à soutenir la formalisation et la professionnalisation des nouvelles organisations paysannes qui ont manifesté leur intention de se constituer en sociétés coopératives.

A travers ses projets « Développement durable dans la région de Kidal » et « Développement durable dans la région de Gao », PROMAN a pu réaliser en 2023 des activités en matière de développement rural (mise en place de banques de céréales et d'aliments pour le bétail, réalisation de forages, de puits et de points d'adduction d'eau, construction et réhabilitation de parcs de vaccination animale), ainsi que dans le domaine de la formation professionnelle (mise à disposition d'équipements pour les maîtres artisans, mise en place et l'opérationnalisation d'unités mobiles de formation), ou encore dans le secteur de l'éducation (construction/réhabilitation d'écoles, soutien aux cantines scolaires). Enfin, des mesures d'urgence telles que l'approvisionnement en nourriture des personnes déplacées et des populations vulnérables ont été mises en place pour répondre aux besoins immédiats de la population dans les régions d'intervention du programme.

Dans le cadre de la coopération multilatérale, un nouveau projet de soins obstétricaux et néonataux d'urgence, ainsi que de santé sexuelle et reproductive a été lancé en 2023. Ce projet est mis en œuvre par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). En outre, le Luxembourg a prolongé, de six mois (jusqu'en juin 2024), les deux projets mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour

le Développement (PNUD) au Mali, dans le domaine de l'entrepreneuriat, ainsi qu'en appui aux réformes électorales.

Face aux besoins humanitaires croissants au Mali, le Luxembourg a contribué 3,7 millions d'euros aux efforts humanitaires de ses partenaires au sein du pays en 2023. Les appuis se sont faits à travers des structures avec lesquelles la Coopération luxembourgeoise entretient des relations de longue date, comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et les services humanitaires aériens de l'ONU (UNHAS) mais également plusieurs ONG humanitaires comme la Croix-Rouge luxembourgeoise, Médecins du Monde Belgique, ainsi que l'*International NGO Safety Organisation* (INSO).

Cinq ONG luxembourgeoises sous accord-cadre (Fondation Bridderlech Deelen, Croix-Rouge luxembourgeoise, Fondation Follereau Luxembourg, Handicap International Luxembourg et SOS Faim) ont mis en œuvre des projets de développement au Mali dans les secteurs d'intervention prioritaires de la Coopération luxembourgeoise. Des rencontres régulières entre l'Ambassade du Luxembourg à Bamako et les représentants de ces ONG ont été organisées en 2023 afin de favoriser les synergies entre les activités des différentes ONG, de garantir un meilleur impact et d'augmenter l'efficacité de l'aide et la cohérence des actions de la Coopération luxembourgeoise au sens large. La participation financière de la Coopération luxembourgeoise à ces projets se chiffre à 7,2 millions d'euros, qui viennent s'ajouter au budget alloué à l'extension de la Stratégie de transition.

# NIGER



Les programmes prévus par le PIC IV dans les domaines des services sociaux de base (eau et assainissement, habitat, nutrition, enseignement de base), de la formation professionnelle et de l'emploi, des finances, ainsi que de la sécurité alimentaire ont démarré comme prévu et ont été lancés à Niamey le 3 février 2023 en présence du Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire. Un nouveau centre logistique de la Croix-Rouge nigérienne s'inscrit, avec un budget de 4,5 millions d'euros sur trois ans (2023-2025), dans le nexus « humanitaire-développement » du PIC. Le Luxembourg continue ainsi à s'engager en faveur des communautés déplacées, réfugiées, retournées ainsi qu'en faveur des hôtes vulnérables.

La 15<sup>e</sup> Commission de partenariat avec le Niger s'est tenue le 4 juillet 2023 au Luxembourg, juste avant le coup d'Etat. Franz Fayot, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et Hassoumi Massoudou, ministre des Affaires étrangères et de la coopération, ont effectué un bilan approfondi de l'avancement des programmes du PIC IV et ont échangé sur les grandes lignes stratégiques de la coopération entre les deux pays dans les années à venir. Il a été souligné en particulier qu'avec un budget de 148,6 millions d'euros pour la période 2022-2026, le Niger occupait à l'époque la première place parmi les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise. A la même occasion, les deux ministres ont signé un avenant au Protocole d'accord relatif à l'appui au Dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA), majorant l'appui luxembourgeois à 6,5 millions d'euros pour la période de financement 2022-2026, en réponse à la grave crise nutritionnelle et alimentaire qui frappe le Sahel entier.

Le coup d'État du 26 juillet 2023 a eu d'importantes implications sur les activités de coopération au développement au Niger. Les programmes bilatéraux mis en œuvre par LuxDev et l'ONG ADA ont été suspendus à la suite du changement d'ordre non-constitutionnel. Cette suspension s'est traduite par l'arrêt des versements de nouveaux fonds, le retrait de l'assistance technique mise à la disposition des autorités centrales et décentralisées, ainsi que la suspension des activités mises en œuvre dans tous les programmes. Afin de réduire les risques fiduciaires, un dispositif de suivi a été mis en place par LuxDev.



## LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE ET SES PARTENAIRES

---

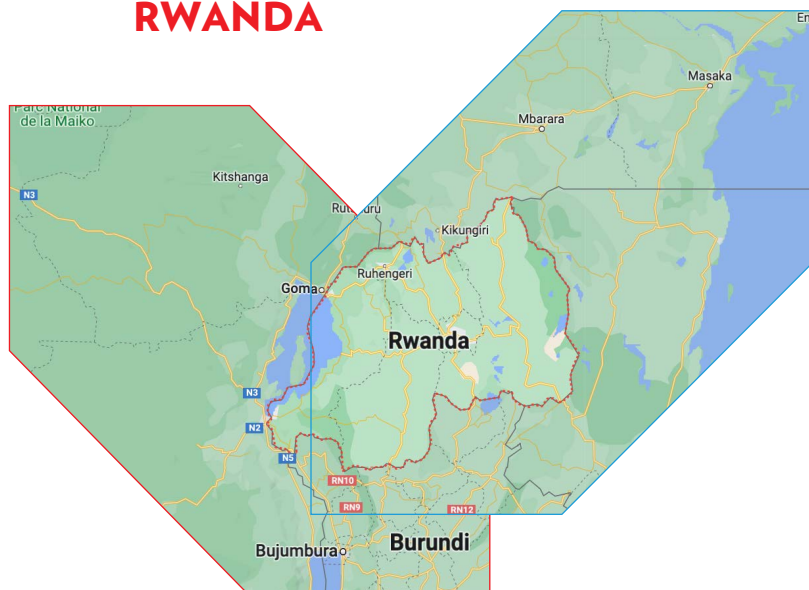
Les programmes multilatéraux, humanitaires et de soutien à la société civile ont continué à être mis en œuvre dans des conditions de plus en plus complexes. Sur le plan multilatéral, les soutiens prévus au Programme alimentaire mondial (PAM) pour appuyer les cantines scolaires ainsi qu'au Fonds des nations unies pour la population (FNUAP) pour appuyer les droits et la santé reproductives ont continué comme prévu.

Sur le plan humanitaire, le Luxembourg a soutenu des projets d'acteurs humanitaires internationaux, multilatéraux et non-gouvernementaux pour une enveloppe globale de 7,3 millions d'euros en 2023. Dans le contexte du coup d'État, l'approvisionnement humanitaire est devenu de plus en plus complexe, en raison notamment des sanctions imposées au Niger par la CEDEAO, mais aussi des restrictions imposées par les autorités de fait du Niger.

En 2023, sept ONG de développement luxembourgeoises ont travaillé au Niger dans les secteurs agricoles, la politique de la gestion administrative, la formation du personnel de santé, l'assainissement, la nutrition de base, l'éducation sanitaire, l'aide plurisectorielle pour les services sociaux de base, les intermédiaires financiers dans le secteur formel et informel, l'éducation, les équipements scolaires, et la formation professionnelle. Malgré le coup d'État, la mise en œuvre de leurs activités a continué en 2023.

## AFRIQUE

### RWANDA



La reprise de la coopération avec le Rwanda fut initiée en 2021 avec la signature d'une lettre d'entente (MoU) sur le soutien du Luxembourg au développement du *Kigali International Financial Centre* (KIFC). Les trois domaines d'intervention identifiés comme prioritaires pour la coopération renouvelée sont la formation technique et professionnelle (TVET), l'environnement et le développement durable et la finance inclusive et innovante. La digitalisation et la bonne gouvernance ainsi que l'égalité des genres ont été identifiées comme sujets transversaux. L'enveloppe destinée au Rwanda se situe entre 10 et 12 millions d'euros par an.



Dans le but de faciliter la reprise de la coopération bilatérale, deux coopérations déléguées aux agences de développement belge (ENABEL) et française (AFD) ont commencé en 2023. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise contribue au projet KWIHAZA (*Feeding the cities*), un projet de développement de chaînes de valeurs agricoles cofinancé par le Luxembourg et l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par ENABEL, ainsi qu'au « Projet d'appui à la formation technique et à l'employabilité au Rwanda », un projet au soutien de centres de formation professionnelle au Rwanda, mis en œuvre par l'AFD. La Coopération luxembourgeoise a par ailleurs augmenté en 2023 sa contribution initiale au projet KWIHAZA de 2 millions d'euros, permettant d'étoffer la composante « Accès à la finance » du projet, qui sera mise en œuvre par l'ONG luxembourgeoise ADA. Fin 2023, elle a en outre décidé de soutenir avec une contribution de 3 millions d'euros un fonds commun initié par la Coopération allemande (KfW) et la Coopération française (AFD), intitulé *Basket Funding for Pro-Poor Development*. L'objectif principal du fond consiste à favoriser une croissance inclusive et durable en améliorant la qualité des services (sociaux) locaux dans les districts ruraux et démunis du pays. Ceci inclura la construction d'infrastructure dite favorable aux populations vulnérables, comme l'eau et l'assainissement, la santé, l'adaptation climatique ou encore la production agricole.

En outre, la Coopération luxembourgeoise a pu finaliser en 2023 la formulation du KIFC, son premier projet phare au Rwanda. Dans le cadre de la formulation du projet, une délégation luxembourgeoise composée d'acteurs luxembourgeois issus de l'écosystème de la finance inclusive qui vont contribuer au projet a visité le Rwanda en septembre 2023, afin de finaliser ensemble avec les contreparties rwandaises le document technique et financier du projet.

Finalement, l'agence LuxDev a été mandatée 2023 avec la formulation de deux autres projets dans les domaines de la formation professionnelle et technique (le projet *Digital Skills*) et du développement durable (le projet EPAFLEC). La mise en œuvre de ces projets devrait être lancée début 2024.

Atelier orthopédique de Gatagara

## AFRIQUE

### SÉNÉGAL



L'année 2023 fut principalement marquée par la signature du cinquième Programme Indicatif de Coopération (PIC V) entre le Luxembourg et le Sénégal. La signature a eu lieu dans le cadre de la 16<sup>e</sup> Commission de partenariat qui s'est tenue à Luxembourg en date du 19 juillet 2023.



Doté d'une enveloppe financière indicative de 154 millions d'euros, dont 14 millions d'euros en provenance du Fonds climat et énergie du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, le PIC V couvre une période de sept ans (2024-2030) en s'alignant avec les objectifs prioritaires de développement du Sénégal. Il s'agit ainsi du deuxième pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise dans lequel une approche pangouvernementale sera mise en œuvre, suivant l'exemple du Cabo Verde.

Le PIC V s'articule autour de quatre axes prioritaires, à savoir la santé et la protection sociale ; la formation professionnelle et technique, l'employabilité et l'insertion professionnelle en misant sur l'inclusion financière et l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes ; l'eau et l'assainissement sous l'angle de l'environnement et du changement climatique ; et la gouvernance, la coordination, le suivi ainsi que l'inclusion des thématiques transversales dans la mise en œuvre du nouveau PIC. Ces thématiques transversales sont les droits humains, le genre dans ses aspects multidimensionnels, la gouvernance inclusive et la durabilité environnementale.

En parallèle à la formulation des nouveaux programmes bilatéraux qui a débuté au dernier semestre 2023, les activités du PIC IV se sont poursuivies avec notamment les progrès réalisés dans le cadre des deux programmes bilatéraux mis en œuvre par LuxDev, à savoir « Santé et protection sociale » et « Formation professionnelle et technique et employabilité ».

Parmi les interventions dans le domaine de la santé, on peut mettre en évidence le renforcement des moyens du SAMU à travers la mise en place de quatre « Centres de réception et de régulation d'appels », de 25 services mobiles d'urgence et de 15 nouveaux services d'urgence mises aux normes en équipement spécialisé, de même que de 3 services de réanimation. Dans le domaine de l'insertion professionnelle en collaboration avec le secteur privé, 189 jeunes ont été formés sur les métiers du numérique et du codage, avec 146 d'entre eux certifiés et un taux de sorties positives à 71 %.

Le programme « Cantines scolaires » du Programme alimentaire mondial.

Conscients de l'impact des métiers liés au numérique pour la jeunesse et l'économie du pays, le Sénégal et le Luxembourg ont décidé de la construction, démarrée en août 2023, d'une infrastructure moderne entièrement dédiée à la formation dans les métiers du numérique, dénommée « Centre de Référence des Métiers du Numérique (CRMN) », dans la nouvelle ville de Diamniadio. En 2023, le Luxembourg s'est également positionné comme chef de file dans une « Team Europe Initiative » (TEI) au Sénégal, impliquant plusieurs partenaires européens (UE, DE, FR, IT, NL, CH), dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelles autour des métiers du sport avec comme arrière-fond l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse au Sénégal en 2026.

Deux projets multilatéraux ont été finalisés en 2023 : un projet du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) visant à améliorer l'accès à des soins de santé de qualité pour les populations les plus vulnérables, avec un accent particulier sur la santé sexuelle et reproductive, la santé maternelle et néonatale et les urgences médico-chirurgicales, ainsi qu'un projet mis en œuvre par le Bureau international du travail (BIT) qui s'est concentré sur la formation en entrepreneuriat dans la formation professionnelle.

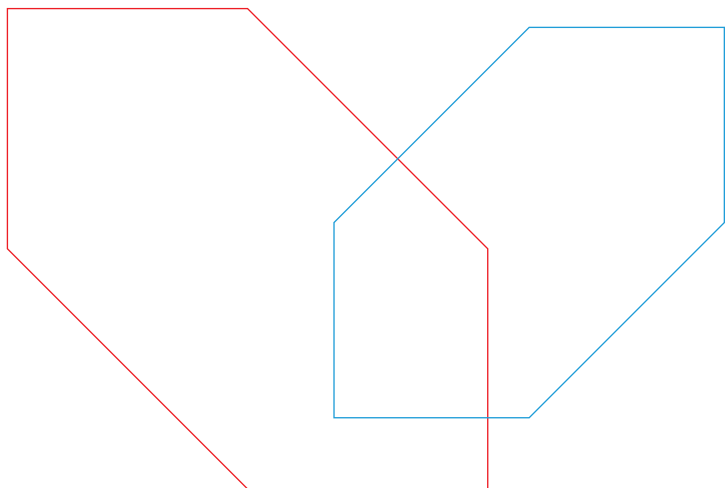
Dans le domaine de l'aide humanitaire, en 2023, le Luxembourg a contribué 500 000 euros en appui à l'alimentation scolaire au Sénégal, dans le cadre de son partenariat stratégique (CPS) avec le Programme alimentaire mondial (PAM).

En 2023, dix ONGD luxembourgeoises (ECPAT, Frères des Hommes, Guiden a Scouten fir eng Welt, Handicap International Luxembourg, PADEM, Pharmaciens sans Frontières, SOS Villages d'Enfants Monde, SANA, Chaîne de l'Espoir Luxembourg, et SOS Sahel International Luxembourg) ont mis en œuvre des projets de développement au Sénégal dans des domaines divers tels que les services sociaux de base, la santé et l'assainissement, l'éducation et la formation professionnelle, le développement agricole, l'égalité des femmes ainsi que la participation démocratique.



## AFRIQUE

### AFRIQUE RÉGIONALE/SAHEL



Tout en gardant à l'œil la dégradation de la situation sécuritaire et politique, le Luxembourg a continué son engagement en faveur de la santé, des droits humains, et de la gouvernance au niveau régional, particulièrement en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Dans le domaine de la santé, le Luxembourg a renforcé son engagement dans la lutte contre les maladies transmissibles. L'ONG sénégalaise ENDA Santé, en partenariat avec le *Luxembourg Institute of Health*, le Centre Hospitalier de Luxembourg, le Laboratoire National de Santé du Luxembourg et l'ONG luxembourgeoise *Stop Aids Now/Access*, continue à améliorer l'accès au diagnostic et au traitement des personnes infectées par des maladies sexuellement transmissibles au Sénégal et en Guinée-Bissau. Dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida, le projet FEVE IMPULSE, également mis en œuvre par ENDA Santé, a atteint sa deuxième année d'activité en 2023.

Le Luxembourg a maintenu ses engagements envers le « Partenariat pour la couverture sanitaire universelle » mis en œuvre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce programme vise à renforcer la capacité de plus de 125 pays bénéficiaires à développer et à mettre en œuvre des politiques, stratégies et plans de santé solides et complets promouvant la couverture sanitaire universelle afin de garantir l'accès aux soins de qualité et financièrement abordables à tous. Le soutien technique de la partie luxembourgeoise à ce programme est assuré par des experts déployés au sein des bureaux de l'OMS au Sénégal, Burkina Faso, Mali, Niger, Cabo Verde et au Laos.

De plus, le Luxembourg soutient le projet « Renforcement des capacités de recherche sur la mise en œuvre en Afrique de l'Ouest francophone » du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales de l'OMS (*Tropical Disease Research, TDR*). Afin de répondre à la forte demande de formation en santé publique en Afrique subsaharienne francophone, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a été sélectionnée dans le cadre du « Programme de Formation Postdoctorale » du TDR. L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB) au Mali est également associée au projet.

Au niveau de la sécurité sanitaire des aliments, un appui du Luxembourg via l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) renforce la capacité de réponse des structures en charge de la surveillance sanitaire des aliments de rue tout en améliorant la qualité de l'alimentation au Sénégal, au Burkina Faso et depuis 2023 au Mali (2022-2025 ; 1,9 millions d'euros).

En 2023, la Coopération luxembourgeoise s'est également concentrée sur la mise en place de projets de protection des droits humains, avec un accent sur les défenseurs des droits humains. Un projet mis en œuvre par l'ONG *Front Line Defenders* a débuté en 2023 (2023-2025 ; 1,1 millions d'euros) et vise à apporter des solutions pratiques aux défenseurs des droits humains en danger au Niger, au Mali, au Burkina Faso, au Sénégal, au Rwanda et au Bénin par le biais d'un soutien individuel à la protection ou à la relocalisation, ainsi que par des formations. Depuis 2023, l'ONG *International Service for Human Rights* (ISHR) met en œuvre un projet (2023-2025 ; 300 000 euros) visant à protéger les défenseurs des droits humains, principalement par le biais d'un travail législatif au Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Mali, Niger et Sénégal, en vue de consolider les lois et les systèmes qui protègent la liberté d'expression, d'association et de réunion.

Au niveau de la gouvernance, le Luxembourg a rejoint en 2023 une *Team Europe Initiative* (TEI), intitulée « *ICT Policy & Regulation – Institutional Strengthening* » (iPRIS), qui vise à soutenir un environnement réglementaire favorable aux communications électroniques et technologies de l'information et de la communication qui améliore la connectivité pour tous en

---

Afrique sub-saharienne. L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est l'un des partenaires de mise en œuvre.

Toujours dans le domaine de la gouvernance, l'appui du Luxembourg à hauteur de 160 000 euros en 2023 a permis à la *House of Training/ATTF* de dispenser des formations dans le secteur financier et bancaire, en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Le Luxembourg soutient également le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international (FMI) en Afrique de l'Ouest, qui organise des séminaires et des stages d'immersion pour former les cadres des pays participants aux finances publiques et à la bonne gouvernance.

Le Luxembourg entretient également une relation privilégiée avec le Bureau du Sahel du *International Crisis Group* (ICG), lui permettant ainsi de renforcer son analyse sur l'évolution politique et sécuritaire dans la région du Sahel (2022-2024 ; 600 000 euros).

Enfin, le Luxembourg a confirmé son engagement substantiel en faveur du développement de la région du Sahel, et plus particulièrement de l'Alliance Sahel, à laquelle il a adhéré en mars 2018, en apportant une contribution financière de 200 000 euros à l'organe de coordination de l'organisation pour la période 2024-2025.

### COSTA RICA



L'ouverture d'une Ambassade à San José en septembre 2023 permet d'assurer, entre autres, le suivi des interventions de la Coopération luxembourgeoise en Amérique centrale.

Considérant l'alignement politique et stratégique étroit dans la coopération au développement entre le Luxembourg et le Costa Rica, la Coopération luxembourgeoise a décidé de compléter ses efforts régionaux par des activités bilatérales au Costa Rica. Ces activités s'inscriront dans les domaines prioritaires de la stratégie régionale.

Une lettre d'intention qui formalise l'intention des deux pays d'engager des relations de coopération bilatérales sur ces thématiques a été signée par le ministre Fayot en janvier 2023 lors d'une visite de travail au Costa Rica. Un Accord général de coopération entre le Costa Rica et le Luxembourg, qui crée le cadre juridique nécessaire pour la mise en œuvre de projets et programmes bilatéraux et permet à l'agence LuxDev de s'établir sur place, fut signé le 17 juillet 2023.

En 2023, une étude sur la digitalisation au Costa Rica a été réalisée, avec pour objectif d'effectuer un état des lieux de l'existant et d'identifier les opportunités d'appui répondant aux besoins de renforcement au Costa Rica dans ce domaine.

A travers le Fonds d'appui à la société civile nicaraguayenne (FASOC), géré par Oxfam, la Coopération luxembourgeoise a appuyé jusqu'en avril 2023 des organisations costariciennes qui travaillent avec des migrants et réfugiés nicaraguayens. Cette approche avait été adoptée suite à l'interdiction par les autorités nicaraguayennes à l'encontre d'OXFAM-Ibis d'opérer dans le pays. En 2023 les projets des ONG soutenues ont contribué à répondre aux besoins fondamentaux des paysans nicaraguayens au Costa Rica, à l'amélioration de la qualité de vie de la population réfugiée nicaraguayenne qui s'est installée dans la partie nord du Costa Rica et à la santé sexuelle et reproductive des femmes nicaraguayennes déplacées. Après la fin du FASOC, la Coopération luxembourgeoise a donné suite à ces interventions à travers un nouveau projet mis en œuvre par LuxDev.

## AMÉRIQUE CENTRALE

### EL SALVADOR



La 3<sup>e</sup> Commission de dialogue bilatéral entre le Salvador et le Luxembourg s'est tenue au Luxembourg en mars 2023 en présence de la Vice-ministre des affaires étrangères du Salvador, Adriana Mira. Dans le cadre de cette réunion, les deux pays ont convenu de poursuivre leur coopération bilatérale tout en maintenant une continuité thématique.

Ainsi, la formulation de deux nouveaux projets a été lancée en 2023. Le premier projet vise à améliorer l'emploi des jeunes en fonction de leurs compétences

numériques. Ce projet s'intègre dans la *Team Europe Initiative* « Digital Jobs » et s'appuiera sur les efforts de formation entrepris dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France. Le deuxième projet porte sur la coopération Sud-Sud et triangulaire et placera le gouvernement salvadorien en situation de contributeur en termes de coopération de même que de récepteur.

La Coopération luxembourgeoise a lancé fin 2022 un nouveau projet avec la *Fundación Nacional para el Desarrollo* (FUNDE), partenaire de longue date. Ce projet qui continuera jusqu'en 2025 a pour objectif global de contribuer au renforcement de la gouvernance démocratique et de l'État de droit au Salvador par le biais de la participation civique, de la création d'alliances, du renforcement des différentes capacités des organisations de citoyens et de la promotion du dialogue.

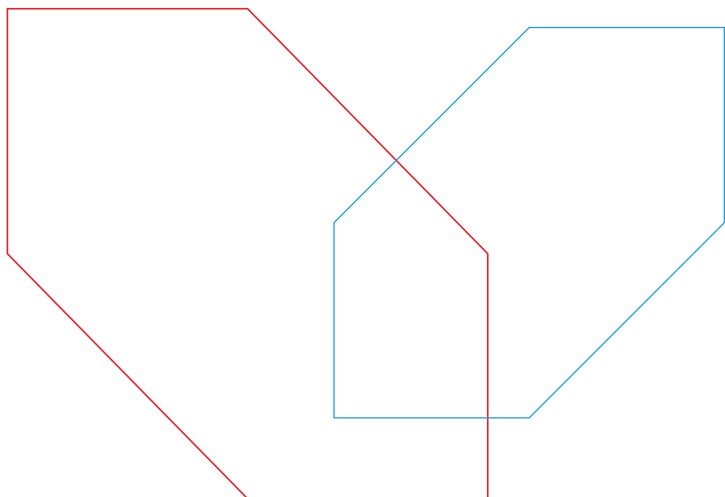
L'ATTF/*House of Training* est actif au Salvador, offrant des formations pour les professionnels du secteur financier.

Une ONG luxembourgeoise, Action Solidarité Tiers Monde, intervient actuellement au Salvador, avec un programme axé sur le renforcement des droits de la personne, la participation démocratique et l'appui à la société civile.



## AMÉRIQUE CENTRALE

### AMÉRIQUE CENTRALE



En ce qui concerne les programmes régionaux mis en œuvre en Amérique centrale en 2023, le Luxembourg reste un partenaire important du Système d'intégration centraméricain (SICA), notamment à travers un projet régional pour la promotion des femmes entrepreneures avec le Centre pour la promotion de la micro-, petite et moyenne entreprise en Amérique centrale (CENPROMYPE). Il s'agit d'un projet-clé dédié à l'égalité des genres et à la promotion des droits économiques des femmes. Dans le contexte de ce projet, CENPROMYPE et la Coopération luxembourgeoise ont identifié le besoin d'un fonds d'investissement dédié aux femmes entrepreneures en Amérique centrale. Les travaux pour la mise en place d'un tel fonds domicilié au Luxembourg ont commencé en 2023 et la Coopération luxembourgeoise a déclaré son intérêt de contribuer au financement de ce fonds, suite à la Semaine européenne de la microfinance qui s'est tenue au Luxembourg en novembre 2023.

Le fonds d'investissement à impact « *Forestry and Climate Fund* » (FCCF) lancé déjà en 2017 sur initiative luxembourgeoise en tant que partenariat public-privé, continue à promouvoir une exploitation durable du bois et des chaînes de valeur associées en Amérique centrale. La Coopération luxembourgeoise soutient le FCCF à travers une assistance technique de LuxDev dans le cadre d'un projet axé sur la gestion durable des forêts. Ce projet a pour objectif de rétablir des zones forestières secondaires ou dégradées et

de les rendre économiquement, écologiquement et socialement viables. Un accent particulier est mis sur la promotion de l'emploi des jeunes, ainsi que l'inclusion sociale dans la gestion forestière.

Depuis 2019 la Coopération luxembourgeoise soutient l'ONG *Front Line Defenders* (FLD) en appui à la protection d'urgence et à la sécurité des défenseurs des droits humains (HRD), dans un premier temps seulement au Nicaragua et depuis 2023 également au Guatemala, au Salvador et en Honduras. La phase actuelle du projet s'étend jusqu'à la fin 2025 et soutient des mesures de sécurité personnelle et professionnelle, des relocations d'urgence, des frais juridiques, des frais médicaux, le soutien familial et l'équipement de technologie de l'information et des communications aux HRD en situation de risque.

Au niveau sous-régional, le MAE a également continué à appuyer en 2023 l'ONG ADA dans ses appuis à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et la structuration des chaînes de valeur forestières, ainsi qu'aux réseaux régionaux de microfinance et micro-assurance. Dans le même esprit, la Coopération luxembourgeoise a lancé en janvier 2023 un projet régional avec l'*Alliance for Financial Inclusion* (AFI) en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui vise à mettre en place des stratégies innovantes d'inclusion financière dans la région et à favoriser le partage des connaissances dans ce domaine, avec un accent sur les services financiers digitaux, les FinTech inclusives, les plans nationaux en finance inclusive (surtout au Costa Rica), la finance inclusive verte et sur la finance inclusive du genre.

A ces interventions s'ajoutent des projets de coopération avec le Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Amérique centrale et la République Dominicaine (CAPTAC-DR) visant le renforcement des capacités nationales, avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en faveur des femmes migrantes en Amérique centrale, avec ONU Femmes visant l'inclusion financière des femmes au Triangle du Nord et avec le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) visant une réduction des grossesses des adolescentes défavorisées dans les communautés de la côte caraïbe.



L'année 2023 fut marquée par le lancement des programmes du 5<sup>e</sup> Programme indicatif de Coopération (PIC V), couvrant la période 2023-2027. Doté d'une enveloppe budgétaire de 95 millions d'euros, ses activités se concentrent sur les quatre provinces prioritaires de Bokeo, Bolikhamxay, Khammouane et Vientiane. Les quatre domaines prioritaires sont la santé et la nu-

trition, le développement local intégré, le développement des compétences pour le tourisme, l'agriculture et la sylviculture ainsi que de la promotion de l'État de droit, l'accès à la justice et la bonne gouvernance.

Le nouveau programme de santé et nutrition se place dans la continuité de l'appui luxembourgeois en faveur des services de santé de base et de qualité, en particulier pour les plus vulnérables. Alors que le domaine essentiel de la santé maternelle et infantile reste au premier plan des efforts, l'aspect de la nutrition a été ajouté dans le PIC V afin de relever les défis de la malnutrition au Laos.

En 2023, les activités de l'ONGD luxembourgeoise Aide au Développement de la Santé (ADS) dans le domaine de la chirurgie cardiaque pour les enfants ont été incorporées dans le programme bilatéral de santé et de nutrition afin de promouvoir les synergies et d'accroître l'efficacité et la durabilité des activités. En outre, le programme de santé et de nutrition appuiera dorénavant la chaîne du froid du sang à travers la fourniture d'équipements médicaux à la Croix-Rouge lao, organisation en charge du système national de transfusion sanguine. Finalement, la 3<sup>e</sup> édition de la « Lao Social Indicator Survey » du Lao Statistics Bureau sera aussi appuyée à travers ce programme.

Le deuxième pilier majeur de la Coopération luxembourgeoise au Laos est le développement local intégré. Le programme continuera à encourager la planification participative et à canaliser les ressources du programme vers la réalisation des priorités au niveau des districts et des villages. Les interventions choisies incluent l'accès à l'eau, la construction de ponts et d'installations sanitaires, ou encore des mécanismes de crédit. Le programme aidera aussi les autorités centrales, provinciales, de district et de village à améliorer les services publics au profit des communautés locales. En appuyant le dialogue politique, le programme entend atténuer certaines des menaces qui pèsent sur les communautés rurales de la RDP lao, notamment l'insécurité foncière, la déforestation et les faibles résultats en matière d'éducation.



Les membres d'un groupe d'agriculteurs apprennent à fabriquer des engrais organiques

Dans le secteur de la formation professionnelle, la Coopération luxembourgeoise s'est traditionnellement concentrée sur la formation hôtelière et touristique. La portée du nouveau programme a été étendue pour désormais inclure les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture afin d'assurer une main-d'œuvre qualifiée pour que le Laos puisse récolter les fruits de ces secteurs à fort potentiel dans un avenir proche.

Dans le domaine de l'appui à l'État de droit, le Luxembourg soutient le gouvernement lao dans son ambition de garantir l'accès à la justice pour tous et de renforcer son système d'éducation juridique afin de former la prochaine génération de professionnels. Une composante additionnelle vise à améliorer les conditions de détention dans un nombre de prisons. De plus, le programme œuvrera en faveur de la bonne gouvernance dans bon nombre d'administrations et continuera d'adresser certains aspects transfrontaliers, comme la lutte contre les crimes environnementaux, la traite d'êtres humains ou d'animaux sauvages. Dans le contexte de l'examen du Laos par le GAFI, le programme fournit également un appui dans le domaine de l'anti-blanchiment d'argent, visant à limiter l'impact des chocs à venir en partageant notamment les bonnes pratiques du Luxembourg en la matière. Il fut enfin décidé en 2023 d'inclure la coopération inter-universitaire

dans le projet bilatéral afin de créer des synergies et d'assurer une meilleure efficience.

A noter aussi que l'Union européenne et la Suisse participent au financement de deux programmes du PIC V en déléguant des budgets conséquents à LuxDev.

Les projets multilatéraux sont complémentaires aux activités bilatérales et se concentrent sur les mêmes secteurs prioritaires. Le programme multilatéral le plus important est le United Nations Joint Programme (UNJP) en matière de la santé reproductive, maternelle, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, mis en œuvre par trois agences onusiennes : l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et l'UNICEF. Les efforts de déminage des UXO, vestiges de la deuxième guerre d'Indochine, continuent avec un financement de 1 million d'euros pour la période 2022-2024.

Quatre ONGD luxembourgeoises ont été actives au Laos en 2023 : Appui au développement autonome, CARE Luxembourg, Humanity and Inclusion Luxembourg et la Fondation Caritas Luxembourg. Leurs secteurs d'intervention prioritaires sont les services médicaux, l'éducation, la formation professionnelle, ainsi que la sécurité alimentaire et la production agricole.

ASIE

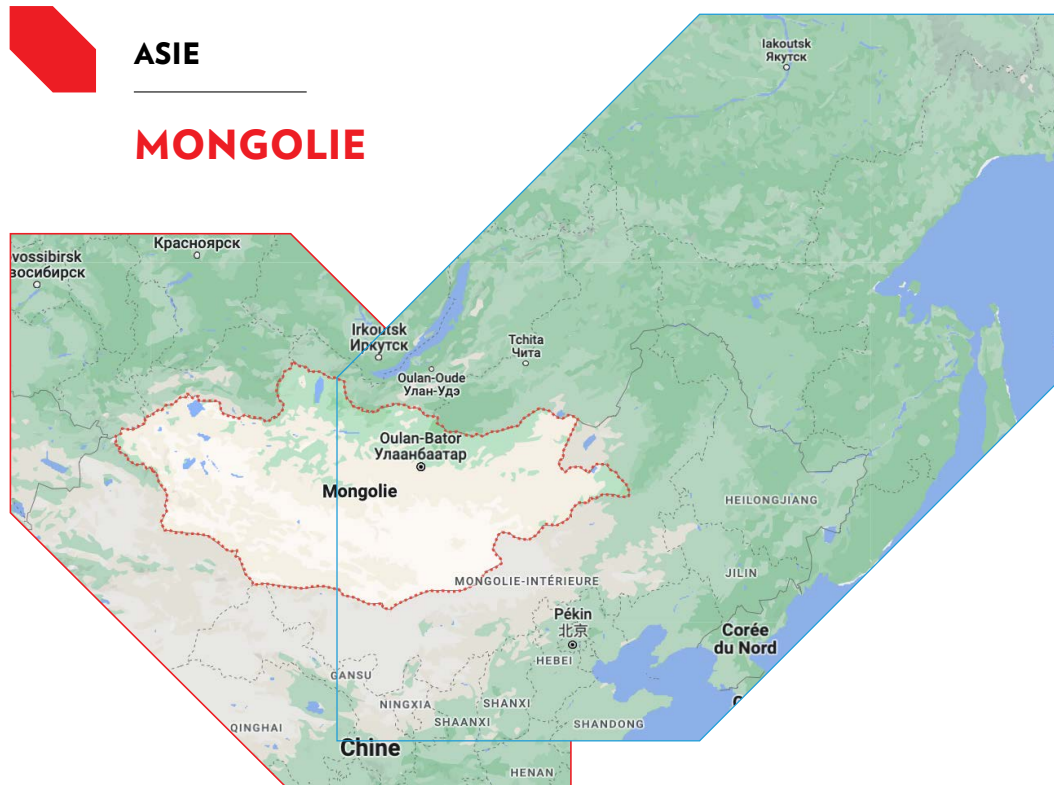
## VIETNAM



En préparation d'un éventuel financement conjoint du Fonds Climat et Energie (FCE) et du *Green Climate Fund* (GCF), un nouveau projet dans la province de Thua Thien Hue visant à améliorer la résilience des petits exploitants agricoles, surtout des femmes, fut accordé en 2023. Mis en œuvre sur une durée de deux ans par LuxDev, en partenariat avec Agribank et la Banque d'Etat du Vietnam, le projet mettra l'accent sur la croissance verte, l'inclusion financière et la stimulation des pratiques dites « climate-smart ».

Enfin, l'ONGD luxembourgeoise Christian Solidarity International est active au Vietnam, dans le secteur de l'éducation primaire et secondaire, avec un focus sur les enfants vivant avec un handicap.

## MONGOLIE



Une nouvelle phase de l'appui en matière de maladies cardiovasculaires, qui constituent un problème de santé publique prioritaire en Mongolie, assure depuis 2022 la continuité avec les mêmes partenaires que sont l'hôpital Shastin/ National Cardiovascular Centre (NCC) et l'Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle du Luxembourg (INCCI). La mise en œuvre du nouveau programme restera, en continuité avec les phases précédentes, axée autour d'un appui à la politique décennale de l'État en matière de santé (*Ten years State Policy on Health 2017-2026*).

En 2023, un an après le début de la mise en œuvre de ce projet, 750 000 personnes ont bénéficié d'une éducation de prévention aux risques cardiovasculaires, et le renforcement des capacités des chirurgiens cardiaques continue de donner des résultats concrets : ainsi, le nombre d'opérations à cœur ouvert réalisées au cours de l'année dans le pays a atteint un total de 378, dont 91,2 % ont été réalisées par des chirurgiens nationaux. La digitalisation (télémédecine) est une composante essentielle du projet dans un pays où approximativement 30 % de la population est nomade et où l'accès aux services de santé est très inégal entre les zones rurales et urbaines.

## AFGHANISTAN



A travers différents canaux et dans un contexte de plus en plus difficile, le Luxembourg a poursuivi en 2023 son appui à la population afghane. Le décret du 24 décembre 2022 interdisant aux femmes d'exercer une profession auprès des ONG nationales et internationales a compliqué davantage la mise en œuvre de projets où les femmes sont placées à pied d'égalité avec les hommes, aussi bien en tant que bénéficiaires qu'en tant que partenaires de mise en œuvre.

En 2023, la Coopération luxembourgeoise a prolongé sa contribution à un projet santé mis en place par l'Aga Kahn Foundation (AKF). Ce projet consiste à apporter une aide médicale aux personnes vulnérables, principalement aux femmes, enfants et personnes âgées, mais aussi aux prisonniers, dans les provinces du Badakhshan, du Takhar et du Baghlan. En 2023 une rallonge de 800 000 euros a été accordée à AKF, afin de garantir la continuité des services de santé de base en Afghanistan, qui a de plus en plus de difficultés à garantir les services de premières nécessités.

Fin 2023, la Coopération luxembourgeoise a signé un accord avec l'ONG allemande *Kiron Open Higher Education* pour le projet « *Thrive – Enabling Access to Job Market for Young Afghan Women* », qui consiste à procurer des cours de formation professionnelle en ligne pour les jeunes femmes afghanes, afin de pouvoir créer leur propre entreprise. Ce programme permet également aux bénéficiaires de nouer des contacts dans le milieu professionnel. Etant donné que les formations sont en ligne, Kiron fournit l'équipement technique nécessaire aux jeunes femmes, qu'elles peuvent garder à la fin de leur cursus.

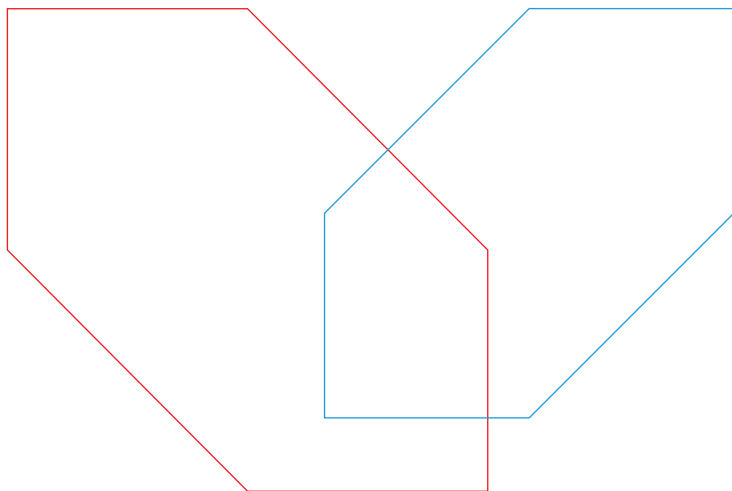
Depuis juin 2023, le Luxembourg soutient également l'ONG *Front Line Defenders* (FLD) dans le domaine de la protection des défenseurs des droits humains. FLD apporte un soutien pratique aux défenseurs des droits de l'homme en danger, grâce à une aide à l'évacuation, des subventions de protection et des conseils de sécurité. FLD vise surtout les personnes marginalisées, qui n'ont pas la possibilité d'accéder à d'autres mécanismes de protection ou à d'autres organismes. Le projet, d'une durée prévisionnelle de quatre ans, a pu bénéficier en décembre 2023 d'une rallonge budgétaire, suite aux nombreuses exactions liées aux réfugiés afghans du Pakistan.

Dans le domaine multilatéral, le Luxembourg contribue à hauteur de 500 000 euros par an jusqu'en 2024 au projet « *Household Food and Livelihood Security (HLFS) and Support to the Development of an effective Extension System* » de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le domaine de la sécurité alimentaire, qui devient de plus en plus fragile en Afghanistan depuis la prise de pouvoir des Talibans. Le projet vise à réduire l'insécurité alimentaire des familles les plus démunies dans quatre districts en particulier, à savoir Char Asyab, Jabal Seraj, Qarghayee et Mohammad Agha. Le projet prévoit la sélection minutieuse de moyens de subsistance, visant diverses sources de revenus et d'alimentation et introduisant des technologies et pratiques orientées vers la résilience et l'adaptation au changement climatique.

La Coopération luxembourgeoise fait aussi partie du *Special Trust Fund for Afghanistan* (STFA), à côté de 11 autres pays donateurs et de 17 organisations onusiennes. Ce Fonds d'affectation spéciale a été créé afin d'empêcher une catastrophe humanitaire et l'effondrement socio-économique du pays, qui entraîneraient une instabilité accrue, de graves menaces pour la sécurité et des flux migratoires en Afghanistan, dans la région et au-delà. Le Fonds sert de mécanisme interinstitutionnel pour permettre aux donateurs de canaliser leurs ressources et de coordonner leur soutien à la stratégie ABADEI (Approche régionale pour les initiatives de développement d'urgence), mise en œuvre en collaboration avec d'autres agences, fonds et programmes des Nations unies. En 2023, le Luxembourg a accordé une contribution supplémentaire de 2 millions d'euros afin de subvenir aux besoins de plus en plus importants dans le pays, surtout des femmes et jeunes filles.



## ASIE DU SUD-EST



Sur le plan sous-régional, la Coopération luxembourgeoise a continué en 2023 son soutien de longue date (depuis 2011) à la Commission de la rivière du Mékong (MRC), dont le mandat est d'assurer une bonne gestion du fleuve et des ressources naturelles afin d'assurer un contexte économique propice et un développement socialement juste, tout en protégeant l'environnement.

Le Luxembourg, en coopération avec la Suisse et l'Allemagne, a également continué à mettre en œuvre la troisième phase du projet sous-régional *Mekong Region Land Governance* (MRLG). A travers l'appui au développement de lois et de voies de recours légales, le projet vise à permettre aux petits agriculteurs, surtout ceux issus de minorités ethniques, d'avoir un accès et un contrôle durable et équitable à leurs terres agricoles et forestières. Le projet contribue ainsi à des politiques et pratiques améliorées et mises en œuvre au Laos, au Cambodge, au Myanmar et au Vietnam, soutenues par des plateformes régionales.

Depuis 2013, la Coopération luxembourgeoise est le co-fondateur et un des neuf donateurs du Partenariat pour la couverture sanitaire universelle (PCSU) (*Universal Health Coverage Partnership*, UHC-P) dont le

Secrétariat est hébergé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le PCSU a pour objectif de soutenir les pays bénéficiaires dans l'instauration de la couverture sanitaire universelle, c'est-à-dire l'accès aux services de santé de qualité et financièrement abordables à tous.

Depuis 2017, le Luxembourg appuie la promotion de la finance inclusive. Ainsi, à travers le mécanisme pour la finance inclusive responsable (RIFF-SEA), la *Social Performance Task Force* (SPTF) continue d'appuyer les institutions de microfinance au Laos, au Cambodge, en Indonésie, aux Philippines et au Viet Nam dans la gestion de leurs performances sociales et environnementales. RIFF-SEA offre des co-financements et des formations en matière de « *social performance management* », dans le but de sensibiliser les régulateurs, les investisseurs et les institutions de microfinance afin de garantir que les services financiers de la région protègent et bénéficient aux clients à faibles revenus.

Au Myanmar, au vu de la crise politique persistante, des soutiens à des projets multilatéraux humanitaires se sont poursuivis en 2023. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise appuie le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour soutenir la société civile birmane dans la prévention des violations des droits humains et le renforcement des mesures de responsabilisation.

Le Luxembourg se positionne également en tant que partenaire-clé du programme « *Building Federal Democracy in Myanmar* » (2023-2024), qui vise à instaurer un nouveau cadre constitutionnel au Myanmar, en établissant des institutions efficaces et responsables, et en promouvant une gouvernance inclusive et participative à tous les niveaux. Le Luxembourg assume depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023 la présidence annuelle du Conseil des États membres de l'IDEA International.

## TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS



Bien que la situation sécuritaire et politique dans les territoires palestiniens occupés soit connue pour être volatile et complexe, l'année 2023 a été particulièrement marquée par plusieurs crises au nord de la Cisjordanie ainsi que par la crise humanitaire de grande ampleur dans la bande de Gaza, suivant l'attaque du Hamas contre Israël du 7 octobre.

La crise dans la bande de Gaza a provoqué l'arrêt temporaire des activités des projets de développement dans cette partie des TPO, mais elle a également entraîné une augmentation des contributions humanitaires de la part du Luxembourg. En effet, le Luxembourg a alloué en 2023 un total de 14,8 millions d'euros aux TPO, tout type d'aide confondu. Ce montant correspond à la plus haute contribution du Luxembourg pour les TPO depuis 2011.

En termes de partenariats, le Luxembourg a continué son appui aux acteurs de la société civile à travers des accords de partenariats pluriannuels avec l'ONG *Palestinian Agricultural Development Association* (PARC) œuvrant dans le renforcement durable des moyens de subsistance et l'inclusion économique dans les communautés rurales, l'ONG *Palestinian Medical Relief Society* (PMRS), organisation active dans le secteur de la santé reproductive des femmes, l'ONG *Teacher Creativity Center* (TCC) qui œuvre dans le secteur de la formation en soutien psychosocial des enseignants des écoles palestiniennes, ainsi qu'avec l'ONG *Coalition for Accountability and Integrity* (AMAN) œuvrant dans le domaine de la transparence et de la gouvernance inclusive.

A cela se rajoute en 2023 un nouveau soutien du Luxembourg au projet de l'*Alliance for Financial Inclusion* (AFI) en finance inclusive et digitale, dont le partenaire local est l'Autorité monétaire palestinienne. Le projet s'étale sur une période de deux ans (2023-2025).



En juillet 2022, le ministre Franz Fayot a signé un nouvel accord de coopération de 35 millions d'euros pour la période 2023-2025, avec une vision stratégique pour diversifier les relations bilatérales, impliquant davantage les secteurs privés et de la recherche des deux pays. En plus des secteurs traditionnels tels que la santé, la formation professionnelle et le soutien à la société civile, l'accord de coopération couvre des domaines plus innovants, notamment la transformation numérique et les énergies renouvelables. Les nouveaux programmes ont été présentés dans le cadre

d'un atelier de restitution à Pristina en juillet 2023 et officiellement lancés en automne 2023.

LuxDev met notamment en œuvre le programme « *Compétences pour des emplois durables* » visant à promouvoir une croissance économique durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous grâce à l'enseignement et à la formation professionnels.

Le programme bilatéral « *Croissance Durable et Inclusive* » se focalise sur l'appui à la mise en place d'un Fonds d'innovation ainsi que d'un Fonds souverain. Par ailleurs, le projet prévoit un appui à la transformation numérique ainsi qu'au renforcement de capacités en matière de cyber sécurité de l'administration publique. Dans le même domaine d'intervention, la Coopération luxembourgeoise appui le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) « *Industries créatives Kosovo* », en vue de contribuer au développement d'un environnement propice à la croissance de l'économie créative.

Dans le domaine de la transition énergétique, LuxDev encadre le programme « *Transition énergétique et atténuation du changement climatique* » visant à appuyer la transition vers les énergies renouvelables et à soutenir le développement et l'adoption de mesures d'atténuation du changement climatique, afin de favoriser un développement socio-économique durable et inclusif du Kosovo. La Coopération luxembourgeoise cofinance également avec l'Allemagne un programme de la KfW, visant à adapter le système existant de chaleur urbaine de Pristina.

Le programme bilatéral « *Services de santé innovants* » prévoit un appui à la mise en œuvre des priorités stratégiques et à la réforme du système de santé en consolidant les interventions dans le secteur à ce jour et en apportant un soutien nouveau et plus innovant au ministère de la Santé. En outre, la Coopération luxembourgeoise appui également le PNUD, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF dans la mise en œuvre de programmes en matière de maladies liées à l'environnement et de la petite enfance.

Un programme bilatéral additionnel apporte un appui aux organisations de la société civile dans trois



Visite d'étude à l'hôpital général d'Isola

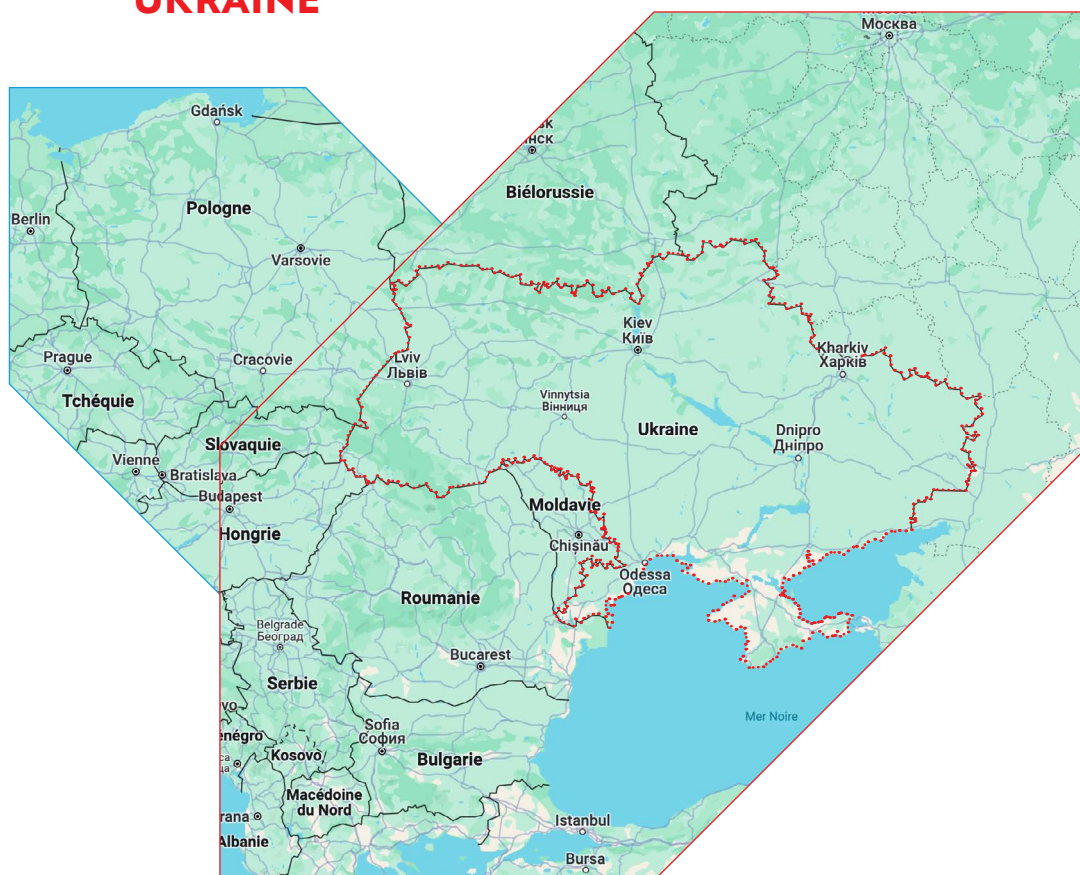
---

domaines d'intervention, à savoir l'autonomisation économique et sociale des femmes, la promotion de l'inclusion sociale et économique des minorités et des groupes marginalisés, ainsi que les médias indépendants. La Coopération luxembourgeoise appuie également la Fondation Kosovo Luxembourg qui vise à contribuer à la réduction de la pauvreté dans des

municipalités ciblées au Nord et au Sud du Kosovo, en soutenant des personnes et des petites entreprises familiales à travers des formations, des soutiens financiers et la création de partenariats.

## EUROPE

### UKRAINE



En 2023, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a continué d'infliger d'immenses souffrances humaines et de causer la destruction d'infrastructures à une échelle effarante. Au vu des besoins de reconstruction importants, la Coopération luxembourgeoise s'est efforcée de renforcer son engagement en faveur du redressement du pays. C'est dans ce contexte que le ministre Franz Fayot s'est rendu en Ukraine en septembre 2023 pour une visite de travail, où il a pu s'entretenir avec la Première Vice-Première Ministre et Ministre de l'Economie de l'Ukraine, Yuliia Svyrydenko, le Vice-Premier ministre de la Restauration et ministre du Développement des Territoires, des Communautés et des Infrastructures de l'Ukraine, Oleksandr Kubrakov, et le Ministre des Finances, Serhiy Marchenko. Outre les entretiens avec les trois ministres, le ministre Fayot a effectué une visite de terrain sur le site de déminage de l'ONG humanitaire *Halo Trust*, soutenue par la Coopération luxembourgeoise depuis 2022.

En octobre 2023, la Coopération luxembourgeoise a confié à LuxDev l'identification d'un appui régional et sectoriel de la Coopération qui s'aligne sur les besoins de reconstruction en Ukraine. Alors qu'un soutien est

en cours d'élaboration, il est prévu d'appuyer le secteur de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelles, ainsi que le secteur privé, dans la région de Kryvyi Rih. Fin décembre 2023, la Coopération luxembourgeoise a décidé d'apporter un soutien au *Business Development Fund (BDF)*, une institution financière publique, afin de faciliter l'accès des micro-, petites et moyennes entreprises au financement bancaire.

Sur le plan multilatéral, le Luxembourg a apporté un appui financier à un projet de réhabilitation et de redressement agricole de la FAO et soutient un projet de reconstruction de l'UNICEF, qui vise à offrir des possibilités de rattrapage scolaire aux enfants qui ont subi des pertes d'apprentissage en raison de la fermeture prolongée des écoles. En outre, la Coopération luxembourgeoise a soutenu l'*Ukraine Community Recovery Fund*, géré par le bureau du coordinateur résident des Nations unies en Ukraine, qui permettra aux différentes agences onusiennes de mettre en œuvre des projets de reconstruction coordonnés.

Dans le domaine de la finance inclusive, le Luxembourg soutient depuis décembre 2023 la *Luxembourg*

---

*House of Financial Technology (LHoFT)* afin d'aider des entreprises de Fintech ukrainiennes à atteindre leurs objectifs d'inclusion financière. En outre, le Luxembourg a décidé de mobiliser l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) afin d'apporter un soutien supplémentaire en matière de formation dans le domaine bancaire et financier en Ukraine.

Au vu de la situation humanitaire précaire, les contributions humanitaires financières se chiffrent à plus de 5,5 millions d'euros en 2023, tant à travers des ONG humanitaires, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des agences onusiennes, que par le biais de l'initiative « *Grain from Ukraine* » du gouvernement ukrainien, qui, en coopération avec le Programme alimentaire mondial (PAM), vise à permettre à l'Ukraine de maintenir son rôle clé

en tant que garant de la sécurité alimentaire mondiale. En outre, la Coopération luxembourgeoise a fourni 100 générateurs à l'Ukraine afin de soutenir la préparation du pays à la saison hivernale.

En somme, depuis le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, le Luxembourg a apporté des contributions financières humanitaires pour une valeur d'environ 13,4 millions d'euros, ainsi qu'un soutien au redressement du pays à hauteur de 10,3 millions d'euros. S'y ajoute un soutien en nature, notamment la mise à disposition de matériel de communication ainsi que des dons de matériel médical et de matériel de lutte contre les incendies, pour une valeur approximative de 5,3 millions d'euros.

## COOPÉRATION MULTILATÉRALE

### LA COOPÉRATION MULTILATÉRALE

La politique étrangère luxembourgeoise accorde une importance particulière au système multilatéral dans la mise en œuvre de sa stratégie de coopération au développement. Environ 30 % du budget de l'aide publique au développement par an est réservé au soutien des programmes et projets des organisations multilatérales afin de contribuer à la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 des Nations unies.

Des accords de partenariat stratégiques lient Coopération luxembourgeoise aux organisations multilatérales les plus importantes basées notamment à New York et à Genève. Des consultations annuelles sont organisées pour assurer le suivi de ces différents partenariats et échanger sur leurs priorités et stratégies, leurs activités et résultats sur le terrain. En 2023, la Coopération luxembourgeoise a accueilli l'UNICEF, ONU Femmes, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à Luxembourg et s'est réunie avec le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU) à New York, ainsi que l'Organisation

mondiale de la Santé (OMS), l'ONUSIDA et l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Genève.

En mars 2023, le Luxembourg a participé à la 5<sup>e</sup> Conférence sur les Pays les Moins Avancés (PMA) à Doha, au Qatar, soulevant son engagement de longue date aux populations les plus vulnérables de la communauté internationale.

Tout au long de l'année des échanges de haut niveau ont été organisés avec une série d'agences. En juillet 2023, le ministre Franz Fayot s'est rendu à Rome pour une visite de travail, où il a pu s'entretenir sur les efforts requis pour lutter contre la faim avec le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Dongyu Qu, le président du FIDA, Alvaro Lario, ainsi qu'avec la directrice exécutive du Programme Alimentaire Mondial (PAM), Cindy McCain. Le ministre Franz Fayot a eu également l'occasion de participer au « Moment de l'ONU pour faire l'inventaire des systèmes alimentaires », soulignant le rôle central des transformations des systèmes alimentaires dans l'avancement global des objectifs de développement durable et relevant les engagements de la Coopération luxembourgeoise en la matière.

En septembre 2023 s'est également tenu le Sommet des objectifs de développement durable qui se réunit tous les quatre ans au niveau des Chefs d'État et de gouvernement. Organisé à mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, le Sommet de 2023 était à la fois l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre des ODD et d'entamer une nouvelle phase d'accélération vers leur réalisation. La Coopération luxembourgeoise était représentée par le ministre Franz Fayot, qui a participé à la séance d'ouverture du Sommet et a prononcé un discours lors du 3<sup>e</sup> dialogue des dirigeants, dédié au rôle de la science, de la technologie, de l'innovation et des données. Dans son intervention, il a plaidé pour l'introduction de nouveaux indicateurs pour mesurer la prospérité et la croissance en soulignant l'importance d'y inclure des objectifs sociaux, environnementaux et de bien-être subjectif.

En marge du Sommet des ODD, le ministre Franz Fayot s'est entretenu avec Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Cette entrevue était l'occasion d'annoncer une contribution financière supplémentaire de 1 million d'euros pour l'année 2023 et de signer un amendement à l'accord-cadre stratégique, permettant de prolonger sa mise en œuvre du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, avec le même montant financier annuel et les mêmes répartitions financières (7,15 millions d'euros par an). L'amendement permet d'aligner





le prochain accord de partenariat (2025-2028) avec l'OMS au 14<sup>ème</sup> Programme général de travail (2025-2028) de l'OMS, dont les priorités et les besoins d'investissements seront négociés en 2024 pour assurer un financement durable du budget de l'OMS. Dans le cadre du partenariat avec l'OMS, la Coopération luxembourgeoise a maintenu ses engagements auprès du Partenariat sur la couverture sanitaire universelle, ainsi que soutenu le programme spécial de l'OMS de lutte contre les maladies tropicales liées à la pauvreté (*Tropical Disease Research*), et l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP) dont le mandat de co-présidence du groupe *Polio Partners Group (PPG)*, assuré par l'Ambassadeur luxembourgeois à Genève, a pris fin en décembre 2023.

Suite à l'assermentation du nouveau gouvernement le 17 novembre 2023 et dans le cadre de sa première visite de travail à Genève en décembre 2023, le ministre Xavier Bettel a eu un échange de vues avec Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. Lors de cette entrevue, le ministre a notamment évoqué l'importance qu'accorde le Luxembourg aux négociations portant sur l'Accord mondial en matière de prévention, préparation et de réponse aux pandémies, par le biais d'une participation européenne. Le ministre Xavier Bettel a également rencontré Winnie Byanyima, directrice exécutive du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Lors de leur entrevue, le ministre Xavier Bettel a réitéré le soutien continu du Luxembourg et a souligné le rôle prépondérant d'ONUSIDA dans la riposte au VIH/sida et la lutte contre la discrimination dans des contextes marqués de plus en plus par des mouvements anti-LGBTIQ, mettant les personnes appartenant aux populations clés particulièrement vulnérables au VIH de plus en plus à risque de se voir restreindre l'accès aux services de prévention, de dépistage et de soins.

En décembre 2023, la 4<sup>e</sup> et dernière session de la Consultation sur la 13<sup>e</sup> reconstitution des ressources du Fonds international de développement agricole (FIDA) s'est tenue à Paris avec l'objectif de reconstituer les ressources de base du FIDA pour soutenir plus de 100 millions de femmes, hommes, jeunes et personnes marginalisées en milieu rural. Soulignant la nécessité d'investir davantage dans la prospérité et la résilience rurales pour renforcer la sécurité alimentaire, le Luxembourg s'est engagé à apporter une contribution de 4,5 millions d'euros aux ressources de base du FIDA pour la période 2025-2027.

Au vu de l'importance réservée aux droits humains, la Coopération luxembourgeoise a alloué une contribution supplémentaire de 1 million d'euros aux Fonds de contribution volontaires des Nations unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme. En outre, la Coopération luxembourgeoise a apporté un soutien financier de 400 000 euros au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) dans les Territoires palestiniens occupés (TPO) ainsi qu'un appui de 300 000 euros aux activités en Afrique de l'Est, afin de soutenir la promotion et la protection des droits humains.

En terme de financement, la Coopération luxembourgeoise s'est engagée, en accord avec le pacte de financement des Nations unies de 2019, à réserver au moins un tiers de ses contributions financières aux ressources de base (non affectées) qui alimentent les budgets des organisations du système des Nations Unies. Cet engagement garantit la prévisibilité et flexibilité des ressources financières à disposition des organisations multilatérales, leur permettant de programmer les politiques d'aide au développement de manière plus efficiente et durable.

Le reste des contributions se divise en contributions thématiques et des contributions à des projets et programmes spécifiques, dits « multi-bi », pour la plus grande partie mis en œuvre dans des pays partenaires du Luxembourg.

En 2023, de nouveaux projets multi-bi ont été conclus avec l'OIT au Cabo Verde et au Rwanda, avec le PNUD en Ethiopie, avec le FNUAP au Bénin, Mali, Burkina Faso et en Mongolie, ainsi qu'avec l'UNICEF en Syrie, Jordanie et au Kosovo. De plus, la Coopération luxembourgeoise a décidé de soutenir des initiatives conjointes comme, par exemple, un programme mis en œuvre conjointement par ONU Femmes, le FNUAP et l'UNHCR au Brésil, et un programme mis en œuvre conjointement par le PNUD et ONU Habitat au Cabo Verde.

A la lumière de la destruction à échelle effarante causée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le service de la coopération multilatérale a également renforcé son engagement en faveur du redressement de l'Ukraine, par une série de nouveaux projets multi-bi, qui inclut un projet de réhabilitation agricole de la FAO, un projet de rattrapage scolaire de l'UNICEF ainsi qu'une contribution à l'Ukraine Recovery Fund.

La Coopération luxembourgeoise s'engage par ailleurs au sein des instances de gouvernance directrices des organisations multilatérales de développement, en siégeant entre autres au sein de leurs Conseils d'administration, comité de fonds thématiques ou bien dans les comités de pilotage des projets. La Coopération luxembourgeoise participe également aux efforts en cours visant à réformer le système de développement international.

Ainsi, les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie de Covid-19 ont amené les acteurs multilatéraux à repenser le système de gouvernance de la santé mondiale, afin de mieux prendre en compte les interdépendances des enjeux de la santé mondiale avec les conséquences du changement climatique, de la situation des droits humains, et des crises économiques et humanitaires dans la formulation de leurs orientations stratégiques afin de renforcer les systèmes de santé et de les préparer aux futures crises sanitaires.

Dans ce cadre, le service multilatéral travaille notamment avec des organisations multilatérales qui ont pour mandat principal la santé mondiale, tels que l'OMS, l'ONUSIDA, Gavi, l'Alliance du Vaccin, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI).

Dans la continuité de son engagement de longue date contre les maladies endémiques, la Coopération luxembourgeoise siège pour la première fois au sein du Conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de juillet 2023 à juillet 2025. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est le premier fournisseur mondial de subventions en santé mondiale à 126 pays bénéficiaires, avec plus de 60,3 milliards de dollars américains décaissés entre 2002 et fin juin 2023 pour lutter contre ces trois maladies.

En outre, en 2023, le Luxembourg a fourni 123 840 doses de vaccin Pfizer via le mécanisme COVAX, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Suite à l'annonce de l'OMS en mai 2023 que le virus du Covid-19 ne représentait plus une urgence de santé publique de portée internationale, le mécanisme COVAX a pris fin le 31 décembre 2023. Il aura fourni près de 2 milliards de doses de vaccins à 146 économies entre 2021 et 2023.

De plus, la Coopération luxembourgeoise a également participé pour la première fois à la « Conférence mondiale sur l'impact des vaccins » qui marquait la mi-parcours du cycle 2021-2025 de Gavi, l'Alliance du Vaccin, organisée à Madrid en juin 2023. Cette conférence a permis de rassembler près de 300 participants, dont des organisations internationales, les donateurs de Gavi, le secteur privé, les fondations privées et les pays bénéficiaires, afin de faire le point sur l'état de la vaccination mondiale des enfants dans les pays en voie de développement, notamment après la pandémie de la Covid-19. En effet, la pandémie de Covid-19 ayant privé des millions d'enfants de vaccins et retardant ainsi les progrès réalisés en termes de couverture vaccinale des enfants, exposant toute une génération à des maladies évitables grâce à la vaccination.

Etant donné que la couverture sanitaire universelle (CSU) constitue une priorité de la Coopération luxembourgeoise, une contribution de 300 000 euros a été allouée à la plateforme de la CSU2030 (UHC2030), qui a pour objectif de préparer le plaidoyer mondial pour promouvoir le renforcement des systèmes de santé, afin de la soutenir dans le cadre de l'adoption de la déclaration politique sur la couverture sanitaire universelle par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2023.

Finalement une série de contributions supplémentaires aux budgets consacrés aux ressources de base de différentes entités onusiennes, dont l'UNICEF, le FNUAP, l'ONUSIDA, l'OMS, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et paludisme au *Joint SDG Fund*, se sont ajoutées, en 2023, aux contributions prévues dans les cadres de partenariat stratégiques.



## L'UNION EUROPÉENNE

Les négociations engagées en septembre 2018 en vue de la conclusion d'un accord « post-Cotonou » se sont achevées au Conseil, le 20 juillet 2023. Ainsi, en date du 15 novembre 2023, l'Union européenne (UE) et ses États membres ont signé le nouvel accord de partenariat avec les membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), qui constituera désormais le cadre juridique général de leurs relations au cours des vingt prochaines années. Succédant à l'accord de Cotonou, l'accord intitulé « Accord de Samoa » vise à renforcer la capacité de l'UE et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à relever ensemble les défis mondiaux en établissant des principes communs couvrant six domaines prioritaires, notamment i) la démocratie et les droits humains ; ii) la croissance et le développement économiques durables ; iii) le changement climatique ; iv) le développement humain et social ; v) la paix et la sécurité ; et vi) les migrations et la mobilité.

Le Conseil a continué à faire le suivi du nouvel « Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - L'Europe dans le monde » (NDICI), doté d'une enveloppe globale de 79,5 milliards d'euros pour les années 2021-2027. Le Luxembourg a défendu le maintien d'une part importante du budget extérieur en faveur de l'aide publique au développement (APD) et notamment en faveur des pays les moins avancés.

En dehors des pays en voie de développement, l'UE a continué de se montrer solidaire avec l'Ukraine. La Commission européenne a alloué 785 millions d'euros

au financement de programmes d'aide humanitaire à l'Ukraine. En outre, 98 000 tonnes d'aide en nature, d'une valeur estimée à plus de 796 millions d'euros, ont été fournies à l'Ukraine par les États membres et les partenaires de l'UE à travers le mécanisme de protection civile de l'UE. Sur le plan de la reconstruction, la Commission a proposé en juin 2023 de mettre en place une « Facilité pour l'Ukraine », dotée de 50 milliards d'euros sur une période de quatre ans (2024-2027), afin de soutenir les efforts déployés par l'Ukraine pour maintenir sa stabilité macrofinancière, promouvoir son redressement et se moderniser.

Priorité de la Présidence suédoise, le Conseil de l'UE a adopté des conclusions sur la corruption en tant qu'obstacle au développement. La Présidence espagnole du Conseil de l'UE de juillet à décembre 2023 s'est focalisée sur une juste transition sociale, écologique, et numérique, saluée par le Luxembourg, qui a souligné à cet égard l'importance de l'APD. En outre, le Conseil a réussi à adopter des conclusions portant sur l'approche « Equipe Europe », où le Luxembourg s'est engagé pour une application flexible et volontaire. Le Conseil a également adopté des conclusions sur le rapport spécial de la Cour des comptes européennes sur l'initiative Spotlight, visant à mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des filles, tout comme des conclusions sur le rapport spécial de la Cour des comptes européennes sur la programmation de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - Europe dans le monde.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'investissement *Global Gateway* a également avancé, notamment avec la publication de la première liste de projets phares pour 2023 dans cinq domaines prioritaires, à savoir le transport, la numérisation, le climat et l'énergie, la santé et l'éducation et la recherche. Le Luxembourg s'est engagé tout au long de l'année afin de renforcer l'aspect du développement humain dans cette nouvelle stratégie d'investissement. En effet, la stratégie *Global Gateway* cherche à aller au-delà de la coopération au développement classique en essayant d'aligner les intérêts stratégiques européens avec les intérêts de ses partenaires. Ainsi, cette stratégie d'investissement extérieur cherche activement à inclure davantage le secteur privé, avec le but d'élargir les bases de financement de son action extérieure. A cet effet, la Commission européenne a créé le *Global Gateway Business Advisory Board* en 2023, composé de représentants du secteur privé européen chargé avec la consultation stratégique de la Commission dans la mise en œuvre du *Global Gateway*.



---

En octobre 2023, la Commission a organisé le premier *Global Gateway Forum* au niveau chefs d'États et de gouvernements, qui a été un plein succès et a montré l'intérêt des pays partenaires pour des partenariats avec l'UE dans les domaines susmentionnés. Le Luxembourg a été représenté par Xavier Bettel, qui a souligné dans son intervention l'importance des partenariats et l'accès équitables aux avantages qu'offre la numérisation. Le Luxembourg contribue activement à la mise en œuvre du *Global Gateway* par sa participation à différentes Initiatives Equipe Europe (TEI), notamment dans les domaines de l'éducation et de la recherche, tout en respectant le principe de l'aide non-liée et en veillant à ce que la coopération au développement continue à se diriger vers les populations les plus démunies, notamment dans les pays les moins avancés.

Dans le cadre du Sommet Union européenne – Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (CELAC), qui s'est tenu du 17 au 18 juillet à Bruxelles, les dirigeants des deux communautés ont adopté un agenda d'investissement sous le *Global Gateway*, identifiant les opportunités d'investissements verts et digitales équitables en Amérique latine et dans les Caraïbes.



## LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

### LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

La Coopération luxembourgeoise accorde une importance majeure au rôle et aux activités des organisations non gouvernementales de développement (ONGD). En 2023, 91 associations sans but lucratif ou fondations disposaient de l'agrément ministériel auprès du Ministère qui leurs confèrent le statut d'ONGD. Au cours de l'année 2023, 24 accords-cadres pluriannuels de développement ont été cofinancés. En outre, 29 nouveaux projets de développement ont été soutenus suite aux deux appels à propositions lancés par le Ministère.

En ce qui concerne le volet de la sensibilisation et de l'éducation au développement (SENS/ED) au Luxembourg, 15 accords-cadres pluriannuels (2022-2024) ont été appuyés et 12 projets annuels ont bénéficié de subsides de la part du Ministère. Les deux mandats *Rethink your Clothes* et CITIM, qui sont financés depuis 2022, arrivent à échéance fin 2024. Le Ministère a décidé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 d'étendre la durée des accords-cadres SENS/ED de trois à quatre ans et d'harmoniser le taux de cofinancement à 80 % pour les subsides SENS/ED. La révision de la méthodologie appliquée aux demandes de subsides en matière de SENS/ED au Luxembourg est en cours. La nouvelle méthodologie sera orientée vers la mesure d'impact et plus adaptée au travail de SENS/ED des ONGD luxembourgeoises.

Suite aux conclusions du rapport d'évaluation mutuelle du GAFI et notamment dans le cadre de la recommandation 8, le Ministère a décidé de recourir à l'expertise d'une consultante externe pour développer un outil lui permettant de disposer d'une approche basée sur les risques pour les ONGD agréées. L'outil consistera dans une supervision proportionnée basée sur les risques d'une part et en des mesures atténuantes de l'autre. Rappelons que la recommandation 8 a pour objectif de garantir que les organisations à but non lucratifs (OBNL) ne soient pas exploitées par des organisations terroristes cherchant à i) se présenter comme des entités légitimes ; ii) exploiter les OBNL à des fins de financement du terrorisme, y compris pour éviter les mesures visant le gel des biens ; et iii) dissimuler ou opacifier le détournement clandestin de fonds destinés à des fins légitimes mais détournés vers des objectifs terroristes. Fin 2023, un questionnaire a été envoyé à toutes les ONGD agréées pour disposer d'une première analyse sur les risques de financement de terrorisme encouru par le secteur.

Le Ministère a continué en 2023 à travailler en collaboration avec le Cercle de coopération sur l'autoguide à destination des ONGD, permettant de les outiller à prévenir, détecter et traiter les cas d'harcèlement, d'exploitation et/ou d'abus sexuels qui peuvent survenir au sein de leurs organisations au Luxembourg et au sein des organisations partenaires, est en cours de finalisation.



## FINANCE INCLUSIVE, SECTEUR PRIVÉ, DIGITAL4DEVELOPMENT



### LA FINANCE INCLUSIVE ET INNOVANTE

En capitalisant sur l'expertise du Luxembourg en tant que leader mondial dans le domaine financier et en adoptant des approches intégrées pour le développement local, la Coopération luxembourgeoise vise, à terme, l'éradication de la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) à travers la finance inclusive et innovante.

Mettant à profit de nouveaux outils financiers, la finance innovante est comprise comme un ensemble diversifié de solutions et de mécanismes financiers qui créent des moyens efficaces permettant de canaliser à la fois l'argent privé des marchés financiers et les ressources publiques vers la résolution des problèmes de développement.

En 2023, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a notamment élargi ses activités dans les marchés des capitaux avec la signature d'un Protocole d'accord avec la Bourse de Luxembourg, dans le but de faciliter le développement d'activités en matière de finance inclusive et innovante dans le contexte de la coopération au développement. Ce Protocole d'accord suit le co-financement d'un programme d'assistance technique en faveur d'émissions obligataires du *Global Green Growth Institute* (GGGI) conjointement avec le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et le ministère des Finances.

En 2023, la Coopération luxembourgeoise a également poursuivi son appui à divers acteurs actifs dans le domaine de la finance inclusive et innovante.

Une nouvelle convention de trois ans a été signée avec l'*Alliance for Financial Inclusion* (AFI), un réseau global composé d'une centaine de régulateurs des secteurs financiers dont le Secrétariat Européen est basé à Luxembourg.

En partenariat avec le ministère des Finances, la Coopération luxembourgeoise a renouvelé son engagement dans le *Financial Inclusion Fund* (FIF) avec la Banque européenne d'investissement (BEI). Ce fonds multi-bailleurs permet d'appuyer les institutions de microfinance (IMF) africaines à ajuster leurs services aux besoins de leurs clients, notamment les jeunes entrepreneurs, et à mobiliser les ressources nécessaires au refinancement du secteur.

L'année 2023 était également marquée par la Semaine Européenne de la Microfinance, un rendez-vous annuel d'experts du secteur, qui a eu lieu du 15 au 17 novembre 2023 et a été organisé par la plateforme européenne de microfinance (e-MFP) et l'*Inclusive Finance Network Luxembourg* ASBL (InFine.lu), avec le soutien de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Le 16 novembre 2023, dans le cadre d'une cérémonie présidée par S.A.R. la Grande-Duchesse à la BEI, le Prix européen de la Microfinance a été décerné à Yikri, une IMF au Burkina Faso, en reconnaissance de ses efforts dans le domaine de l'inclusion financière pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Un autre évènement-phare était la Semaine africaine de la Microfinance (SAM), qui a été organisée par l'ONG ADA conjointement avec la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire et le Gouvernement togolais à Lomé du 16 au 20 octobre, et qui a vu la participation de plus de 1000 personnes. Le thème de cette 6<sup>e</sup> édition était la finance inclusive et durable. Ainsi, la conférence s'est notamment intéressée au rôle que peut jouer la finance inclusive non seulement dans la réduction des risques et vulnérabilités, mais aussi dans l'accompagnement de la transition vers une économie verte et résiliente aux changements climatiques.



## LA COOPÉRATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Depuis le Programme d'action d'Addis Abeba de 2015 sur le financement du développement, il est largement reconnu que la mobilisation du secteur privé est indispensable pour contribuer à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au niveau global. C'est dans cette optique qu'un rapprochement de la Coopération luxembourgeoise avec les acteurs du secteur privé continue d'être encouragé, tout particulièrement avec le but d'identifier des solutions innovantes et de les mettre au service des objectifs de développement durable dans les pays en développement. Toutes les initiatives dans ce cadre accordent une place centrale à la conduite responsable des entreprises en matière de droits humains et du respect des critères environnementaux, ainsi qu'au principe de l'aide non liée.

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a lancé en 2023 un nouveau projet global qui comprend trois instruments de co-financement, ciblant les entreprises à différents stades de maturité, qui proposent des solutions visant à accélérer l'atteinte des ODD. Le premier instrument, le *LuxAid Challenge Fund*, cible des jeunes entreprises innovantes et à fort impact, qui proposent une solution à un défi de développement spécifique identifié dans l'un des pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise. Un premier appel de cet instrument a été lancé fin 2023 simultanément au Sénégal, Mali et Burkina Faso, visant des jeunes entreprises innovantes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la formation à distance.

Le deuxième instrument, le *LuxAid Demonstration Fund*, cible les entreprises de trois pays pilotes : le Sénégal, le Rwanda et le Kosovo. Cet instrument concerne des entreprises plus matures et se concentre sur la mise à l'échelle d'une solution innovante qui a été testée à plus petite échelle et dont l'impact a été prouvé. Une première sélection de trois entreprises a eu lieu en 2023 au Rwanda dans les domaines de la production de protéines alternatives, la restauration des terres et l'agroforesterie. Enfin, dans le cadre de la *Business Partnership Facility*, instrument qui existe déjà depuis 2016 et qui encourage les partenariats entre entreprises luxembourgeoises et entreprises dans les pays en développement, deux appels à projets ont été organisés en 2023 et huit projets ont été financés dans des domaines variés tels que les crédits carbone, la



connectivité, la logistique pharmaceutique ou encore le développement de médias.

À noter que le devoir de diligence des entreprises joue un rôle central dans le cadre du financement de ces projets ; les résultats des interventions et l'octroi des fonds sont conditionnés à des engagements concrets en matière de respect des droits humains et de critères environnementaux. Dans ce cadre, les contacts se sont poursuivis en 2023 avec le point de contact national luxembourgeois pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, qui a également soutenu LuxDev pour intégrer une approche ambitieuse en termes de devoir de diligence dans ces nouveaux instruments. De façon générale, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a continué à suivre les travaux du groupe de travail « Entreprises et Droits humains », en charge de la mise en œuvre et du suivi du deuxième Plan d'action national Entreprises et Droits de l'Homme (PAN 2).

Par ailleurs, le Luxembourg a signé la *Joint Declaration on Living Income and Living Wages* le 1<sup>er</sup> juin 2023, ensemble avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique. Cette déclaration propose un certain nombre d'actions concrètes telles qu'un dialogue entre pays consommateurs et pays producteurs en ce qui concerne les salaires et les revenus minimum adéquats, un appui à l'Organisation internationale du travail (OIT) afin d'élaborer des définitions et des indicateurs internationaux, et un soutien au dialogue social dans les pays en développement.

Au niveau multilatéral, la Coopération luxembourgeoise a continué à appuyer en 2023 le Cadre intégré renforcé (CIR), un programme multi-bailleurs dans le domaine de l'aide au commerce lié directement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Celui-ci vise à apporter un soutien spécifique aux pays les moins avancés devant leur permettre de jouer un rôle plus actif dans le système commercial multilatéral.



## DIGITAL FOR DEVELOPMENT (D4D)

La Coopération luxembourgeoise a poursuivi en 2023 son engagement pour mobiliser davantage de partenariats, adopter des approches et tirer profit d'instruments innovants dans les domaines où le Luxembourg dispose d'une expertise au niveau national, notamment dans le secteur des services financiers numériques, des Technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que de la cyber sécurité. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise a renforcé sa collaboration avec *la Luxembourg House of Cybersecurity*, en signant une lettre d'entente en juillet 2023.

Le nouveau projet, formalisé en 2023 et intitulé « Information and Communication Technology Policy and Regulation – Institutional Strengthening (iPRIS) », porté notamment par l'Institut de Régulation Luxembourgeois et la Coopération luxembourgeoise ensemble avec la Coopération suédoise et la Commission européenne, constitue un exemple d'une mise à profit d'une expertise luxembourgeoise dans les pays en développement. iPRIS est un projet qui vise à améliorer une connectivité significative, inclusive et durable en Afrique subsaharienne en renforçant la capacité des instituts nationaux de régulation (INR) à mettre en œuvre des projets stratégiques.

Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise a maintenu en 2023 son engagement au sein du réseau *Digital for Development Hub* (D4D Hub) de la Commission européenne, promouvant l'alignement des initiatives numériques de l'UE pour accroître leur impact. Cette plateforme stratégique multipartite promeut de nouveaux partenariats internationaux dans le domaine de la transformation numérique entre l'UE et les pays partenaires, notamment en Afrique. La mission commune est une approche de la trans-

formation numérique centrée sur l'humain : Faciliter les dialogues multipartites, partager l'expertise numérique et encourager les investissements de divers partenaires européens et mondiaux. Dans ce cadre, la Coopération luxembourgeoise contribue activement aux activités au sein de la branche « Afrique » ainsi qu'au groupe de travail « Cyberspace », dont le Luxembourg assure la co-Présidence ensemble avec la France et la Commission européenne.

Dans ce sillage, le Luxembourg a également poursuivi son engagement au sein du D4D Hub Union africaine - Union européenne (UA-UE D4D Hub). Mis en œuvre par cinq agences européennes de développement, dont LuxDev, et doté de 8 millions d'euros sous financement européen, ce projet vise à contribuer à réduire la fracture numérique, y compris celle liée au genre, et à mettre au profit les innovations numériques en vue d'un développement durable et inclusif en Afrique. Le UA-UE D4D Hub bénéficie également aux pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise, dont notamment au Cabo Verde.

Le Luxembourg a poursuivi en 2023 son engagement au sein du *Global Forum on Cyber Expertise* (GCFE), auquel il a adhéré en 2021. Cette plateforme multi-acteurs a pour objectif le renforcement des capacités et d'expertise en matière de cyber sécurité, en facilitant la collaboration internationale. Ledit forum compte plus de 115 membres et partenaires, dont des gouvernements, des organisations internationales et d'autres acteurs de la société civile et du secteur privé, tout comme la communauté académique. Le Luxembourg a également adhéré au réseau *EU CyberNet* en mai 2023, qui établit un réseau et une plateforme d'apprentissage pour renforcer les capacités en cyber sécurité à l'échelle mondiale. *EU CyberNet* contribue par ailleurs à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'UE à l'égard des pays partenaires dans le domaine de la cyber sécurité.

Les projets D4D de la Coopération luxembourgeoise ciblent en priorité la modernisation des administrations publiques, le développement des services financiers numériques, le renforcement des compétences numériques ainsi que le renforcement des capacités en matière de cyber sécurité. Les travaux de la délégation dédiée au cyberspace du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), qui a été inaugurée au Luxembourg en novembre 2022, constituent une contribution importante dans le domaine de la cyber sécurité.

Les efforts visant à intégrer de manière transversale ces domaines dans les programmes bi- et multilatéraux ainsi qu'au niveau de l'action humanitaire, seront poursuivis au-delà de 2023.





## RECHERCHE ET COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

En 2023, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a poursuivi ses efforts afin de concrétiser la collaboration avec l'écosystème de la recherche au Luxembourg par le biais de collaborations et de projets conjoints. Dans ce contexte, la Coopération luxembourgeoise soutient de manière systématique le développement de capacités et d'expertise tant au Luxembourg que dans les pays au développement, et œuvre à la fois vers le renforcement de liens institutionnels existants et la constitution de nouveaux partenariats avec le monde académique et scientifique.

Ainsi, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire et le Fonds national de la Recherche (FNR) ont mis en place en 2023 un instrument conjoint appelé *LuxAid BRIDGES*, qui finance des projets de recherche innovants entre chercheurs luxembourgeois et partenaires dans les pays en développement par des appels à projets annuels. L'enveloppe totale du projet s'élève à 5,5 millions d'euros sur une durée de 5 ans, avec un premier appel qui a été lancé en septembre 2023 et qui financera jusqu'à 4 projets de recherche.

Conformément à sa stratégie générale « En route pour 2030 », la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a également poursuivi son objectif d'étendre son soutien au monde universitaire et de soutenir le développement de capacités de recherche et d'expertise dans le domaine de la coopération au développement internationale. Il s'agit de contribuer à la création d'une expertise au Luxembourg pouvant fournir des analyses sur les politiques de la Coopération luxembourgeoise, notamment dans le but d'appuyer un agencement et une mise en œuvre efficace de ses programmes. C'est dans cette optique que la cellule d'évaluation d'impact des politiques de coopération au développement, créée en 2022 grâce au financement de la Coopération luxembourgeoise et domiciliée au *Luxembourg Institute of Socio-Economic Research* (LISER), a continué ses travaux en 2023.

Par ailleurs, un *Memorandum of Understanding* (MoU) a été signé le 19 avril 2023 avec le *Luxembourg Institute of Science and Technology* (LIST), afin de constituer un cadre pour la mise en valeur de l'expertise luxembourgeoise dans les domaines de recherche sur les enjeux et objectifs de la Coopération luxembourgeoise. Des premières pistes de collaboration ont été identifiées dans le domaine des technologies d'observation de la terre dans des contextes humanitaires et de développement.

Enfin, le ministère a continué en 2023, conjointement avec l'ONG Appui au développement autonome (ADA), son soutien financier à la Chaire ADA à la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance de l'Université du Luxembourg. La Chaire œuvre sur la recherche en matière de droit financier européen et international avec un accent particulier sur tous les aspects de la finance inclusive et innovante et des fintechs. Elle organise annuellement la certification de professionnels du secteur via le *Certificate in Law and Regulation of Inclusive Finance*, organise des conférences sur des sujets pertinents liés au droit financier et à la finance inclusive, publie des travaux de recherche de haute qualité dans le domaine du droit financier et de la finance inclusive et participe à des conférences nationales, européennes et internationales.



## SPACE FOR DEVELOPMENT

La collaboration avec les acteurs du secteur de l'espace constitue un autre volet important où l'expertise luxembourgeoise est utilisée au service du développement. Ainsi, les échanges avec divers acteurs du secteur privé et de la recherche ont été poursuivis en 2023 sur le potentiel des technologies de l'espace pouvant soutenir directement la mise en œuvre de projets de coopération au développement, l'accès à l'espace des pays en voie de développement et le renforcement des capacités, ainsi que la mise à disposition de technologies spatiales tels que dans le cadre de l'observation de la terre. Dans ce cadre, un dialogue continu a été mené avec la *Luxembourg Space Agency* (LSA) afin de creuser des pistes de collaboration.

Un apport concret de l'expertise luxembourgeoise a pu être fourni par le biais du projet *Space Law for New Space Actors* mis en œuvre via le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (UNOOSA), qui est venu à terme en 2023. Une autre application concrète du *Space for Development* est *emergency.lu*, une plateforme qui utilise entre autres des technologies satellitaires pour rétablir la communication en cas de catastrophes. Par ailleurs, à travers la *Business Partnership Facility*, un projet d'une entreprise luxembourgeoise active dans le domaine de l'observation de la terre, visant le développement d'un système de certification pour les crédits carbone au Cameroun, a été financé en 2023.

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of interconnected, irregular polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines extending from the top and bottom edges towards the center. The overall effect is a modern, minimalist design.

**ACTION  
HUMANITAIRE**



## L'ACTION HUMANITAIRE

En 2023, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a consacré un budget total de 99,78 millions d'euros aux interventions humanitaires.

L'année 2023 a non seulement connu une poursuite des hostilités en Ukraine voire même un renforcement de la campagne militaire de la Russie contre les infrastructures civiles ukrainiennes vers la fin de l'année, mais aussi de nouveaux conflits comme ceux dans les Territoires palestiniens occupés et au Soudan. La guerre Israël-Hamas a fait un triste record avec le plus grand nombre de travailleurs humanitaires tués dans un laps de quelques mois seulement. Le Soudan quant à lui a fait face à la plus grande vague de déplacés internes au monde.

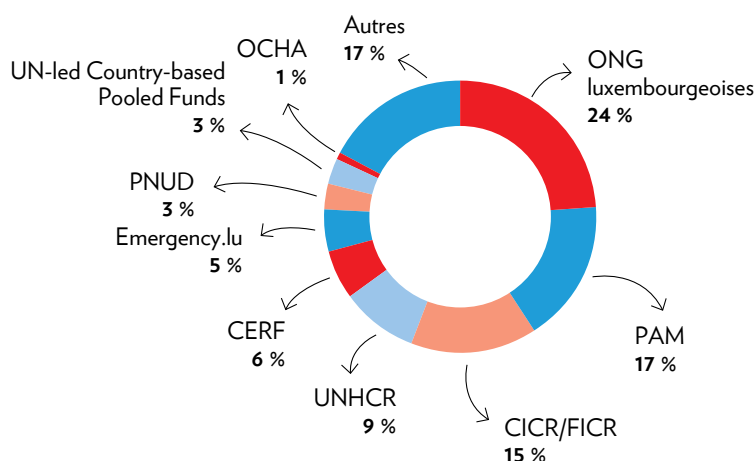
S'y ajoute une situation dans le Sahel central qui est marquée par une politisation et une instrumentalisation accrues de l'aide humanitaire. Tous ces contextes ont en commun un accès humanitaire de plus en plus limité et entravé au détriment des populations dans le besoin.

Les crises humanitaires ont poussé en 2023 plus de 350 millions de personnes en situation de vulnérabilité et de dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire. Si les fonds nécessaires pour répondre à ces besoins ont connu de nouveaux records, tel était également le cas pour le déficit de financement. Un tiers seulement des 57 milliards de dollars revendiqués par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) en 2023 a finalement été honoré, le plus grand déficit budgétaire depuis des années.

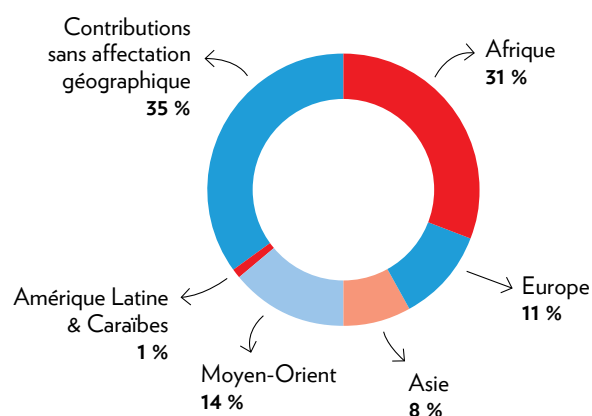
### DÉBOURSEMENTS À TRAVERS TOUS LES CRÉDITS

| ACTION HUMANITAIRE                                                    |                 | %        | % DE L'APD |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|------------|
| Aide d'urgence                                                        | 87.534.101,06 € | 87,73 %  | 16,32 %    |
| dont assistance matérielle et services d'urgence                      | 59.260.472 €    | 59,39 %  | 11,05 %    |
| dont services de soins de santé de base dans les situations d'urgence | 2.557.209 €     | 2,56 %   | 0,48 %     |
| dont éducation dans les situations d'urgence                          | 150.000 €       | 0,15 %   | 0,03 %     |
| dont aide alimentaire d'urgence                                       | 15.695.914 €    | 15,73 %  | 2,93 %     |
| dont coordination des secours et services de soutien et de protection | 9.870.507 €     | 9,89 %   | 1,84 %     |
| Aide à la reconstruction et réhabilitation                            | 3.039.087 €     | 3,05 %   | 0,57 %     |
| Prévention des catastrophes et préparation à leur survenue            | 9.205.850 €     | 9,23 %   | 1,72 %     |
| Total                                                                 | 99.779.039 €    | 100,00 % | 18,60 %    |

### AIDE HUMANITAIRE PAR PARTENAIRE



### AIDE HUMANITAIRE PAR RÉGION



## CRISES INTERNATIONALES

Le Luxembourg a maintenu son engagement envers les crises humanitaires majeures dans le monde. Ainsi le Luxembourg a alloué en 2023 une contribution totale de près de 16,36 millions d'euros à la réponse humanitaire au Sahel, répartie sur le Niger (7,2 millions d'euros), le Burkina Faso (3,9 millions d'euros), le Mali (3,8 millions d'euros) et le Tchad (1,1 millions d'euros). De plus, les crises humanitaires en Ukraine et en Syrie demeurent des priorités de l'action humanitaire du Luxembourg avec des montants respectifs de 6 voire 4,9 millions d'euros attribués en 2023. Une autre priorité de l'action humanitaire du Luxembourg en 2023 était, avec une contribution totale d'environ 2,4 millions d'euros, la réponse humanitaire suite au conflit en Ethiopie. D'autres contributions humanitaires en 2023 étaient dédiées aux crises humanitaires au Soudan du Sud (2,3 millions d'euros), en Afghanistan (2 millions d'euros), au Yémen (1,75 millions d'euros), et au Soudan (1,8 millions d'euros). Le Luxembourg a également réagi aux crises soudaines tels que le conflit dans le Haut-Karabakh, l'inondation en Libye, ou encore les séismes au Maroc, en Turquie et en Syrie, en mettant à disposition des contributions financières et en nature notamment.



## TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS (TPO)

En 2023, le Luxembourg a alloué un total de 6,49 millions d'euros pour des projets de protection et d'aide humanitaire d'urgence dans les TPO, dont 3,25 millions d'euros en appui à la réponse humanitaire dans la bande de Gaza et dans la région suite à la guerre déclenchée par les attaques terroristes du Hamas en Israël le 7 octobre 2023. D'une manière générale, en 2023, le Luxembourg a acheminé l'aide humanitaire dans les TPO essentiellement à travers le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le projet *West Bank Protection Consortium* (WBPC) géré par le l'ONG *Norwegian Refugee Council* (NRC) et l'ONG *Handicap International Luxembourg* (HIL).

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est un autre acteur clé de la Coopération luxembourgeoise dans les TPO et l'épine dorsale de la réponse humanitaire à la crise humanitaire dans la bande de Gaza. En 2023, le Luxembourg a alloué au total 9,6 millions d'euros à l'UNRWA dont 3,6 millions d'euros pour sa réponse humanitaire aux différentes crises, ce qui représente 37,5 % de la contribution totale allouée par le Luxembourg à l'agence. Le Luxembourg a également entamé, en 2023, le soutien au projet de digitalisation des archives de l'UNRWA en allouant 1 million d'euros. Le projet en question porte sur la numérisation des documents d'enregistrement historiques de l'UNRWA et le retraçage des arbres généalogiques pour les réfugiés palestiniens enregistrés.

## SÉISMES EN TURQUIE ET SYRIE

Suite aux séismes du 6 février 2023 en Turquie et Syrie, sur demande d'OCHA et dans le cadre de l'*International Humanitarian Partnership* (IHP), plusieurs membres du groupe d'intervention chargé de missions humanitaires (*Humanitarian Intervention Team* - HIT) du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CG-DIS), dont un expert en technologies de l'information et de la communication ainsi qu'un expert en soutien logistique, sont partis vers la zone sinistrée par le tremblement de terre. Leur mission fut le support de l'équipe d'évaluation et de coordination des catastrophes des Nations unies. En ce qui concerne la plateforme de communication par satellite *emergency.lu*, deux systèmes ont été envoyés avec l'équipe du HIT seulement un jour après le séisme.

En outre, le Luxembourg a fait une contribution à hauteur de 500 000 euros à la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) au soutien de ses Appels d'urgence, dont 60 % pour la Turquie et 40 % pour la Syrie. Finalement, le Luxembourg a affecté 430 000 euros aux projets d'urgence des ONG humanitaires luxembourgeoises Handicap International Luxembourg, Care in Luxembourg et Fondation Caritas Luxembourg. Au total, le Luxembourg, avec le soutien de l'Union européenne, a contribué des aides financières et en nature d'une valeur de 3,29 millions d'euros dont 2,33 millions d'euros en faveur de la Turquie et 960 000 euros en faveur de la Syrie.

## UKRAINE

Dans le cadre de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, le Luxembourg a soutenu en 2023 les opérations humanitaires de ses différents partenaires avec des aides financières et en nature d'un montant total d'environ 6 millions d'euros. En ce qui concerne les ONG luxembourgeoises, le Luxembourg a financé six projets humanitaires avec un montant d'environ 3 millions d'euros. Les projets soutenus de la Croix-Rouge luxembourgeoise, de la Fondation Caritas Luxembourg et de Care Luxembourg visaient à améliorer l'accès des populations touchées par la guerre aux services de santé et à des abris d'urgence adéquats pour l'hiver 2023. À ces projets humanitaires s'ajoute une contribution de 300 000 euros du Luxembourg à LUkraine asbl pour notamment acquérir des ambulances blindées afin de permettre aux partenaires ukrainiens de l'association d'évacuer des civilistes de la ligne de front. De plus, le Luxembourg a maintenu son soutien envers les agences onusiennes en Ukraine, à savoir l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), OCHA et le Programme alimentaire mondial (PAM). Le Grand-Duché a par ailleurs appuyé l'initiative conjointe « Grains from Ukraine » du gouvernement ukrainien et du PAM.

## SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE ET ALIMENTAIRE

En 2023, les systèmes alimentaires et agroalimentaires ont continué à connaître des perturbations. Si, en 2022, 690 millions ont souffert de la faim dans le monde, le PAM estime que fin 2023 au moins 783 millions de personnes ont connu une faim chronique, parmi lesquelles plus de 333 millions se sont vues confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. En raison de ces développements, le PAM a dû faire face en 2023 à des perspectives de financement négatives ce qui l'a conduit à procéder à des diminutions d'aides alimentaires. Conscient des enjeux, le Luxembourg a accordé une aide humanitaire record à hauteur de 13,77 millions d'euros (une augmentation financière de 7 % par rapport à l'année précédente) au PAM en 2023 afin de soutenir ce dernier dans ses efforts de réduction des risques de famine. Dans cette enveloppe se trouvait également une contribution financière supplémentaire à la crise des Rohingyas, que le Luxembourg a allouée suite à une visite de terrain du ministre Franz Fayot en avril 2023.

## PRÉSIDENTE DU GROUPE DES DONATEURS DE SOUTIEN D'OCHA (ODSG)

En juin 2023, le Luxembourg a repris le flambeau de la présidence du Groupe de soutien des donateurs d'OCHA (ODSG) du Royaume d'Arabie saoudite. Le Luxembourg travaille en étroite collaboration avec la Troika, qui est composée de l'Arabie saoudite en tant que président sortant et de la Norvège en tant que président entrant. La présidence luxembourgeoise de l'ODSG tombe en plein milieu de la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2026 d'OCHA qui met l'accent sur un système humanitaire plus centré sur les personnes et moins bureaucratique et qui compte renforcer davantage la résilience des communautés affectées. Le Luxembourg concentre sa présidence sur les initiatives de réforme d'OCHA, telles que la réforme du cycle du programme humanitaire (HPC) et de l'initiative Flagship, qui visent à rendre le système humanitaire moins gourmand en ressources et plus centré sur les personnes. La présidence prendra fin en juillet 2024.



## HUMANITARIAN INNOVATION ACCELERATOR

Compte tenu des besoins humanitaires qui ne cessent de s'accroître dans le monde entier, le Luxembourg, en étroite collaboration avec le PAM et l'Agence autrichienne de développement, a décidé de promouvoir des solutions innovantes dans les secteurs de l'intelligence artificielle, de l'espace, du *health-tech*, de la chaîne d'approvisionnement, de la logistique et des sciences des données, susceptibles de faire face aux défis humanitaires actuels, en lançant le 1<sup>er</sup> février 2023 le programme multi-donateurs intitulé « Humanitarian Innovation Accelerator » (HIA). Le 29 juin 2023, les 16 meilleurs projets (parmi 378 propositions de projet) se sont retrouvés au *Pitch Event* à la *LuxExpo the Box* à Luxembourg-Kirchberg afin de présenter leurs solutions. Un comité d'innovation a sélectionné huit projets lauréats qui seront accompagnés et mis à échelle au cours de la première moitié de 2024. En tant que principal bailleur, le Luxembourg soutient quatre projets (Nurotech, Speetar, Bleaglee, WASDI) en phase de maturité grâce à une enveloppe financière mise à disposition au PAM.

## FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

Le Luxembourg a été représenté par le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Xavier Bettel, au deuxième Forum mondial sur les réfugiés (FMR) organisé par l'Agence des Nations Unis pour les réfugiés (UNHCR) et qui a eu lieu du 13 au 15 décembre 2023. Lors de cet événement, le Luxembourg a annoncé l'allocation de 1 million d'euros à l'initiative de création de secteur de connectivité pour les réfugiés, mise en place conjointement avec l'UNHCR, l'Union internationale des télécommunications (ITU) et GSMA,

afin de contribuer à combler le déficit de connectivité pour les personnes déplacées.

## ONG LUXEMBOURGEOISES ET INTERNATIONALES

Le Luxembourg a augmenté son engagement envers les ONG humanitaires luxembourgeoises et internationales en 2023. Ainsi, le total des contributions allouées aux ONG luxembourgeoises s'élevait à environ 20,8 millions d'euros comparé aux 17,8 millions d'euros déboursés en 2022. En ce qui concerne les allocations budgétaires dédiées aux ONG et organisations internationales, celles-ci s'élevaient en 2023 à un montant total d'environ 6,1 millions d'euros comparé au montant d'environ 4,8 millions d'euros en 2022. A titre d'exemple, le Luxembourg a signé son premier Memorandum of Understanding (MoU) avec le HALO Trust pour un montant total de 1,5 millions d'euros sur deux années (2024 et 2025).

Un nouveau partenariat entre le « Henry Dunant Centre pour le Dialogue humanitaire » (HD) et le Luxembourg date également de début 2023. Il a été décidé de poursuivre ce partenariat en 2024, notamment sur base d'un deuxième MoU entre le Luxembourg et l'organisation, signé en novembre 2023, et à travers une contribution financière de 1,5 millions d'euros pour l'année 2024. La contribution prévue vise à renforcer davantage notre collaboration et notre partenariat, notamment sur le volet digital mais également à travers la médiation humanitaire dans le Sahel central.

## COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR)

Un peu plus d'un an après l'inauguration de la « Delegation for Cyberspace » fin 2022, le 19 septembre 2023, en marge du Sommet des Objectifs de Développement Durables (ODD) à New York, le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire a rencontré Mirjana Spoljaric Egger, Présidente du CICR, pour un échange bilatéral qui a notamment permis de faire évoluer la Délégation pour le cyberspace du CICR à Luxembourg vers un « Global Cyber Operational Hub », renforçant le potentiel et la portée de cette initiative pionnière. Cette réunion bilatérale fait suite à la première visite officielle de Mirjana Spoljaric Egger au Luxembourg du 25 au 26 avril 2023 depuis son entrée en fonction en octobre 2022. L'année 2023 fut également marquée par les préparatifs concernant la deuxième édition du « Symposium on Cybersecurity and Data Protection in Humanitarian Action ».



E.lu - Le dispositif emergency.lu en action

## EMERGENCY.LU

En 2023, l'Action humanitaire luxembourgeoise a continué à fournir des services de télécommunication en soutien aux organisations humanitaires en République centrafricaine, au Nigéria, au Niger, au Chad, à Tonga, au Venezuela et en Syrie, ceci sur demande du PAM, de l'Emergency Telecommunications Cluster (ETC), de l'UNHCR et de l'UNICEF.

Dans le cadre d'emergency.lu, le Luxembourg a également contribué au projet « Services for communities Sahel » de l'ETC, un projet visant à combler la fracture numérique au Sahel central et à répondre aux besoins d'information et de communication des communautés. Grâce à la fourniture de services de télécommunications de base, l'ETC veillera à ce que les communautés du Niger, du Burkina Faso et du Mali, aient accès aux outils nécessaires pour accéder à des informations potentiellement « life-saving » ainsi qu'un réseau de communication de base. Le premier site est opérationnel à Diffa depuis mi-2023.

La crise au Soudan et le conflit au Darfour ont entraîné le pillage et la destruction d'un grand nombre de bureaux de l'ONU, des maisons d'hôtes et des entrepôts dans toute la région, ainsi que l'évacuation du personnel international et la réinstallation du personnel national. Ainsi, l'ONU a lancé des activités à Farchana, au Tchad, à une heure de la frontière. Pour donner suite à une demande initiale d'OCHA, le réseau IHP (International Humanitarian Partnership) a envoyé une mission d'évaluation dans la région. L'équipe était composée d'un collaborateur du Ministère et d'un membre du groupe chargé de missions humanitaires du CGDIS. En outre, le Ministère a mis à disposition un « light base camp » de son stock et un système de communication par satellite emergency.lu a été installé à Farchana. L'équipe d'évaluation a recommandé l'installation d'une infrastructure semi-permanente (conteneurs) qui est prévu d'être implémentée début 2024 par le Luxembourg et la Suède.

## FORMATIONS

En 2023, le Ministère a pu accueillir 159 participants de 24 différentes organisations humanitaires lors de huit formations organisées au Grand-Duché. L'organisation et le financement de ces cours sont apportés par le Luxembourg au bénéfice de l'ETC, du PAM, de l'UNHCR et d'OCHA.

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of overlapping, irregular polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines intersecting to form smaller shapes within the larger ones. The overall effect is a modern, minimalist design.

# **PRIORITÉS TRANSVERSALES**



## ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les grands changements environnementaux mondiaux, notamment le changement climatique, la perte en biodiversité ou encore la désertification, altèrent les systèmes humains et naturels sur lesquels reposent le bien-être humain et les activités économiques, et continueront d'influencer les conditions de développement des pays. Ces changements constituent des menaces et un défi majeur pour les sociétés dans leurs capacités à satisfaire les besoins humains de base, promouvoir la justice, la paix et la sécurité et poursuivre une croissance et un développement durables.

Les thèmes de l'environnement et du climat constituent dès lors un élément-clé de l'objectif global de la stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise, et l'une des trois thématiques transversales de son action. La stratégie environnement et changement climatique de la Coopération luxembourgeoise, présentée en 2021, vise à inscrire l'ensemble de ses activités et appuis dans des dynamiques de développement durable, inclusif, renouvelable ou sobre en carbone et résilient face aux effets des changements climatiques et environnementaux, en accord avec les conventions internationales environnementales, l'Agenda 2030 et les objectifs de l'Accord de Paris.

L'année 2023 a été marquée par un avancement dans la mise en œuvre des nouvelles stratégies genre et envi-

ronnement/climat. Les outils développés afin d'assurer le déploiement de la stratégie en interne et par les principaux partenaires de la Coopération luxembourgeoise ont été finalisés et mis à disposition sur le site internet de la Coopération luxembourgeoise.

En 2023, la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire a fait partie de la délégation luxembourgeoise à la COP28 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Dubaï. A cette occasion, de nombreuses entrevues bilatérales ont été organisées avec les délégations des pays et organisations partenaires du Luxembourg, afin de renforcer le dialogue politique sur les thématiques de l'environnement et du changement climatique.

La Coopération luxembourgeoise a également maintenu son implication dans le comité interministériel de gestion du Fonds climat et énergie (FCE), présidé par le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

## GENRE

La promotion et la protection de l'égalité des genres restent une priorité de la politique étrangère du Luxembourg, y compris en matière de coopération au développement, où le genre est placé au centre des efforts. Pour renforcer efficacement l'égalité des genres, il faut tenir compte de l'intersection entre le genre et d'autres facteurs, tels que l'âge, l'origine ethnique, la situation socio-économique ou encore un éventuel handicap. Il est également primordial de s'attaquer aux structures discriminatoires, aux normes sociales et aux stéréotypes basés sur le genre qui sont les causes profondes des inégalités entre les genres. L'action des femmes dans les sphères publiques et privées de la vie est cruciale.

Depuis les engagements pris lors du « Forum Génération Égalité » en juillet 2021, le Luxembourg a pu accomplir des progrès tangibles. Au-delà des prises de position dans les fora internationaux et européens, le Luxembourg a mis en œuvre des mesures concrètes :

Après avoir révisé sa stratégie de genre, la rendant résolument progressiste et adaptée aux défis du monde d'aujourd'hui, la Coopération luxembourgeoise a développé plusieurs outils opérationnels et des fiches sectorielles pour assurer son intégration et



Atelier orthopédique de Gatagara, Rwanda

prise en compte effective dans la gestion de la programmation et du cycle de projet de la Coopération luxembourgeoise. Plus précisément, il s'agit d'équiper les différents acteurs de la Coopération luxembourgeoise avec les outils adéquats pour faciliter la mise en œuvre des différentes activités de coopération au développement et d'action humanitaire.

La Coopération luxembourgeoise continue par ailleurs ses efforts pour développer des actions de prévention et de lutte contre toute forme de violence sexuelle et basée sur le genre avec l'ensemble de ses partenaires, dont les ONGD luxembourgeoises à travers l'amélioration de leur procédures internes pour la prévention, la détection, le traitement et la protection contre tout type de violences sexuelles et basées sur le genre.

Avec ses partenaires multilatéraux, la Coopération luxembourgeoise poursuit un nombre de partenariats qui travaillent directement sur l'avancement de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. En 2023, la Coopération luxembourgeoise a continué son soutien financier aux ressources de base de l'ONU Femmes et du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), ainsi qu'aux fonds dédiés aux questions de genre de l'UNICEF et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

La Coopération luxembourgeoise soutient également un nombre important d'initiatives qui rassemblent plusieurs partenaires onusiens afin de renforcer les droits de la femme dans différents secteurs. Ainsi, l'initiative « *Education Plus* », mise en œuvre par l'ONUSIDA, et co-dirigée par le FNUAP, l'ONU Femmes, l'UNESCO, le PNUD, et l'UNICEF, a pour objectif de mobiliser l'engagement politique de haut niveau pour garantir l'accès à l'enseignement secondaire aux jeunes filles, incluant une éducation sur la santé et les

droits sexuels reproductifs. Ainsi, fin 2023, quinze pays africains (le Bénin, le Cameroun, l'Eswatini, le Gabon, la Gambie, le Lesotho, le Malawi, le Sierra Leone, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Sénégal, la Tanzanie, le Kenya, le Botswana et la Zambie) se sont engagés politiquement à adhérer à l'initiative « *Education Plus* ». De plus, l'appui au programme conjoint pour l'éradication des mutilations génitales féminines de l'UNICEF et du FNUAP continue et, depuis 2022, le Luxembourg finance le Programme de finance durable d'ONU Femmes, dont l'objectif est d'augmenter le volume et la qualité du financement pour l'égalité des genres.

La Coopération luxembourgeoise finance aussi des interventions, projets et programmes au niveau régional et au niveau de pays spécifiques. En 2023, six nouveaux projets concernant l'égalité des genres ont été financés par le Luxembourg, dont quatre avec le FNUAP comme partenaire principal et deux avec l'ONU Femmes.

Ainsi, en Amérique centrale, le FNUAP a pu lancer, grâce au soutien luxembourgeois, un nouveau programme régional qui vise à réduire le nombre de grossesses chez les adolescentes dans les communautés afro-descendantes, créoles, garifunas et miskitos de la région côtière d'Amérique centrale et des Caraïbes. La contribution du Luxembourg s'élève à 6 millions d'euros pour la période 2023-2026.

Au Brésil, le Luxembourg a décidé de continuer son soutien aux efforts conjoints d'ONU Femmes, de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et du FNUAP pour lutter contre les inégalités et les violations des droits humains auxquelles les femmes et filles vénézuéliennes, migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées font face. La contribution luxembourgeoise de 1,5 millions d'euros à la troisième phase de ce programme (2023-2025) permettra aux trois agences de travailler de manière concertée sur l'intégration des droits humains et de l'égalité des genres dans la nouvelle génération de politiques publiques sur la migration, l'asile et l'apatridie.

Au Bénin, le Luxembourg appuie un projet du FNUAP qui vise à former environ 740 000 jeunes filles et garçons en matière de santé sexuelle et reproductive, d'autonomisation économique, de leadership et de participation et à soutenir l'écosystème institutionnel y lié. Avec un budget de 4,75 millions d'euros pour la période de 2023 à 2025, le projet espère encourager les jeunes à devenir de puissants agents de changement et de transformation dans leurs communautés.

Avec une contribution de 500 000 euros pour la période de 2023 à 2025, la Coopération luxembourgeoise s'engage également aux côtés d'ONU Femmes en Ethiopie pour soutenir le Gouvernement éthiopien dans l'élaboration et l'adoption d'un plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations unies.

Au Mali, le Luxembourg contribue à hauteur de 4,7 millions d'euros à la formation de 150 sages-femmes dans le cadre d'un projet mis en œuvre par le FNUAP (2023-2024). Les résultats escomptés du projet sont d'assister 80 000 accouchements, de renforcer les connaissances de 300 000 femmes en matière de santé et de droits et de prendre en charge de manière holistique 1 000 cas de viols et de VBG (violence basée sur le genre).

Au Burkina Faso, le FNUAP a lancé un nouveau projet visant à renforcer la résilience et la contribution des femmes et des jeunes aux effets du changement climatique. Le Luxembourg soutient ce projet avec une contribution de 5 millions d'euros pour la période de 2023 à 2025. Le projet s'articule autour de trois axes : le renforcement des capacités, le renforcement de l'inclusion financière des femmes et des jeunes et leur insertion socio-économique, et le renforcement de l'autonomisation économique des femmes pour la prévention des VBG.

En effet, la région de l'Afrique de l'Ouest affiche certains des indicateurs de santé les moins avancés au monde, en particulier en ce qui concerne la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR). Ainsi, un nouveau programme régional d'un budget de 1,5 million d'euros a été lancé en 2023 avec la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF). Ce projet vise à soutenir les partenaires nationaux de l'IPPF dans la région de l'Afrique de l'Ouest, plus précisément au Sénégal, au Burkina Faso, au Cabo Verde et au Bénin, pour défendre et renforcer la SDSR des populations les plus pauvres et les plus défavorisées qui sont souvent mal desservies et privées de soins.

En outre, au Sénégal, le Luxembourg contribue à hauteur de 500 000 euros pour la période 2022-2025 au financement du projet « VIMOS », qui est mis en œuvre par des acteurs de la société civile et axé sur la prévention des violences sexuelles et des mutilations génitales féminines chez les jeunes femmes, ainsi que sur le développement et le soutien de la prise en charge des victimes.

Par ailleurs, au Sahel, le Luxembourg continue son soutien à l'égalité des genres à travers plusieurs programmes dédiés (e.g., projet « *Illimin* » relatif à l'éducation et à la santé sexuelle et reproductive du FNUAP



Enfant à l'école au Sénégal

au Niger ; projet « *Briser les barrières à l'éducation des filles au Niger* » du Programme alimentaire mondial (PAM) ; le projet sous-régional « *FEVE IMPULSE* » relatif à la santé et la sensibilisation sexuelle et reproductive de ENDA Santé), ainsi que de manière transversale à travers tous ses engagements bilatéraux.

En Afghanistan, le projet *Thrive* de l'ONG allemande *KIRON Open Higher Education* permet à des jeunes filles et des femmes afghanes d'accéder à des cours en ligne et de suivre des formations en commercialisation, ainsi que des cours d'anglais, dans un but de pouvoir mettre en place une petite entreprise et d'accéder à une certaine indépendance financière. Depuis novembre 2023, 50 femmes peuvent bénéficier de ce projet.



## DROITS HUMAINS

La Coopération luxembourgeoise vise prioritairement à renforcer le respect, la protection et la réalisation des droits humains afin de créer un environnement qui offre des chances égales, de façon à ce que chaque individu puisse librement déterminer le cours de son existence.

Dans les enceintes des Nations Unies, l'action du Luxembourg s'inscrit dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Dans le cadre de son mandat au Conseil des droits de l'homme 2022-2024, le Luxembourg s'est engagé en faveur d'une approche du développement international basée sur les droits humains.

Au niveau de ses pays partenaires, les actions de la Coopération luxembourgeoise s'insèrent dans une approche basée sur les droits humains dans le sens où une amélioration de la gouvernance vise à renforcer les institutions de l'État dans l'accomplissement de leur rôle de détenteurs d'obligations. Des cadres juridiques et administratifs et des institutions appropriées sont nécessaires pour répondre aux besoins et droits des populations. Il s'agit également de soutenir les ayants droit afin qu'ils puissent mieux revendiquer et exercer leurs droits fondamentaux : droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux.

Le Luxembourg vise à maintenir un dialogue politique régulier au niveau ministériel avec ses pays partenaires. Les Programmes indicatifs de coopération incluent de manière transversale le domaine des droits humains et font l'objet d'un bilan annuel dans le cadre des Commissions de partenariat qui se dérouleront alternativement au Luxembourg et dans le pays partenaire respectif.

À travers sa stratégie humanitaire, le Luxembourg reste engagé à la promotion du respect du droit international humanitaire (DIH), et à l'assurance du respect des droits humains, ainsi qu'au soutien des efforts visant à construire une paix durable, notamment par le biais d'activités de justice transitionnelle.



## INTERNATIONAL CENTER FOR TRANSITIONAL JUSTICE (ICTJ)

En 2023, les programmes de l'*International Center for Transitional Justice* (ICTJ) en Tunisie, en Colombie et en Afrique de l'Est se poursuivaient avec le soutien de la Coopération luxembourgeoise (1,95 millions d'euros pour la période 2023-2026). L'ICTJ œuvre en faveur de la reconnaissance des violations des droits humains et de la restauration de la dignité, ce qui a un effet de consolidation de la paix à long terme et aide à prévenir la rechute dans des cycles renouvelés de conflits, d'abus et de marginalisation. La Coopération luxembourgeoise soutient également l'ICTJ à apporter son expérience et ses connaissances comparatives aux discussions sur la justice transitionnelle en Ukraine. En s'appuyant sur les enseignements tirés de divers contextes de justice transitionnelle, l'ICTJ plaide pour des mesures de justice centrées sur les victimes et une compréhension plus large de la responsabilité au-delà de la justice pénale.

L'ICTJ ayant conclu ses recherches sur le soutien psychosocial en santé mentale en automne 2023, le Luxembourg appuie l'organisation dans ses nouveaux efforts de recherche. L'ICTJ a proposé une étude de recherche comparative de l'impact, positif et négatif, des médias sociaux pour la justice transitionnelle en Colombie, en Gambie, au Myanmar, aux Philippines et en Syrie. L'objectif est d'examiner les opportunités, dans différents contextes, que les médias sociaux présentent pour établir des récits partagés, pour lutter contre la désinformation et pour poursuivre la justice et la cohésion sociale.

## HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME (HCDH)

En 2023, la Coopération luxembourgeoise a renforcé son soutien au Bureau régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour l'Afrique de l'Est à travers une contribution supplémentaire de 300 000 euros. Le Bureau est notamment actif dans le domaine des droits humains à Djibouti, en Éthiopie et en Tanzanie, trois pays où des activités ont pu être réalisées grâce à un financement luxembourgeois. Le financement permet de promouvoir et de protéger davantage les droits humains dans la région et de poursuivre son rôle de partenaire de confiance sur les questions de droits humains avec

Visite d'une salle de classe à Kaya



Bénéficiaire du programme de distribution alimentaire.

l'Union africaine et avec ses homologues de la Corne et de l'Afrique de l'Est. A côté des priorités émergeantes liées aux contextes nationaux en question (justice transitionnelle en Éthiopie, examen périodique universel à Djibouti et consolidation des droits civiques en Tanzanie), le bureau cible en particulier l'égalité des genres et la promotion des droits de femmes.

Dans les territoires palestiniens occupés (TPO), le Luxembourg a apporté un soutien de 400 000 euros au Bureau du HCDH, dont le mandat consiste à promouvoir et à protéger tous les droits humains et toutes les libertés fondamentales dans les TPO. Ce mandat comprend la surveillance et l'établissement de rapports, l'assistance technique et le renforcement des capacités, particulièrement suite à la ratification par la Palestine de sept des principaux traités des Nations unies relatifs aux droits de l'homme en 2014.

A la fin de l'année 2023, la Coopération luxembourgeoise a alloué une contribution supplémentaire de 1 million d'euros aux Fonds de contribution volontaires des Nations unies pour la coopération technique dans le domaine des droits humains. Ce Fonds, financé à travers des contributions volontaires, fournit une assistance technique en matière de droits humains, sur demande des pays en développement et soutient les efforts nationaux visant à mettre en place des cadres de protection des droits humains, en appuyant la création de cadres légaux solides, les institutions nationales des droits humains, le renforcement de systèmes judiciaires indépendants, et les organisations de la société civile dynamiques.

Finalement, le Luxembourg a continué de soutenir en 2023 les activités du HCDH visant à surveiller, promouvoir et protéger les droits humains au Myanmar et au Rwanda.

## FRONT LINE DEFENDERS

Tenant compte de la dégradation de la situation pour les défenseurs des droits humains (DDH) dans la région de l'Amérique centrale, le Luxembourg a décidé en 2022 d'élargir l'envergure géographique de son appui à l'ONG *Front Line Defenders* (FLD), leader mondial dans le domaine de la protection et la sécurité des DDH. Par conséquent, la Coopération luxembourgeoise a décidé d'entamer un projet d'une durée de trois ans (2022 – 2025) et d'un budget de 300 000 euros, visant la protection et un soutien holistique à la sécurité des DDH au Salvador, au Honduras, au Guatemala et au Nicaragua.

Le Luxembourg soutient également, pendant la période 2023-2026, les FLD dans une approche régionale en Afrique, en se concentrant sur les pays dans lesquels intervient la Coopération luxembourgeoise (Sénégal, Niger, Mali, Burkina Faso, Bénin et Rwanda). De manière générale, la situation des DDH dans l'ouest et le centre de l'Afrique se détériore. Souvent, la sécurité nationale est avancée comme motif justifiant des restrictions de l'espace civique, telles que les libertés d'association et d'expression, mettant en danger les activités et souvent même la liberté personnelle des DDH.

## UNESCO

Depuis 2019, le Luxembourg soutient à hauteur de 100 000 euros par an, le Programme international pour le développement de la communication (PIDC), géré par l'UNESCO, qui aide à mobiliser la communauté internationale pour débattre et assurer le progrès des médias dans les pays en développement.

## INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA DÉMOCRATIE ET L'ASSISTANCE ÉLECTORALE (IDEA)

Malgré le contexte difficile pour le travail sur le terrain depuis le coup d'Etat en 2021, la Coopération luxembourgeoise reste présente au Myanmar. Ainsi, le Luxembourg se positionne en tant que partenaire-clé du programme « *Building Federal Democracy in Myanmar* » (800 000 euros pour 2023-2024), qui vise à instaurer un nouveau cadre constitutionnel au Myanmar, en établissant des institutions efficaces et responsables, et en promouvant une gouvernance inclusive et par-

ticipative à tous les niveaux. Le Luxembourg assume depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023 la présidence annuelle du Conseil des États membres de l'IDEA International.

## MEKONG REGION LAND GOVERNANCE

La Coopération luxembourgeoise contribue, depuis 2014 et aux côtés de la Suisse et de l'Allemagne, au projet de gestion foncière dans la région du Mékong (« *Mekong Region Land Governance Project – MRLG* »).

Le projet MRLG est mis en œuvre au Cambodge, au Laos, au Myanmar et au Vietnam par un consortium de deux ONG internationales, *Land Equity International* et le Gret. Le projet contribue à des politiques et pratiques améliorées, ainsi qu'à une mise en œuvre concrète de celles-ci, permettant aux petits agriculteurs, notamment ceux de minorités ethniques, d'avoir un accès durable et équitable à la terre et d'assurer le contrôle sur leurs terres agricoles et forestières.

La continuation du soutien luxembourgeois à ce projet (1,4 millions d'euros pour 2023-2025) reflète la nécessité d'adresser les liens entre le climat et les droits humains. La protection et le respect des droits collectifs des peuples autochtones sont particulièrement importants pour la biodiversité et la conservation des forêts.



## L'ENTREPRENEURIAT ET LES DROITS HUMAINS

Dans le cadre des instruments d'engagement du secteur privé, la Coopération luxembourgeoise s'engage à promouvoir la conduite responsable des entreprises, se basant sur les principes directeurs relatifs aux entreprises et droits humains de l'OCDE et des Nations unies. Le devoir de diligence joue un rôle central dans le cadre de la *Business Partnership Facility*, du *LuxAid Challenge Fund*, et du *LuxAid Demonstration Fund*, qui figurent parmi les Instruments de partenariat avec le secteur privé. Ainsi, les financements octroyés aux entreprises européennes et dans les pays en développement sont conditionnés à des engagements concrets en matière de conduite responsable des entreprises sur le plan social et environnemental.

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a participé de manière active aux travaux du groupe de travail « Entreprises et droits humains », en charge de la mise en œuvre et du suivi du deuxième Plan d'action national « Entreprises et droits de l'homme ». Depuis septembre 2023, Lux-Development est adhérente au Pacte national « Entreprises et droits de l'homme », témoignant de l'engagement concret de l'agence pour identifier les risques et prévenir les violations de droits humains. Par ailleurs, le Luxembourg a signé la *Joint Declaration on Living Income and Living Wages* le 1<sup>er</sup> juin 2023 ensemble avec les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique, proposant des actions concrètes pour la mise en œuvre de salaires et de revenus décents dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Ouvriers de ZI Matériaux sur le Chantier

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a complex, abstract pattern. These lines create a series of overlapping polygons and rectangular shapes, some of which are tilted at angles. The lines intersect to form a central diamond-like shape and other geometric forms that extend towards the edges of the frame. The overall effect is a modern, minimalist design.

# **EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT**



## OCDE CAD

Le Luxembourg est membre du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE depuis 1992. Un forum international unique, le CAD réunit les plus grands fournisseurs de l'aide au développement et compte 30 membres.

L'objectif général du CAD pour la période 2023-2025 tel que redéfini en septembre 2022 est de promouvoir des politiques de coopération pour le développement et autres, qui contribuent à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment à une croissance économique soutenue, inclusive et durable, à l'éradication de la pauvreté, à l'amélioration du niveau de vie dans les pays en développement, ainsi qu'à un avenir où plus aucun pays ne sera tributaire de l'aide.

Pour atteindre cet objectif général, le CAD s'est donné un nouveau programme budgétaire pour les années 2023 et 2024 qui servira notamment à opérer un suivi des ressources concourant à un développement durable, les évaluer, et en rendre compte ; à passer en revue les politiques et pratiques en matière de coopération pour le développement, et à promouvoir des normes et standards internationaux ; et à effectuer des analyses, définir des orientations et recenser les bonnes pratiques afin d'aider les membres du CAD et la communauté des donateurs dans son ensemble à renforcer l'innovation dans la coopération pour le développement, l'impact et l'efficacité du développement et les résultats que cette coopération produit. Dans le cadre de ces missions, le CAD a notamment réalisé en 2023 une nouvelle guidance pour l'interaction avec le secteur privé et la société civile.

Le CAD organise des évaluations périodiques par les pairs (*Peer reviews*) des efforts de ses 30 membres dans le but d'analyser l'efficacité de l'aide au développement, d'avoir un retour d'expérience et d'échanger les bonnes pratiques autour de la coopération au développement. Chaque pays membre est évalué tous les cinq-six ans par deux autres pays membres. En 2024, le Luxembourg aura son évaluation complète qui sera réalisée par les Pays-Bas et l'Estonie.

## ÉVALUATION

En 2023, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire (MAE) a continué dans son programme d'évaluation systématique des programmes et projets sous financement luxembourgeois.

Elle a ainsi évalué des activités relevant du *Digital for Development*, de la recherche et de la finance inclusive et innovante, ainsi que de plusieurs aspects de sa coopération avec le secteur privé.

Conformément à la convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et SES Techcom a eu lieu l'évaluation externe de la plateforme de télé-médecine SATMED 2.0. L'objectif de cette évaluation à mi-parcours et prospective était d'analyser les changements entrepris sur la plateforme, d'identifier et apprécier des possibles réorientations du projet en cours, de revoir l'articulation de ce programme par rapport aux axes d'intervention de la coopération bilatérale luxembourgeoise, et de conseiller le MAE quant à son engagement dans une éventuelle suite du projet.

Le projet *emergency.lu* a lui aussi été évalué, conformément au contrat signé entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et les partenaires privés SES Techcom, HITEC Luxembourg et Luxembourg Air Ambulance. Cette évaluation externe à mi-parcours portait d'une part sur les obligations et activités couvertes par le dit contrat, et d'autre part sur la mise en œuvre des recommandations issues de la dernière évaluation externe dudit projet datant d'avril 2017.

Le projet *Luxembourg/West-Africa Lab for Higher Education Capacity Building in CyberSecurity and Emerging Topics in ICT4Dev* (LUXWAYS) a également été évalué à mi-parcours, conformément à la convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et l'Université du Luxembourg (Uni.lu). L'objectif de cette évaluation externe était d'identifier les orientations nécessaires à prendre pour une extension et mise à l'échelle du projet.

L'évaluation externe à mi-parcours du plan stratégique pluriannuel 2021-2026 de l'*Inclusive Finance Network* (InFiNe) s'est faite sur base de la convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et l'InFiNe. L'évaluation était orientée vers le futur afin de permettre à l'InFiNe de réajuster éventuellement



ledit plan stratégique pluriannuel de manière informée et d'adopter une approche axée sur les résultats pour maximiser la valeur ajoutée que le réseau pourra apporter à ses membres, avec des recommandations prenant en compte les besoins et les priorités des membres. En réponse à un besoin en information sur les états financiers d'une ONGD luxembourgeoise, le MAE a procédé à un audit financier externe afin de vérifier la conformité des dépenses et du dispositif de contrôle interne du programme.

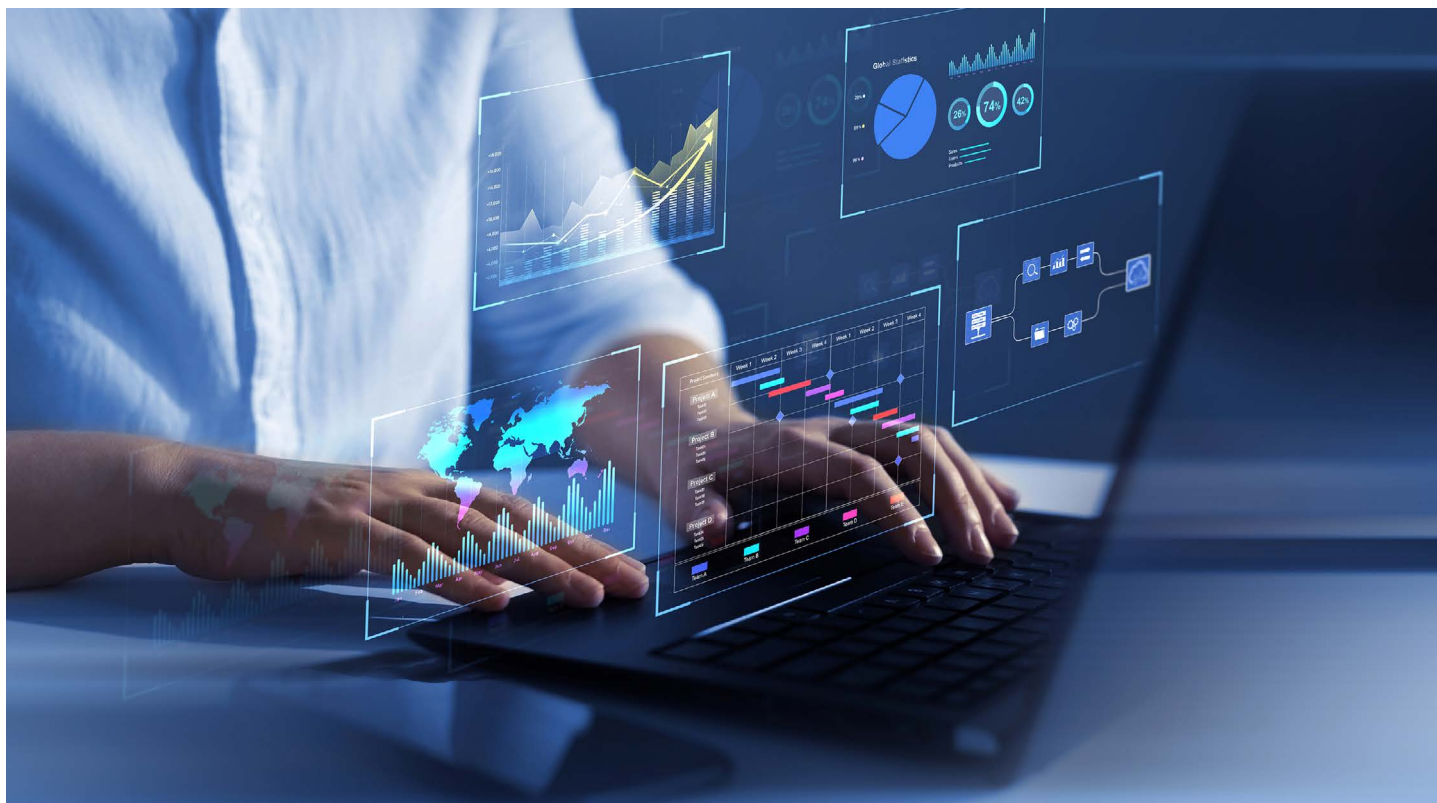
Le Service Evaluations a également poursuivi son travail dans les réseaux dont le Grand-Duché de Luxembourg est membre. Il notamment participé aux réunions du réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EVALNET), de la Coalition mondiale d'évaluation de la Covid-19 et du Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN). Il a en outre organisé la réunion du Réseau germanophone de l'évaluation (DACH) au Luxembourg du 15 au 16 juin 2023, et a coorganisé, avec la Société luxembourgeoise de l'Évaluation et de la prospective (SOLEP) et le Réseau Francophone de l'Évaluation, le Forum International Francophone de l'Évaluation (FIFE) dans la Chambre du Commerce du 4 au 6 juillet 2023.

## **PARTENARIAT MONDIAL POUR UNE COOPÉRATION EFFICACE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT**

Le partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) a été créé lors du 4<sup>e</sup> forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, Corée du Sud, en 2011. Lancé avec l'ambition de constituer la principale plateforme de coopération multi-acteurs pour l'avancement de l'agenda de l'efficacité du développement (ED), il vise à contribuer ainsi à l'atteinte des ODD. Lors du forum de Busan les quatre principes d'efficacité ont été formalisés, à savoir : (i) l'appropriation des priorités de développement par les pays partenaires et l'alignement sur leurs politiques, systèmes et procédures ; (ii) l'orientation vers les résultats ; (iii) des partenariats inclusifs, et ; (iv) la transparence et la redevabilité réciproque.

Le PMCED vise à dépasser la dichotomie entre les soi-disant « pays donateurs » et « pays récipiendaires » en s'ouvrant en particulier aux pays émergents en tant que principaux protagonistes de la coopération Sud-Sud et triangulaire, aux organisations de la société civile, au secteur privé et aux fondations philanthropiques. Le PMCED a également institutionnalisé un mécanisme pour mesurer et suivre de manière périodique les progrès des engagements pour la mise en œuvre des principes de l'efficacité du développement, en accord avec les priorités des pays partenaires. Ce cadre de suivi global (*Global Monitoring Round*), assorti d'indicateurs, de référentiels, de cibles et d'objectifs communs devait permettre de réaliser des comparaisons entre pays dans le temps pour démontrer les résultats et les impacts découlant de la mise en œuvre des principes d'efficacité et ainsi favoriser la responsabilité mutuelle entre partenaires au développement.

Le 4<sup>e</sup> cycle de suivi global a été lancé en 2023 dans les premiers pays, dont notamment le Burkina Faso comme premier pays partenaire du Luxembourg. La Coopération luxembourgeoise a participé activement à cette collecte de données, qui serviront non seulement de base à la discussion sur l'ED au sein du pays, mais renseigneront également trois cibles visées respectivement par l'ODD 5 « Égalité entre les sexes » et l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ». Au Cabo Verde, qui a manifesté en 2023 son intention de participer au 4<sup>e</sup> suivi global, le Luxembourg a été identifié comme champion des partenaires de



développement. Dans ce rôle, la Coopération luxembourgeoise agira en liaison et en coordination avec les autres partenaires du développement, leur fournira une assistance technique et des conseils, facilitera les consultations et fournira un soutien logistique et organisationnel aux ateliers et réunions dans le cadre de l'exercice de suivi.



## SYSTÈME INFORMATIQUE

La Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire a entamé la transition vers un système d'information professionnel devenu indispensable pour garantir un travail de suivi de qualité des multiples partenariats.

L'objectif du programme en train d'être mis sur pied est non seulement la collecte d'informations sur les programmes de développement mis en œuvre par les différents partenaires mais également la présentation des données d'activités à des fins de *reporting* interne et externe (*Initiative internationale pour la transparence de l'aide - IITA* et *Système de notification des pays créanciers - SNPC*), le renforcement de la fiabilité des données et leur centralisation et la mise en place d'un système capable de communiquer avec le système financier SAP.

Le programme de transition devrait aboutir en 2024. Il contribuera à une meilleure vue sur les projets, à une meilleure qualité des évaluations de l'impact de nos programmes ainsi qu'à une utilisation plus efficace de l'aide publique au développement.

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of overlapping, irregular polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines intersecting to form smaller shapes within the larger ones. The overall effect is a modern, minimalist graphic design.

# **COHÉRENCE DES POLITIQUES**



## COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT

La Coopération luxembourgeoise s'engage activement à promouvoir et à soutenir la cohérence des politiques pour le développement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, ce qui lui permet de contribuer à la cohérence de l'ensemble des actions du Luxembourg dans les pays en voie de développement et d'évaluer sa contribution effective au développement durable.

En termes de politiques extérieures dans un contexte de coopération au développement, le Luxembourg s'est donné plusieurs outils pour appuyer une politique cohérente en appui à la croissance durable dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). L'approche 3D (diplomatie, développement et défense) mise en œuvre dans le cadre de la politique étrangère du Luxembourg, ainsi que la stratégie gouvernementale visant une approche concrète et holistique aux questions sociales, de sécurité, de climat et de flux migratoires, comme retenu dans l'accord de coalition, constituent le principal cadre de référence qui permet d'assurer la cohérence entre politiques nationales et étrangères. Le Programme indicatif de Coopération « Développement – Climat – Energie » (PIC DCE, 2021-2025) entre le Cabo Verde et le Luxembourg marque la première occasion de la mise en œuvre d'une approche de la Coopération luxembourgeoise intégrant l'ensemble des acteurs et sources de financement luxembourgeois susceptibles de

contribuer au développement durable du Cabo Verde. Le Sénégal, suivant l'exemple du Cabo Verde, est le deuxième pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise dans lequel une approche holistique est mise en œuvre : en juillet 2023, les deux pays ont signé le PIC V (2024-2030), qui intègre les interventions de l'ensemble des parties prenantes luxembourgeoises au profit du développement durable du Sénégal.

L'ensemble des actions de coopération au développement est caractérisé par une approche multi-acteurs afin d'en accroître l'efficacité. Cette approche favorise des partenariats dynamiques et diversifiés avec les ONG internationales, nationales et locales et cherche aussi à promouvoir une collaboration accrue avec les acteurs du secteur privé et de la recherche (notamment à travers des partenariats public-privé qui peuvent mobiliser des ressources supplémentaires), en particulier au sein de ses pays partenaires. L'état d'avancement en matière de cohérence des politiques pour le développement est par ailleurs étroitement suivi par le Cercle de Coopération des ONG de développement.

Au niveau national, le Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) est chargé de la coordination interministérielle en matière de coopération au développement et de cohérence des politiques pour le développement. Le Comité se réunit au moins six fois par an.

Au niveau international, dans le cadre de ses mécanismes de suivi et d'examen, le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » des Nations unies encourage les États membres à mener des examens réguliers et inclusifs des progrès réalisés aux niveaux national et infranational (appelés « Revue nationale volontaire / RNV »). Ces examens nationaux servent de base aux examens réguliers effectués par le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF), réuni sous les auspices du Conseil économique et social des Nations unies (CESNU / ECOSOC). Le Luxembourg a déjà effectué deux Revues nationales volontaires (2017, 2022).

Afin de renforcer la cohérence des politiques, le Luxembourg est également appuyé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui formule des recommandations en vue d'ajuster les mécanismes luxembourgeois pour



les rendre encore plus effectifs et efficaces. Ainsi, le Luxembourg a entrepris ensemble avec l'OCDE, sous l'égide conjointe de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire et du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, un processus d'analyse institutionnelle relative à la cohérence des politiques pour le développement durable. Le but est le renforcement des mécanismes institutionnels existants pour la cohérence des politiques afin d'atteindre les objectifs de développement durable, tant au niveau national qu'international. Dans ce cadre, le Luxembourg a réalisé, entre 2021 et 2023, le projet intitulé « *Strengthening existing institutional mechanisms and capacities for policy coherence in Luxembourg to deliver on the SDGs at home and abroad* ». Trois ateliers de travail ont été réalisés, auxquels les membres de la Commission interdépartementale de développement durable (CIDD) et du CID ainsi que des représentants de la société civile ont participé. Ces sessions conjointes et interactives ont permis d'analyser et de discuter les mécanismes existants au Luxembourg en matière de cohérence des politiques, de partager des exemples de bonnes pratiques tant du Luxembourg que d'autres pays membres de l'OCDE et d'identifier d'éventuelles pistes pour renforcer les capacités en la matière. Les résultats de ce projet ont été présentés en session conjointe du CID et du CIDD en début 2023.



## COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La loi du 9 mai 2012, modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire, définit les compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) qui est appelé à donner son avis sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement (art. 50) et demande au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du Comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement (art. 6). Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement.



En 2023, le CID s'est réuni à six reprises. Outre des points d'information réguliers sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise lors de chaque réunion, les travaux du CID ont mis un accent particulier sur la cohérence des politiques.

La première réunion du CID de l'année 2023 a été une réunion conjointe du CID et de la Commission interdépartementale pour le développement durable (CIDD) avec une présentation des conclusions de l'OCDE en matière de cohérence des politiques pour un développement durable. Des représentants du Cercle des ONGD ont été invités aux réunions du CID pour toutes les discussions portant sur la cohérence des politiques, dont une a été facilitée par le Cercle même.

D'autres réunions ont porté sur la politique étrangère féministe (PEF), afin de promouvoir l'égalité des genres dans les institutions internationales et européennes, mais aussi dans les accords avec les pays partenaires du Luxembourg en renforçant l'accès des femmes à la vie professionnelle et scolaire, ainsi que l'accès aux services de santé par exemple.

Le CID a également évoqué la dimension culturelle dans le développement durable en démontrant que la culture et l'accès à la culture peuvent aider à atteindre les objectifs de développement durable, en sensibilisant un plus grand nombre de personnes aux problématiques diverses.

Une réunion du CID a été facilitée par le Cercle des ONG, qui cette année a eu comme sujet la présentation par SOS Faim du rapport « Afrique de l'Ouest – Union Européenne : Faire germer une coopération et des échanges agricoles équitables et durables entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne ».

The background is a solid blue color. Overlaid on this are several white geometric lines that form a series of interconnected, irregular polygons. These lines create a sense of depth and structure, with some lines extending from the top and bottom edges towards the center. The overall effect is a modern, minimalist design.

**S'ENGAGER DANS  
LA COOPÉRATION  
LUXEMBOURGEOISE**



## S'ENGAGER DANS LA COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE

L'appui aux programmes gère et accompagne les opérations liées au déploiement de ressources humaines au service de la coopération, en l'occurrence les jeunes experts (JPO) et volontaires auprès des Nations unies, les jeunes professionnels en délégations (JPD) au sein de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), ainsi que les assistants techniques juniors (ATJ) dans le cadre d'un programme d'initiation professionnelle géré par l'agence luxembourgeoise pour la coopération au développement, Lux-Development, et financé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur.

Afin de donner la possibilité aux jeunes bacheliers de parfaire leur formation et leurs compétences en acqué-

rant une première expérience au niveau de la coopération luxembourgeoise, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire propose en outre des stages pratiques ou conventionnés qui sont rémunérés lorsqu'ils dépassent une durée de quatre semaines. Le service volontaire de coopération (SVC), géré par le Service national de la Jeunesse (SNJ), complète cette offre variée à l'intention des jeunes diplômés.

Par ailleurs, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire accorde un appui financier aux coopérants qui travaillent pour le compte de différentes ONGD luxembourgeoises agréées. Pour permettre aussi aux membres de ces ONGD de participer à des programmes et projets de développement et de venir en aide aux populations cibles, le législateur prévoit l'octroi d'un congé de coopération de 6 jours par an et bénéficiaire. Le congé de coopération au développement ainsi que le statut de coopérant sont accordés sous forme d'arrêté ministériel.

### APERÇU DU DÉPLOIEMENT DE JEUNES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DE LA COOPÉRATION EN 2023

| 18 JPO             | 7 JPD               | 14 ATJ                   | 3 UN VOLUNTEERS                                                                                                                   |
|--------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DPPA (New York)    | SEAE (Hanoi)        | SEN/031 (Dakar)          | UNWOMEN (Pristina)                                                                                                                |
| OCHA (Dakar)       | SEAE (San Salvador) | SEN/032 (Dakar)          | WFP (Matam/Dakar)                                                                                                                 |
| OCHA (New York)    | CE (San José)       | SEN/BP (Dakar)           | WHO (Vientiane)                                                                                                                   |
| OCHA (Genève)      | CE (Ulaanbaatar)    | SEN/BP (Dakar)           |                                                                                                                                   |
| UNCDF (New York)   | CE (Dakar)          | LAO/031 (Vientiane)      |                                                                                                                                   |
| UNDP (Amman)       | CE (Vientiane)      | KOS/BP (Pristina)        |                                                                                                                                   |
| UNDP (Panama City) | CE (Cotonou)        | CVE/390 (Praia)          |                                                                                                                                   |
| UNAIDS (Kigali)    |                     | CVE/401 (Praia)          |                                                                                                                                   |
| UNHCR (Niamey)     |                     | BK/BP et RWA/BP (Kigali) |                                                                                                                                   |
| UNHCR (Copenhague) |                     | SEN/BP (Dakar)           |                                                                                                                                   |
| UNICEF (Juba)      |                     | SEN/301 (Dakar)          | <b>JPO</b> (Junior Professional Officer) auprès des Nations Unies                                                                 |
| UNICEF (Nairobi)   |                     | SEN/032 (Dakar)          | <b>JPD</b> (Jeunes experts en délégations) auprès de la Commission Européenne ou du Service européen pour l'action extérieure     |
| UNICEF (Beyrouth)  |                     | CVE/401 (Praia)          | <b>ATJ</b> (Assistants techniques juniors) : programme d'initiation professionnelle géré par LuxDevelopment et financé par le MAE |
| UNRCS (Vientiane)  |                     | LAO/336 (Vientiane)      | <b>UNV</b> (UN Volunteers) auprès des Nations Unies                                                                               |
| ILO (San José)     |                     |                          |                                                                                                                                   |
| UNRWA (Amman)      |                     |                          |                                                                                                                                   |
| WFP (Rome)         |                     |                          |                                                                                                                                   |
| WHO (Genève)       |                     |                          |                                                                                                                                   |

# TÉMOIGNAGES



**STEPHANIE LIBUTTI**

ATJ Sénégal

**MES ATTENTES CONCERNANT CETTE  
EXPÉRIENCE ATJ SONT PLEINEMENT  
SATISFAITES, DANS LE SENS OÙ J'APPRENDS  
ÉNORMÉMENT TOUTS LES JOURS, DÈS QUE  
JE METS UN PIED HORS DE CHEZ MOI.**

“

Mon expérience d'assistante technique junior (ATJ) au Sénégal, le pays de la Téranga, a commencé en octobre 2022. J'avais cependant déjà pris connaissance du programme ATJ à l'âge de 19 ans, lorsqu'un membre de ma famille avait vu l'annonce dans le journal et me l'avait envoyée. Depuis ce jour (et en fait depuis toujours), j'avais en tête de travailler sur le terrain. Jusqu'à aujourd'hui, j'ai changé de pays tous les trois à quatre ans, malgré les quelques difficultés du début, j'ai toujours beaucoup aimé arriver dans un endroit où tout est nouveau, où l'on se sent complètement dépayrés. C'est dans ces moments que j'ai l'impression de donner le meilleur de moi-même et d'apprendre le plus. Lorsque j'ai vu l'annonce de postes ATJ pour la première fois, j'étais encore trop jeune et au milieu de mes études, mais je savais que le recrutement avait lieu chaque année et que j'allais avoir l'opportunité de postuler le moment venu.

Une fois au Sénégal, j'ai été particulièrement touchée par l'accueil chaleureux des Sénégalais, une caractéristique dont tous pourraient apprendre à s'inspirer et quelque chose que je n'oublierai pas. Que ce soit chez eux ou au travail il n'y a pas de limites à la générosité des Sénégalais en particulier lorsqu'il s'agit de partager un repas ou d'échanger autour d'un verre de thé ('ataya'). Avec un sourire et beaucoup de respect tout est possible. Depuis mon arrivée, j'ai découvert différentes spécificités culturelles. Par exemple, j'ai rapidement compris que les réunions de travail se déroulent de manière totalement différente de ce à quoi j'étais habituée. On m'avait prévenu que les réunions pouvaient débuter avec un certain retard, mais il faut le vivre pour réellement le saisir, car les horaires fixés sont souvent indicatifs. Ainsi, j'ai appris qu'il est toujours judicieux de laisser de la place à l'inattendu et à l'improvisation. Une autre expérience marquante est liée au fait d'être gauchère. Ayant vécu dans plu-

sieurs pays à majorité musulmane par le passé et étant consciente de la symbolique associée à la main droite et à la main gauche, j'ai réalisé que cette distinction est encore plus prononcée au Sénégal. Lors des repas en groupe, l'utilisation de ma main gauche peut susciter quelques commentaires. En mission, je me retrouve fréquemment comme la seule femme, étrangère, ne parlant pas la langue locale. Cela me place régulièrement en dehors de ma zone de confort, ce qui, au final, correspond à ce que j'aime et recherche.

Mes attentes concernant cette expérience ATJ sont pleinement satisfaites, dans le sens où j'apprends énormément tous les jours, dès que je mets un pied hors de chez moi. Je travaille sur le programme santé et protection sociale, j'ai donc un bureau au sein des locaux de LuxDev Sénégal ainsi qu'un bureau au sein du Ministère de la Santé et de l'Action sociale. Les échanges avec les partenaires locaux pour la mise en oeuvre et le suivi des activités du programmes sont donc constants. Certaines de mes tâches sont, par exemple, le suivi de la programmation du programme, la conception et la facilitation d'ateliers de renforcement des capacités, le suivi de conventions, l'élaboration de diagnostics, la capitalisation ou encore l'appui à la formulation du nouveau programme indicatif de coopération entre le Luxembourg et le Sénégal. Pour mener à bien certaines de ces tâches, je fais très régulièrement des missions et j'ai eu la chance de découvrir en peu de temps toutes les régions du Sénégal.

La situation d'instabilité politique actuelle me marque particulièrement, et je suis chaque jour inspirée par l'engagement du peuple sénégalais en faveur d'un système politique juste et du maintien du Sénégal en tant que phare de la démocratie dans la région.



**AUDE LABBÉ-VIDEOU**

JPO ONUSIDA/Rwanda

**J'ACCOMPAGNE LE BUREAU DANS L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS DE HAUT NIVEAU, NOTAMMENT LORS DE LA CONFÉRENCE « WOMEN DELIVER », UNE DES PLUS IMPORTANTES CONFÉRENCES AU MONDE AUTOUR DE L'ÉGALITÉ DES GENRES.**

“

Mon intérêt pour la diplomatie et le développement s'est manifesté très tôt et j'ai su dès mes études que je voulais m'orienter vers cette carrière. C'est pourquoi après ma classe préparatoire, je me suis dirigée vers un master en management interculturel à l'ISIT que j'ai complété par un second master en relations internationales et action humanitaire de l'ESCD 3A à Paris.

Durant mes études, j'ai eu l'opportunité d'effectuer un stage dans le service culturel de l'Ambassade de France au Luxembourg, après lequel je suis partie pour un stage de 6 mois au sein du Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général pour les Enfants et les Conflits Armés aux Nations Unies à New York. Forte de cette première expérience dans le monde de la diplomatie et du développement, j'ai continué au sein des Nations unies en travaillant en tant que stagiaire puis consultante dans la section des Sciences Naturelles au siège de l'UNESCO à Paris.

Avant de commencer mon expérience de Junior Professional Officer (JPO) pour l'ONUSIDA au Rwanda, j'avais déjà pu travailler pour LuxDev, agence opérationnelle de la coopération bilatérale luxembourgeoise, en tant qu'assistante technique junior (ATJ) sur le programme Emploi et Employabilité au Cabo Verde. Cette expérience enrichissante a été l'occasion pour moi de me familiariser avec le travail de la Coopération luxembourgeoise et notamment le programme de JPO.

Dans le cadre de mon travail pour l'ONUSIDA au Rwanda, j'apporte mon soutien au bureau local dans leurs tâches de gestion des connaissances et de communication. Je contribue notamment à faire connaître ce programme conjoint des Nations unies dans le pays en faisant rayonner les activités du bureau avec les partenaires institutionnels, les partenaires de la société civile ainsi que tous ceux qui font avancer la lutte contre le VIH dans le pays en communiquant notamment sur les différents processus clef qui ont permis au Rwanda d'atteindre les objectifs 95-95-95 d'ONUSIDA (95 %

des personnes vivant avec le VIH connaissent leur état sérologique, 95 % de ces personnes suivent un traitement antirétroviral vital et 95 % des personnes sous traitement ont une charge virale indétectable.)

J'accompagne le bureau dans l'organisation d'événements de haut niveau, notamment lors de la conférence « Women Deliver », une des plus importantes conférences au monde autour de l'égalité des genres. Dans le cadre de cette conférence, nous avons eu le privilège d'organiser une visite d'une clinique dispensant des soins et traitements à des patients atteints du VIH pour le groupe des « Elders », groupe de leaders créé par Nelson Mandela et composé d'anciens présidents et ministres tels que Mary Robinson, Graça Machel ou Ellen Johnson Sirleaf qui ont notamment assisté à cette visite.

J'ai en charge l'organisation de campagnes de sensibilisation autour de dates clef pour le mandat d'ONUSIDA telles que le 1<sup>er</sup> décembre, Journée mondiale de la lutte contre le SIDA, le 1<sup>er</sup> mars, Journée de la zéro discrimination ou le 17 mai, Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. Ces journées constituent des opportunités cruciales pour véhiculer les messages d'ONUSIDA de prévention, de lutte contre le stigma qui touche les populations les plus vulnérables et affectées par le VIH.

Par la création de contenu informatif et sa diffusion sur les différents réseaux sociaux et médias, j'apporte ma pierre à l'édifice de la lutte globale contre cette pandémie qui continuait d'affecter 39 millions de personnes en 2022. Et chaque avancée non seulement en matière de traitement (notamment les traitements injectables à longue durée d'action) mais également en prévention et protection des droits des plus vulnérables (les enfants et jeunes filles, les travailleurs du sexe, les personnes en milieu carcéral, les usagers de drogues injectables) est pour moi une victoire collective et une étape de plus sur le chemin de l'éradication du VIH comme menace à la santé publique d'ici 2030.

**Edité par la :**

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

6, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg

Tél. : +352 247 82351

[www.gouvernement.lu/cooperation](http://www.gouvernement.lu/cooperation)

[www.cooperation.lu](http://www.cooperation.lu) (microsite dédié aux rapports annuels)

[www.facebook.com/luxembourg.aid](https://www.facebook.com/luxembourg.aid)

[instagram.com/cooperation\\_lu](https://www.instagram.com/cooperation_lu)

[twitter.com/cooperation\\_lu](https://twitter.com/cooperation_lu)

**Crédit photo :**

Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

(sauf si mentionné autrement)

**Conception et réalisation :**

cropmark, Luxembourg

